



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

8

1758,7,2

nr. 511^s -

Mercur

- 1758, 7, 2

<36630674260019

S

<36630674260019

Bayer. Staatsbibliothek

MERCURE. DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI.

JUILLET. 1758.
SECOND VOLUME.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A PARIS,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.
PISSOT, quai de Conty.
DUCHEUNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, quai des Augustins.
CELLOT, grande Salle du Palais.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

LIBRARY
OF THE
MUSEUM OF
COMPARATIVE ZOOLOGY
AND ANATOMY
HARVARD UNIVERSITY
CAMBRIDGE, MASS.



AVERTISSEMENT.

LE Bureau du *Mercur*e est chez M. LUTTON, Avocat, & Greffier-Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du *Mercur*e, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE BOISSY, Auteur du *Mercur*e.

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne paye d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le *Mercur*e par la poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront des occasions pour le faire venir, ou qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront, comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire 24 livres d'avance, en s'abonnant pour 16 volumes.

Les Libraires des provinces ou des pays étrangers, qui voudront faire venir le *Mercur*e, écriront à l'adresse ci-dessus.

A ij

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la poste, en payant le droit, le prix de leur abonnement, ou de donner leurs ordres, afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis, resteront au rebut.

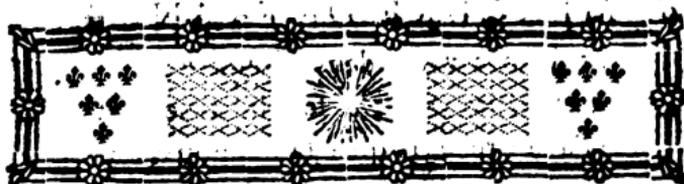
Il y aura toujours quelqu'un en état de répondre chez le sieur Lutton; & il observera de rester à son Bureau les Mardi, Mercredi & Jeudi de chaque semaine, après-midi.

On prie les personnes qui envoient des Livres, Estampes & Musique à annoncer; d'en marquer le prix.

On peut se procurer par la voie du Mercure, les autres Journaux, ainsi que les Livres, Estampes & Musique qu'ils annoncent.

On trouvera au Bureau du Mercure les Gravures de MM. Fossard & Marcenay.





MERCURE

DE FRANCE.

JUILLET. 1758.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES

EN VERS ET EN PROSE.

LE CHEVAL
ET LES DEUX ASNES,

FABLE.

Au temps du gentil la Fontaine,
Temps où les animaux parloient,
Discouroient entr'eux, raisonnoient,
Mieux qu'aujourd'hui ne fait l'espece humaine;
Un cheval assez bien instruit,

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Et surtout versé dans l'histoire ,
Pour amuser les siens, & le faire avec fruit ;
N'avoit recours qu'à sa mémoire.
Un jour qu'il les entretenoit
Des malheurs de la pauvre Troye ;
Avec chaleur il leur peignoit
Cette Ville aux flammes en proye ;
Contre Sinon se gendarmoit ,
Le traitoit de chien d'hypocrite ;
Et par dessus tout il blâmoit
Des crédules Troyens l'imbécile conduite.
Un Baudet par des cris affreux ,
Vint interrompre là l'histoire ;
Lance à l'Historien un regard furieux ,
Lâche quelques gros mots , & quitte l'auditoire.
On est surpris de voir tel animal
Paroître en bonne compagnie ,
S'échauffer & ruer , faire un bruit infernal ;
A propos de quoi je vous prie ?
Cet Asne étoit un Asne respecté ,
Etant de ceux qui portent des Reliques ;
Et dont la sotte vanité
Se voit dans les fabuleuses chroniques :
Il faut sçavoir aussi qu'un des ancêtres siens
Étoit dans la ville de Troye ,
Quand Messieurs les Grecs , aux Troyens ,
Vinrent donner du rabat-joie ;
Et que dans cette émotion ,
Il avoit à l'État rendu très-bon office ,

En se chargeant de la portion ,
 La plus utile à son service.
 Du bon Priam , c'étoit le Cuisinier ;
 Lequel , cherchant son salut dans la fuite ;
 Chemin faisant , rencontre mon Courfier ;
 Saute dessus , & fait tant qu'il évite
 De tomber en barbares mains.
 Grace au galop de notre bête asiné ;
 Notre homme demeure aux Latins ;
 Et n'ira point aux Grecs révéler leur cuisine)
 Falloit-il s'étonner si Monsieur son parent
 Avoit pris feu dans notre affaire ?
 Ce service aux Troyens qui l'attache hautement ;
 Peut-il être ignoré de quelqu'un sur la terre ?
 Ainsi le Baudet , à bon droit ;
 Regardoit comme impertinence ;
 Ce qui devant lui se disoit
 Contre cette Troyenne engeance.
 Le Cheval pourtant l'ignoroit ,
 Soit faute de mémoire ,
 Soit qu'un Ecrivain maladroit
 L'eût oublié dans son histoire.
 Cependant notre Asne ombrageux
 Ne respiroit que la vengeance ,
 Ne pouvant par état paroître courageux ;
 En quelles mains remettre cette offense !
 Il avoit un cadet , brave comme un César ;
 A la guerre il avoit porté maint équipage ;
 Il avoit couru maint hazard ,

MERCURE DE FRANCE.

Et son frere disoit qu'il aimoit le tapage.
De la commission ce dernier trop jaloux,
Menace le Cheval, l'attend en un passage,

Le voit; Monsieur, tôt battons-nous,

Ou je suis Afne à faire rage :

Le Cheval d'un regard auroit pu l'aterrer;

Mais il aimoit la raillerie,

Et loin de l'assommer, il voulut terminer

Par une petite ironie.

Vous, Monseigneur, vous battre ! en vérité

Ce seroit trop vous compromettre ;

Le nom que vous portez est partout respecté ;

Vous vous tirez de tout en maître,

Et ce n'est vis-à-vis des gens de mon espèce

Qu'il faut exposer votre Altesse.

L'Afne le crut ; on s'en est bien douté :

Est-ce bêtise, ou vanité ?

LA CONSTANCE COURONNÉE,

*Anecdote par Madame de Si***.*

ARAMINTE avoit eu en partage les dons les plus précieux ; l'esprit, les graces, la beauté. Avec tant de charmes, & un million de bien, pouvoit-elle manquer de plaire ? Sa cour fut bientôt nombreuse. Les petits Maîtres, les beaux esprits, les gens à prétention, tous ceux qui se croyoient

aimables (le nombre en est grand) , vinrent en foule lui rendre leurs hommages. Les minauderies des uns , les propos étudiés des autres , les manieres de tous , leurs déclarations, leur manège l'amusoient, comment auroient-ils pu la toucher ? Au caractère le plus solide , elle joignoit le cœur le plus tendre : il auroit fallu lui ressembler pour lui plaire , & des siècles entiers ne produisent pas un cœur de la trempe du sien. Elle crut cependant l'avoir trouvé chez Eraste. Il joignoit à beaucoup d'esprit une figure charmante. Depuis longtemps en possession de subjuguier toutes les femmes , il crut que la conquête d'Araminte manquoit à sa gloire. Il lui rendit des soins ; il soupira , il parla amour. Il étoit si séduisant , il disoit les choses d'un air si persuasif , qu'elle faillit s'y méprendre ; mais bientôt rendu à elle-même , elle démêla le motif qui le faisoit agir. Non , Eraste , lui dit-elle , vous ne me ferez point illusion. La vanité est le mobile de toutes vos actions ; vous n'avez jamais connu l'amour , il peut seul me toucher. Eraste se retira ; le personnage qu'il jouoit commençoit à lui être à charge.

Peu de jours après Damon arriva de Paris. Il venoit de finir ses exercices. Dans un âge où l'on ne respire que le plaisir ,

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

Damon ne s'occupoit que de l'étude des belles-lettres. Distingué par sa naissance, héritier d'un bien considérable, fait à peindre, de la plus jolie figure du monde, on étoit étonné de lui voir un éloignement marqué pour tout ce qui fait la passion des jeunes gens. Ce n'est pas que sa philosophie eût rien de singulier, rien de sauvage. Il étoit toujours vêtu très-galamment, il voyoit le monde, il disoit même des douceurs aux femmes; l'usage le vouloit, il sçavoit s'y conformer.

Quoiqu'il se fût souvent expliqué sur la résolution où il étoit de ne jamais s'engager, il sentoit bien qu'une femme, telle que son cœur la desiroit, le feroit aisément changer; mais il désespéroit de la trouver. Une femme jolie & tendre dans le siècle où nous sommes, disoit-il, est un être de raison. Son erreur ne dura pas longtemps. Il vit Araminte. Tant d'attraits lui firent éprouver des sentimens qui avoient pour lui les charmes de la nouveauté. Il voulut se dissimuler que c'étoit de l'amour. Je l'estime, je l'admire, dit-il à un de ses amis; je vous avouerai même que si elle a le cœur aussi tendre que sa physionomie & ses manières paroissent le promettre, je bornerai tout mon bonheur à lui plaire. Mais sur quoi m'en assurer ? les apparences

sont si trompeuses : on ne sacrifie plus qu'à la coquetterie. . . Quelques entretiens lui dévoilerent l'intérieur d'Araminte. Il y vit des sentimens si délicats , une répugnance si forte pour les bagatelles , tant de solidité , tant de vertu , qu'il en devint bientôt éperduement amoureux.

On peut prendre le change sur les autres sentimens , mais jamais sur le vrai amour ; les traits qui le caractérisent sont trop remarquables. Araminte fut sensible à la douceur d'être aimée ; la tendresse de Damon triompha de son indifférence , elle aima.

Oui , Damon , lui dit-elle un jour , vous avez sçu me persuader , vous avez sçu me plaire : pourquoi rougirois - je de vous l'avouer ? Mais pour ma satisfaction , pour mon repos , pour le bonheur de mes jours , partez , éloignez vous pendant deux ans : si au bout de ce temps-là vous n'êtes point changé , le don de ma main est le prix que je réserve à votre constance. Damon murmura contre un arrêt aussi cruel : il mit tout en usage pour le faire révoquer , il se plaignit d'un excès de délicatesse qui alloit le rendre le plus malheureux des hommes. . . Vouloir éprouver mon amour , c'est douter de sa sincérité , dit-il à Araminte. . . C'est chercher à assurer le bonheur de mes jours.

A v j

J'aime trop pour ne vouloir pas être aimée de même. Mon mari sera mon Amant, & je veux dans mon Amant autant de confiance que de délicatesse. Damon repliqua, mais il ne put rien gagner ; Araminte persista dans sa résolution, il partit.

Araminte avoit placé auprès de Damon un Valet de chambre, qui étoit entièrement dans ses intérêts : il devoit l'informer de tout ce que feroit son maître.

Rendu à la ville qu'il avoit choisie pour son séjour, Damon se renferma chez lui : s'il en sortoit quelquefois, c'étoit pour aller se promener ; les endroits les plus déserts, les plus écartés étoient ceux qui lui plaisoient le plus. Point d'ami, nulle espèce de liaison avec personne : on auroit dit qu'il avoit rompu avec le genre humain. Des livres, les lettres d'Araminte faisoient tous ses plaisirs. Il en recevoit souvent : le sentiment les avoit dictées. Que dans son malheur il se trouvoit heureux d'être aimé aussi délicatement !

Cette jeune personne instruite de la conduite de son Amant, ne cessoit de se louer du choix qu'elle avoit fait. Dans un siècle où l'amour n'est regardé que comme un jeu, disoit-elle quelquefois à une de ses amies, où la frivolité est devenue l'apanage des deux sexes, où l'on ne sacrifie

qu'à la vanité, à l'intérêt & à la débauche : ne suis-je pas heureuse d'avoir trouvé un cœur comme celui de Damon ? Il sçait seul aimer. Que les jours que nous coulerons ensemble seront purs & fereins ! Que les plaisirs qui suivront notre union seront vifs ! Ils prendront leur source dans une tendresse réciproque : l'amour comblera tous nos desirs.

La fin de l'exil de Damon approchoit ; il touchoit au moment si désiré , lorsqu'on lui remit une lettre d'Araminte conçue en ces termes :

« Je n'étois pas née pour être heureuse ;
 » je viens de l'éprouver. De l'état le plus
 » brillant, je tombe tout-à-coup dans la
 » plus affreuse indigence. Un malheur
 » aussi soudain qu'imprévu m'enleve tou-
 » tes mes richesses. Ce n'est pas elles que
 » je regrette, vous devez en être persua-
 » dé : mais ne dois-je pas me plaindre
 » contre le destin qui me ravit un Amant
 » si tendrement aimé ? Car de croire que
 » votre amour soit à l'épreuve d'un pareil
 » coup, ce seroit trop se flatter. Cette dé-
 » licatesse de sentimens n'est plus connue ;
 » il y auroit de l'injustice à l'exiger. Foible
 » ressource que les attraits quand on n'a
 » plus de bien ! Il me reste encore de quoi
 » aller me jeter dans un cloître. Dans le

14 MERCURE DE FRANCE:

» déplorable état où est ma fortune, c'est
» l'unique parti que j'aie à prendre. J'y
» pleurerai mes malheurs, j'y pleurerai
» mon Amant. Heureuse, si je puis parve-
» nir à recouvrer un repos qui va être
» désormais l'objet de mes desirs! »

Que je suis heureux, s'écria Damon !
Chère Araminte, je ne vous trouvois
d'autre défaut que celui d'être trop riche.
Le croiriez-vous, vos richesses vous ren-
doient moins aimable à mes yeux. Mille
fois, oui, mille fois j'ai souhaité que vous
fussiez née dans le sein de la pauvreté.
J'aurai donc ce plaisir si doux pour les
cœurs sensibles, de combler de bienfaits,
d'honorer, de rendre heureux ce que j'ai-
me. Partons, courons, volons; l'amour
vous vengera des injustices de la fortune.

Il part animé de l'espoir si flatteur de
revoir le cher objet de toute sa tendresse.
Instruite de son départ, Araminte prend
les plus justes mesures pour aider au stra-
tagème qu'elle avoit si heureusement ima-
giné. Il la trouve occupée à préparer de
ses mains délicates un repas frugal. Une
chambre obscure lui servoit de domicile;
un mauvais lit, quelques chaises en fai-
soient tout l'ornement. Quelle occupation!
quel séjour Araminte, s'écrie-t'il! Chère
Araminte, quel changement de fortune!

JUILLET. 1758. 15

dans quel abaissement. le sort vous a-t-il réduite ! Mais non , il ne scauroit vous abaisser. Peut-on ne pas admirer tant de modération , tant de fermeté , dans un revers aussi cruel & aussi subit ? La grandeur de votre ame paroît avec un éclat auprès duquel disparoît le faux brillant des grandeurs humaines. Vous m'avez cru capable de vous sacrifier à un vil intérêt ; ah ! Araminte , rendez-vous justice à mes sentimens ! Ces yeux , ces beaux yeux dont la douceur charme , enchante , ravit , ces traits dont l'ensemble est si touchant ; cet air , ce port , cette taille , ces graces , cet esprit , ce cœur surtout qui est au dessus de tous les éloges ; voilà les seules richesses dont je fais cas. Non , je ne me plaindrai point des rigueurs de la fortune , repliqua Araminte ; je n'ai au contraire qu'à m'en louer. Qu'il m'est doux d'être aimée avec tant de délicatesse ! que vos sentimens flattent agréablement les miens , cher Damon ! Nos cœurs sont faits l'un pour l'autre : il n'y a que leur réunion qui puisse nous rendre heureux ; & sans l'événement , dirai-je cruel ou heureux , qui m'a enlevé toutes mes richesses , aurois-je jamais senti le plaisir si pur , si parfait que je goûte dans cet instant ! Trop délicate , trop passionnée , pour ne pas me faire des

16 MERCURE DE FRANCE.

peines imaginaires, j'aurois peut-être attribué votre amour à un motif d'intérêt : grace à la fortune, mes alarmes sont dissipées, & mon bonheur assuré ; j'ose au moins m'en flatter.

Que ne fit point Damon pour prouver à Araminte combien il étoit sensible à tout ce qu'elle lui avoit dit de tendre & de flatteur ! Il tomba à ses genoux ; ses soupirs, quelques larmes, son silence parlèrent pour lui. Dans une situation pareille à celle de Damon, on ne sçait que garder le silence.

Rien ne s'opposoit au bonheur de nos deux Amans : ils crurent y devoir mettre le sceau. Le jour fut fixé pour la célébration de leur mariage. Avec quel plaisir Damon ne vit-il pas arriver ce jour si désiré !

Tout étoit prêt pour la cérémonie, lorsqu'Araminte eut quelques éblouissemens qui eurent les suites les plus fâcheuses. La petite-vérole se déclara avec les symptômes les plus terribles : deux jours de maladie la réduisirent à la dernière extrémité. On annonce à Damon le danger d'Araminte ; il vole à son appartement, malgré la défense qu'elle lui avoit faite d'y paroître. Dans quel état la trouve-t'il ! Une pâleur livide, des yeux éteints, une

respiration embarrassée, tout sembloit annoncer une mort prochaine. Quel spectacle pour un Amant ! Ah ! Damon, dit-elle d'une voix mourante, qu'avez-vous fait ? pourquoi aller contre mes ordres ? pourquoi venir troubler mes derniers momens ? Votre tendresse redouble mes maux, en augmentant l'amour de la vie, si naturel à l'homme. Qu'il m'en coûte pour me résigner aux ordres du ciel ! Cher Amant, cher époux, vous seul m'occupez dans des momens qu'un soin bien différent devoit remplir. Je ne vous verrai plus. Que cette idée est cruelle ! Trop affligé pour se plaindre, Damon ne répondit rien ; un air abattu, des regards languissans, des yeux mouillés de larmes, ses fréquens soupirs parloient assez pour lui.

Le ciel eut pitié de ses maux. Après quelques jours d'alarmes, Araminte donna tout à espérer. Sa jeunesse & la bonté de son tempérament la tirèrent d'affaire. Quelle joie pour Damon ! Avec quels transports n'apprit-il pas la nouvelle de sa convalescence. Il faut l'avouer, le propre des peines est de rendre les plaisirs plus piquans. Plus la crainte de perdre Araminte avoit été grande, plus le plaisir de la posséder paroissoit doux à Damon.

Cette jeune personne n'étoit pas tout-à-

18 MERCURE DE FRANCE

fait aussi contente : elle appréhendoit pour sa beauté. Ce n'est pas que, semblable à la plupart des femmes, elle donnât tous ses soins, toute sa complaisance, toute sa tendresse à un aussi frivole avantage : non sans doute ; Araminte pensoit trop solidement pour faire cas d'un bien si fragile, d'une fleur que le moindre souffle peut ternir : mais cette beauté lui assuroit le cœur d'un Amant tendrement aimé ; elle se l'imaginoit au moins : pouvoit-elle ne pas en redouter la perte !

A peine fut-elle hors de danger, que ne voulant point paroître aux yeux de Damon dans l'état où elle étoit, elle le fit prier de laisser passer quelque temps sans venir chez elle ; Damon murmura, mais il aimoit ; il ne sçut qu'obéir. Araminte consultoit tous les jours son miroir ; il lui apprenoit ce qu'elle devoit espérer ou craindre : bientôt elle ne flotta plus entre la crainte & l'espérance ; le masque qui défiguroit ses traits tomba : cet agrément, cette délicatesse qui les rendoient si touchans ; reparurent ; son teint reprit son premier éclat ; elle n'avoit jamais été si belle.

Il me vient une idée, dit-elle un jour à une de ses amies, pour qui elle n'avoit rien de caché ; vous la trouverez folle, vous la trouverez extravagante : je veux

potirant me satisfaire à quelque prix que
 ce soit. Damon m'aime, je ne puis en
 douter ; mais si cet amour n'est fondé que
 sur mon peu de beauté, dois-je m'atten-
 dre à conserver long-temps son cœur ? C'est
 à la possession de ce cœur qu'est attaché
 tout le bonheur de mes jours ; puis-je pren-
 dre trop de précautions pour me l'assurer ?
 Je ne veux point d'un bonheur passager ,
 je serois trop sensible au changement de
 mon sort. L'absence, la perte imaginaire
 de toutes mes richesses n'ont pu changer
 Damon. Voyons si son amour tiendra con-
 tre la perte de ma beauté. Ce fut en vain
 qu'on représenta à Araminte que l'épreu-
 ve étoit trop forte ; qu'en voulant élever
 trop haut l'édifice de son bonheur, elle
 couroit risque de le voir renverser de
 fond-en-comble ; qu'on s'accoutumoit à la
 figure, & que les changemens qui y ar-
 rivoient n'étoient ni assez considérables,
 ni assez subits pour produire un effet sen-
 sible ; qu'à son âge on voyoit ces change-
 mens dans un avenir si éloigné, qu'il y
 avoit de la folie à s'en inquiéter ; que
 Damon d'ailleurs découvrant chaque jour
 en elle mille qualités charmantes, ne s'ap-
 percevroit seulement pas de la diminu-
 tion de sa beauté. Tout fut inutile. Iné-
 branlable dans sa résolution, elle écrivit à
 Damon la lettre suivante :

« C'est pour le coup qu'il n'y a plus de
 » remède à mes maux. La fortune a enfin
 » épuisé sur moi les derniers traits de sa
 » malignité. Cette beauté, dont les fem-
 » mes font tant de cas, cette beauté, qui
 » ne m'étoit chère que parce que je croyois
 » lui devoir toute votre tendresse, je l'ai
 » perdue, & avec elle l'espoir d'être à
 » Damon. Que cette idée est accablante !
 » Doutez-vous de ce que je vous dis ? Ve-
 » nez vous en assurer. Dois-je compter
 » encore sur votre cœur ? Je n'ai que de
 » l'amour à vous offrir ; sera-ce assez pour
 » Damon ? C'en seroit assez pour la ten-
 » dre & malheureuse Araminte. »

C'en sera bien assez pour moi, s'écria
 Damon avec transport ! Votre tendresse
 peut seule combler tous mes desirs. Il
 vole chez Araminte ; elle s'attendoit à sa
 visite ; une drogue préparée avec soin &
 appliquée sur le visage, lui changeoit en-
 tièrement la physionomie. Damon ne la
 reconnut qu'à l'émotion qu'il éprouva.
 Quel moment pour Araminte ! Son sort
 alloit être décidée ; elle aimoit éperdue-
 ment, pouvoit-elle être tranquille ? Non,
 Araminte, dit Damon, quelque étonnant,
 quelque prodigieux que soit le change-
 ment, il ne produira aucun effet sur moi,
 je suis toujours le même. Quelqu'ad-

mîrable que fût votre beauté, ce n'étoit pas elle qui m'avoit charmé. Les graces de votre esprit, la douceur de votre caractère, ce cœur surtout, qui seul vous dispenseroit de tout autre mérite; voilà les qualités que j'aime en vous, voilà ce qui m'a inspiré une passion qui ne finira qu'avec ma vie. Ne vous opposez donc plus à mon bonheur. Que cet instant couronne mes feux! C'en est trop, cher amant, répondit Araminte, vous serez heureux, & vous méritez de l'être. Votre cœur est tel que le mien le désire; rien ne troublera désormais notre félicité. Ce que j'ai fait n'a été que pour vous éprouver: vous allez juger par vous-même si je suis encore digne de vous plaire. En finissant ces mots elle ôta l'espece de masque qui la défiguroit; jamais elle n'avoit été si belle. Que vois-je, s'écria Damon surpris & transporté! Sçavez-vous que ma délicatesse ne s'accoutume nullement de la supercherie que vous m'avez faite: vous doutiez donc de la sincérité & de la durée de mon amour? Je n'en doutois point, Damon, mais je craignois de perdre votre cœur en perdant ma beauté. Me voilà rassurée, me voilà heureuse; je vous dirai même plus, le renversement de ma fortune n'a été ima-

12 MERCURE DE FRANCE.

giné que pour éprouver votre tendresse ; je possède toujours les mêmes richesses... Quoi ! continuellement des nouveaux sujets de plainte ? Vous avez pu me croire capable de n'agir que par un motif d'intérêt ? Ah ! Araminte , méritai-je de pareils soupçons !

L'amour prit lui-même la défense d'Araminte : on ne pouvoit lui reprocher que trop de délicatesse ; elle fut bientôt justifiée dans l'esprit de Damon : il tomba à ses genoux ; il la supplia de ne plus mettre d'obstacle à sa félicité. . . . Ils furent mariés le même jour. Moins époux qu'amans , leur union fut pour eux une source intarissable de plaisirs. Dans un siècle où l'on croiroit se faire tort en aimant sa femme , la tendresse de Damon fut d'abord tournée en ridicule ; elle lui attira mille froides plaisanteries ; il tint bon , une estime générale succéda à la raillerie : c'est l'effet ordinaire de la vertu. Damon fut toujours regardé depuis comme le modèle des amans & des maris.



ODE ANACRÉONTIQUE,

A Madame G... de P...

ENFIN cede, cede, Sylvie,
 A l'hommage ardent de mes feux ;
 La Reine aimable de ma vie
 Est toujours rebelle à mes vœux.



Un Dieu charmant veut dans ton ame
 S'élever un brillant Autel ;
 Laisse-y pénétrer sa flamme,
 Et rends son triomphe immortel.



Reçois la couronne galante
 D'un Souverain voluptueux ;
 Il étend sa main bienfaisante ;
 Et l'Amour te préfère aux Dieux.



Que sous tes pas naisse la rose ;
 Goûte les charmes du desir :
 Ah ! la seule loi qu'il impose,
 C'est de se soumettre au plaisir.



Que d'épines chargent ma chaîne !
 Quand marcherai-je sur les fleurs ?
 Au moins dans le sein de la peine
 Sçais-je me forger des douceurs.

24 MERCURE DE FRANCE.

Une illusion sécourable
Enchante mon tendre tourment,
Je crois voir l'ingrate adorable
Qui dédaigne & fuit son Amant:

Je te regarde, je t'admire,
Mes yeux te peignent mon ardeur,
Et je te parle sans rien dire:
Le soupir est la voix du cœur.

Ce n'est plus Sylvie inflexible
Qui s'honore d'un dur mépris:
C'est une maîtresse sensible...
L'amour de l'amour est le prix.

Un trouble inconnu la colore,
Soudain je vole entre ses bras:
Timide, elle résiste encore;
Mais qu'un tel obstacle a d'appas!

Quelles délices dans un songe!
Que j'en chéris la fausseté!
Hélas! Sylvie, à ce mensonge
Fais succéder la vérité.

Jalouse d'une folle gloire,
De l'Amour ne crains point le trait;
Si je remporte la victoire
Ton Vainqueur sera ton sujer. G. M. A. . .

LETTRE

*LETTRE de Madame de St... M...
à Mademoiselle de N...*

JE viens de passer quelques jours à la campagne chez la Comtesse de C... Vous la connoissez, elle a beaucoup d'esprit, & il est difficile de l'avoir plus orné & plus amusant. Un cabinet de livres choisis est le lieu de son château où elle se plaît le plus; nous y étions souvent. Parmi une foule de brochures qui y sont, j'ai lu avec plaisir celle dont vous m'avez parlé quelquefois, & qui a pour titre, *Réflexions sur le Comique-larmoyant, par un Accadémicien de la Rochelle*. Quelqu'agréable qu'en soit le style, quelque pure qu'en soit la diction, cet ouvrage ne m'a pas persuadé. Dans un siècle philosophe comme le nôtre, l'esprit ne prévaudra point sur la raison, & quelque efforts que l'on fasse pour faire tomber le nouveau genre qui s'est emparé de la scène, je doute qu'on y réussisse; mais voyons si les raisons sur lesquelles se fonde l'Académicien de la Rochelle, sont aussi solides que brillantes.

« Ce n'est pas chez les anciens, dit-il
d'abord, que les Auteurs du nouveau
genre ont puisé la manière plaintive, &

II. Vol.

B

26 MERCURE DE FRANCE.

» la victoire ne seroit pas long-temps in-
» certaine, si elle dépendoit de leurs exem-
» ples , ou même de ceux des Poëtes Fran-
» çois , qui ont brillé sur le théâtre jus-
» qu'au commencement de ce siècle. Le
» concours de tant d'autorités pourroit
» sans doute former une démonstration
» victorieuse. »

J'avoue que l'on ne trouve pas chez les
anciens des exemples de ce nouveau gen-
re, qu'on appelle *Comique-larmoyant* : mais
combien de beautés dans tous les gen-
res de littérature, inconnues aux anciens,
qui font l'ornement de nos ouvrages mo-
dernes ! combien de choses ont échappé à
ceux que nous regardons comme nos maî-
tres , & qui n'ont peut-être pardessus
nous que l'avantage de nous avoir précédés !
« Dans ce nouveau genre, dit-il ail-
» leurs, les incidens ne naissent que pour
» faire couler les larmes, & l'on sort en-
» fin d'un spectacle comique le cœur aussi
» serré de douleur que si l'on venoit de
» voir représenter Médée ou Thyeste. »

Est-ce connoître le cœur humain, que
de croire qu'un spectacle qui nous atten-
drit, jette l'ame dans une situation pénible
& douloureuse ? J'en appelle à l'expé-
rience d'un chacun ; les larmes que nous
versons à la représentation de Phedre,

n'ont-elles pas une douceur , un charme inexprimable.

Quant au changement de situation , à ce passage rapide d'une reconnoissance tendre & passionnée au badinage d'une soubrette & d'un petit maître , peut-il ne pas produire un effet agréable ? On ne veut pas toujours pleurer : le tendre , le touchant a quelquefois besoin d'être égayé par quelques traits plaisans & badins.

Que l'ode , le poëme épique , l'éloquence & l'histoire soient parvenus à leur perfection , c'est ce qu'on pourroit contester. Je veux bien pourtant l'accorder. Qu'Homere, Virgile, Pindare, Horace, Thucidide, Tite-Live, Tacite, soient des modeles excellens à suivre , c'est ce dont personne ne doute : mais il n'en est pas moins vrai , que dans certains genres , plusieurs modernes se sont ouvert des carrieres nouvelles , qu'ils ont fournies avec tout le succès possible.

J'avoue avec notre Académicien , que tout ce qui anéantit l'effet principal d'un ouvrage , est un défaut essentiel ; mais quel est le but , quel est l'objet d'un poëme dramatique ? C'est sans doute de plaire : on ne peut donc pas dire du nouveau genre , depuis long - temps en possession

28 MERCURE DE FRANCE.

de produire cet effet, qu'il anéantisse celui de la Comédie.

Encore une fois, peut-on croire que les situations tristes & extraordinaires, peintes avec les couleurs les plus vives, amenées avec art, puissent faire sur nous des impressions douloureuses ? Elles nous font verser des larmes ; mais je l'ai déjà dit, ce sont des larmes douces, qui prennent leur source dans un sentiment agréable.

On veut que les mœurs n'aient retiré aucun profit de cette nouvelle espèce de Comédie. En ont-elles retiré des Comédies de Molière ? Y a-t'il moins d'avares, moins de petits maîtres, moins de faux beaux esprits, moins d'hypocrites ? &c.

Mais, continue-t'on, tout est confondu, plus de bornes qui séparent le cothurne du brodequin.

Peut-on ignorer que le *rare*, le *pitoyable*, le tendre sont du ressort de l'un & de l'autre ? Pourquoi des personnages communs ne seroient-ils pas susceptibles des mêmes sentimens, des mêmes passions, que les personnages les plus relevés ? Un homme de condition ne peut-il pas aimer aussi tendrement, avec autant de délicatesse qu'un Prince ? Non, les bornes ne seront pas confondues, tant que la Comédie ne s'élevra pas jusqu'au terrible qui

JUILLET. 1758. 29
tiendra toujours dans la tragédie une place
qu'il ne peut avoir ailleurs.

Je pourrois encore ajouter, que plus
le cœur est remué à un spectacle, plus les
plaisirs qu'il nous procure sont vifs. Qu'on
ne conteste donc pas au nouveau genre
l'avantage de plaire; il plaît depuis trop
long-temps, & a des gens trop éclairés.

EPI TRE

SUR L'AGE D'OR,

A l'Anonyme de Charvrait, près Melun.

CONSOLE-TOI, cher Ami, d'être né,
Pendant ce temps qu'on croit peu fortuné,
Où l'on prétend que la vertu sommeille,
Lorsque toujours dans ton ame elle veille.
Fades Censeurs, croyez qu'il dure encor
Dans nos climats cet heureux siècle d'or,
Age de Rhée où l'on dit que les hommes
Etoient meilleurs qu'à présent nous ne som-
mes.

Tout est encor ce qu'il fut autrefois :
On n'a changé de vertus ni de loix.
Rien de nouveau, je le tiens de deux Sages,
Rien de nouveau que les noms, les usages.
Que sert d'outrer nos crimes, nos malheurs ?

B iij

30 MERCURE DE FRANCE.

Est-ce en grondant qu'on veut sécher nos
pleurs ?

Ce jeune enfant qu'un bobo désespère ,
Est apaisé , soulagé par sa mere :
On ne va point irriter son dépit ;
On le console , on le flatte , il guérit.
L'humaine espece a l'humour enfantine ;
Plus vous criez , plus elle se mutine.
Suspendez-les ces cris injurieux ,
De nos erreurs critiques ennuyeux.
De la raison fanatiques Apôtres ,
Par vos chagrins vous aigrifiez les nôtres
A vous entendre , aujourd'hui plus pervers ,
L'homme a grossi les maux de l'Univers ;
Il ne suit plus ni vertu , ni justice ,
Il dort en paix au bord d'un précipice :
Il dort , cruels , & pendant son sommeil ,
Vous l'accablez ! Quel sera son réveil !
Eh ! malheureux ! laisse la réprimande :
Un prompt secours , voilà ce qu'on demande.
Tous nos défauts par tes soins rédigés ,
Sont bien connus ; mais font-ils corrigés ?
Que servira ton regrêt emphatique
Sur les plaisirs d'un siecle chimérique ?
Virgile , Ovide , avant toi l'ont décrit.
Mais en crois-tu des contes pleins d'esprit ?
Non , car penser que l'humaine nature
Ait tout un siecle été sans imposture ,
Ait ignoré ce que c'est que le mal ,

Se figurer que ce fier animal ,
 Ce Roi fougueux de la Numide plage ;
 Durant cent ans ait passé pour un sage ,
 Que le serpent n'ait point eu de venin ,
 Et que le loup ait épargné Robin ,
 Ce merveilleux très-foiblement me touche ;
 Erreur , abus : le lion fut farouche ,
 Le loup cruel , l'homme foible & méchant ;
 Tout en un mot suit son premier penchant .
 Ces noirs torrents de souffre & de bitume
 Qu'un choc rapide échauffe , irrite , allume ;
 Par le soleil attirés dans les airs ,
 Furent toujours l'effroi de l'Univers ;
 Dans tous les temps la mer fut orageuse ;
 Le paon superbe , & telle eau vénimeuse .
 Mais supposons que , vrais dans leurs discours ;
 Nos bons Ayeux ayent connu ces beaux jours ,
 Et que-d'eux seuls la nature idolâtre ,
 Soit plus avare , & nous traite en marâtre ;
 Qu'elle ait pour nous réservé les poisons
 Les noirs chagrins , le fiel des trahisons ,
 De l'intérêt la soif & les intrigues ,
 Et de l'orgueil les dédains & les brigues ;
 Qu'enfin pour nous tous les maux destinés
 Soient notre lot , même avant d'être nés ;
 Nous croirons-nous de vertus incapables ,
 N'aurons-nous donc que des plaisirs coupables ,

Et n'est-il point de ce bon siècle d'or

32 MERCURE DE FRANCE

Quelque bienfait dont on jouisse encor
Parmi les biens que la terre nous donne,
Parmi ces fleurs dont Eglé se couronne,
Quel doux objet console ma raison !
La rose croît à côté du chardon.
La rose étoit, je crois, du temps de Rhée ;
Elle lui fut, m'a-t'on dit, consacrée :
S'il est ainsi, quelque espoir m'est rendu,
Nous n'avons pas, comme on voit, tout
perdu.

Au fonds des bois le Tourtereau fidele,
Des vrais Amans est encor le modele,
Comme autrefois le Pigeon est sans fiel,
L'Abeille encor pour nous pêtrit son miel :
Dans son tombeau que lentement il file,
Le Ver-à-soie en mourant est utile.
Voyez bondir au milieu du troupeau
Cette Brebis fiere de son fardeau.
Ses bêlemens semblent dire à Glicere :
Careffez-moi, je serai bientôt mere.
Cette autre accourt, & se laisse ravir
Une toison qu'elle sçait nous servir,
A pas tardifs ces Chevres essoufflées
Traînent vers nous leurs mammelles gonflées,
Fut-on plus riche aux jours de nos Ayeux ?
Le Rossignol enfin chanta-t'il mieux ?
N'est-ce donc rien que cet air de décence,
Qui de Céphise annonce l'innocence ?
Belle sans art, douce sans le sçavoir,

Dans l'âge d'or pouvoit-on plus avoir ?
 Car, je le sçais, ce n'est point par contrainte
 Qu'à la candeur Céphise s'est restreinte :
 Libre d'agir ou de penser du moins,
 Elle pouvoit par de perfides soins,
 Sous les dehors d'une vertu plâtrée,
 Cacher le cœur de *Mégere* ou d'*Atrée*.
 Mais non, Céphise au seul amour du bien ;
 Par goût, par choix voue aujourd'hui le sien.
 Ne pense pas, Censeur atrabilaire,
 Que Peintre adroit d'un Etre imaginaire,
 D'un faux éclat je souille ce tableau ;
 D'autres portraits s'offrent à mon pinceau.
 Porte les yeux dans l'espace du monde,
 Vois près du Nil cette terre féconde :
 Tout y retrace à l'esprit enchanté
 Les jours sereins du siècle tant vanté ;
 La bonne Astrée y daigne reparoître,
 L'Américain l'aime sans la connoître :
 Parmi les feux, la foudre, les volcans,
 De l'Africain elle reçoit l'encens.
 Mais sans courir l'un & l'autre tropique,
 Sans attester les vertus d'un *Cacique*,
 Pour te convaincre, il est dans nos climats,
 Il est des fleurs qu'épargnent les frimats :
 Oui, du printemps trop courte est la durée ;
 Mais sa couleur n'est pas défigurée.
 Sur les humains trop lents au repentir,
 La main des Dieux a pu s'appesantir.

34 MERCURE DE FRANCE.

Ce fut justice, & non accès de rage :
Elle n'a point déchiré son ouvrage ;
Ses traits sacrés sur le front des proscrits
Brillent toujours . . . Mais d'où naissent ces
cris ?

À la clarté des flambeaux funéraires
Ne vois-tu pas couler des pleurs sincères ?
Qui les répand ? C'est une épouse en deuil . . .
Suivons ses pas , marchons vers ce cercueil.
O restes chers de l'humaine constance !
De ses soupirs la muette éloquence
Ont dans mon sein fait passer sa douleur ;
Non , de l'orgueil cet enfant imposteur ,
Qui par accès sanglotant d'heure en heure ;
Semble crier : *Regardez-moi, je pleure ;*
Non , ces soupirs avec art concertés ,
Bientôt moins grands, s'ils sont moins écoutés ;
Mais ces regrets , ces larmes précieuses ,
Epanchement des âmes généreuses ,
Que la vertu fait couler de nos yeux,
Telle douleur est un don précieux.
Il est , dit-on , des ingrats sur la terre ,
Monstres que doit écraser le tonnerre ,
Race cruelle , & que rien ne fléchit ,
Toujours rongéant le sein qui l'enrichit ;
Qu'à l'amitié rien ne porte , n'excite ;
Sans foi , sans loi , partant race maudite :
Eh bien ! d'accord. Je conviens avec vous.
Que nous cachons des serpens parmi nous ,

Serpens humains pleins de fiel & d'adresse ;
Mais qu'en conclure enfin contre l'espece ?
Que tout mortel par ce crime emporté,
A fait divorce avec l'humanité,
Et que le Ciel qui gouverne le monde,
Ne voit qu'ingrats sous la machine ronde:
Très-mal conclu. Certes, toutes les fleurs
N'exhalent point d'agréables odeurs :
Le beau pavot dont la couleur impose,
Ne répand point le parfum de la rose.
Le même sol toutefois les nourrit,
Egalement leur éclat nous ravit :
Mais devons-nous dans nos fureurs malignes
Par le seul gland juger le fruit des vignes :
Toi, dont l'ingrat irrité les dédaigns,
Cesse à son poids de peser les humains,
Et réponds-moi : Ce monstre indigne d'être
Du bienfait seul a dû tirer son être :
Au moins faut-il qu'un juste son appui,
Dans ses malheurs ait eu pitié de lui,
Ait adouci, soulagé sa misere,
L'ait en un mot regardé comme un frere.
Ou je me trompe, ou bien tu vois encor
Dans ce mortel, l'homme du siecle d'or.
Chez les humains dont tu juges la cause,
A chaque vice une vertu s'oppose.
Que dirois-tu d'un esprit entêté,
Qui, de la nuit blâmant l'obscurité,
Blasphémeroit les Dieux qui l'ont dû faire,

36 MERCURE DE FRANCE

Sans réfléchir qu'il tient d'eux la lumière ?
 Te verroit-on à ses cris insensés
 Haïr les Dieux qu'il auroit offensés ?
 Pour nos Ayeux ton estime est profonde ;
 Mais dans quel temps , dans quel âge du
 monde

Voudrois-tu mettre un Roi , nouveau Titus ,
 Qui numbreroit ses jours par ses vertus ,
 Qui , chérissant un peuple qui l'adore ,
 Verroit son nom célébré chaque aurore ,
 Qui combleroit de biens ses ennemis ,
 Et quoique Roi compteroit des amis ?
 Qui déposant l'orgueil du diadème
 Daigneroit dire à son sujet : *Je t'aime* ,
 Qui près de lui faisant asscoir la pair ,
 A sa valeur ne permettroit jamais
 De se livrer aux horreurs de la guerre ;
 Qué pour hâter le repos de la terre ;
 Et qui des arts appuis de sa grandeur ,
 Au plus haut point porteroit la splendeur ,
 Dédaigneroit l'éclat qui l'environne ,
 Et seroit homme en portant la couronne ?
 Tu penserois que ce Roi bienfaisant ,
 L'honneur du monde , humain , compatissant ;
 N'a dû régner qu'en ce temps d'innocence
 Que vit Astrée , & que ta bouche encense ;
 Qu'enfin ce Roi , rival de Saturnus ,
 A partagé le trône de Janus .
 Tu voudrois bien , nous prouvant ton système ?

Contre nos jours lancer tel anathème ,
 Si tes regards du portrait éblouis ,
 En l'admirant n'eussent nommé *Louis* .
 Puis vante-nous le vieil époux de Rhée ,
 Le bon Janus , & ta sévère Astrée ,
 Qui sans raison quitta notre séjour .
 Les Dieux benins en me donnant le jour ;
 Pour mon bonheur m'ont daigné faire naître ;
 Tandis que regne un si paisible Maître .
 Trois fois heureux est le siècle où je vis :
 Siècle de fer ! âge que je chéris !
 Où l'homme n'est plus méchant ni moins

sage ,

Qu'il ne le fut sans doute au premier âge !
 Trop cher Ami , te désoleras-tu ,
 Pour ne plus voir , si jamais on l'a vu ,
 Le Loup content de ses mœurs innocentes ,
 Paître à côté des Brebis bondissantes ,
 L'Aigle dans l'air respecter les Vautours ,
 L'Homme sans bruit vivre parmi les Ours ,
 Et l'Etre enfin , de nos Dieux le chef-d'œuvre ,
 Impunément marcher sur la Couleuvre ,
 Dormir en paix avec le Sanglier ,
 Et se loger sous quelque peuplier ?
 De ne plus voir leur fade nourriture
 Couvrir la terre & mûrir sans culture ?
 Ah ! sur ce point adoucis tes regrets ,
 En contemplant nos granges , nos guérets :
 Pour nos Ayeux la terre étoit fertile .

38 MERCURE DE FRANCE.

Pareil miracle à croire est très-facile ;
Il ne faut pas prendre des soins fort grands ;
Quand on veut bien se contenter de glands.
Tant qu'on voudra qu'on admire nos peres ;
Tel mêts à moi ne me conviendrait gueres ;
J'aime bien mieux labourer mon jardin ,
Enter la pêche , étayer le raisin ,
Qu'attendant tout de ma mere nature ,
A des fruits verts borner ma nourriture.
Je concluds donc enfin de tout ceci
Que l'Age d'Or se trouve encor ici ,
Que comme alors nos plaisirs sont peu stables ;
Mais aussi purs ; les humains supportables :
Que comme alors tous ne sont point parfaits ;
Mais qu'on les peut aimer comme ils sont
faits.

DE MONZAL.

R É P O N S E

De l'Anonyme de Chartrai.

TON amitié seule égale ton style.

Je suis tout consolé : crois-moi ,

Avec un Ami tel que toi ,

De s'affliger il seroit difficile.

Te voir est mon plaisir , t'aimer est mon trésor :

L'âge où tu vis , *Monzal* , est pour moi l'Age
d'Or.

R É F L E X I O N S.

QUAND l'homme ne trouve point jour à parler de lui, il saisit l'occasion de parler de ceux qu'il veut déprimer : si ce qu'il dit des autres n'a pas trait avec lui-même, il cherche à intéresser l'amour-propre de ceux qu'il veut s'attacher.

Ce n'est dans la vie qu'un combat de jeux & de défis où chacun assigne un prix à l'esprit.

L'homme est incompréhensible & tient cela de naissance. Le même enfant pleure de ce qu'on ne lui donne point, & dans le même instant il refuse en pleurant ce qu'il avoit demandé.

Comme on est parvenu à la connoissance de tout ce qui nous environne, à la honte même de ceux qui avoient donné à la nature quelques qualités occultes, quel est le fort ingrat qui ne nous donne pas le bien de nous connoître ?

Un homme qui a de l'acquit dans le monde, que l'on ne voit point *recherché sur lui même*, & qui cherche à plaire à ses amis, voilà ce qu'on demande, & ce désir est si actuel, qu'on ne pense pas devoir être le même.

40 MERCURE DE FRANCE.

Il me semble qu'il en est à peu près de notre politesse comme il en est de nos habits de goût, où il entre beaucoup plus d'art & de finesse que de naturel.

Tel ne sçait varier le ton, selon les différentes sinuosités d'un esprit dissimulé, bisarre, pour ne plus agir que selon le mouvement d'un naturel doux & bienfaisant, qui se trouve en proie tôt ou tard à la satire & aux brocards de ses propres concitoyens.

Silene est obligé par toutes les qualités que l'on peut dire être nées du cœur; mais elles sont quelquefois subordonnées aux fumées du vin; il vous commence un compliment par vous louer, & le finit par vous railler.

Il ne faudroit presque plus, dans le siècle où nous vivons, ni bonté, ni candeur, ni bonne foi, tant il y a peu de sincérité parmi les hommes. La plupart se déguisent, & se tiennent sur la réserve pour minuter ce qu'ils veulent dire, afin de ne point donner de prise à l'homme, qu'ils regardent comme leur ennemi né, & ils ne font jamais en défaut vis-à-vis de leur propre sûreté.

Toutes nos démarches ne sont qu'intrigues & menées, ou, pour mieux dire, la vie n'est qu'un jeu d'application; l'un en-

leve une piece de l'échiquier , un autre une autre , & il arrive après tout cela que l'un ou l'autre est toujours mâté.

Il est assez ordinaire , que quand l'on est retiré chez soi , la modestie regle nos pensées , nos discours & nos façons vis-à-vis de notre ami : mais en compagnie la fatuité nous porte à changer de ton , & pour y paroître , on plaïsante aux dépens d'un ami , que l'on avoit sagement loué en particulier.

D'ordinaire si le conseil est bon , la preuve s'en tire de l'obstination de celui qui n'a point voulu en faire usage.

Obliger un homme de ne point donner dans le spécieux , un homme qui argumente , de nous sauver de la distinction , c'est prendre un homme à son serment.

La vie de l'homme n'est qu'un jour varié par la lumiere & l'obscurité (ce que les Lapons éprouvent mieux que nous) ; on se leve , on mange , on se couche , on marche , on agit & l'on parle : ce sont autant d'opinions momentanées qui reglent ce grand jour. Les mois , les jours , les années ne sont que des marques spécifiques pour en désigner les instans , sans quoi l'on ne pourroit statuer sur ce qui auroit suivi ou précédé. Ainsi l'on peut bien dire : Nous nous coucherons , nous nous leverons , &

42 MERCURE DE FRANCE:

nous payerons ce qu'il vous est dû tantôt ; nous mangerons , nous boirons , & nous mourrons tantôt.

Toutes nos maladies sont de notre état , & de la mauvaise disposition de nos affaires : une ame accablée de chagrins se partage avec le corps.

La Chymie ne connoît point de remèdes naturels , & le public n'en connoît point d'autres que des décompositions chimiques.

Pour se promettre une vie longue , il faudroit prendre le remède avant la maladie.

C'est à force de mettre de l'imagination à nos pensées , que nous venons à outrer la droite raison , & nos raisonnemens , comme ils peuvent être faux , nous portent à des démarches qu'un sentiment intime peut désapprouver.

L'homme par un mauvais raffinement , corrompt sa raison , & la rend inférieure à l'instinct des bêtes. Buvez , dit quelqu'un , parce qu'il faut boire : on le fait sans besoin , & l'on se tue le corps : les animaux se laissent conduire par la soif.

Malgré l'art des Médecins , (dit-on , qui nous affaiblissent) , il me semble que le monde est assez peuplé , & l'on tient de la place. Si le même art pouvoit immortaliser , l'on seroit ferré.

Ce n'est point la nature du mal qui nous fait plaindre nos semblables, c'est le bien que l'on veut aux personnes qui ne sauroient nous porter envie : on ne plaint point un financier à qui l'on a fait un gros vol : on s'étonne seulement qu'il se soit laissé duper.

On ne se fait point aux traits d'un envieux qui nous relance à mesure que nous avançons notre fortune, & l'on devient d'autant plus irréconciliable, que l'un ne renonce jamais à l'avantage du mérite, & l'autre au déplaisir que lui cause l'avancement de son prochain.

L'amour est un bien indiqué par l'indifférence & la haine, & l'on se dédommage par la haine de la perte de l'amour.

Les confidences ont plus de part à l'envie de parler, que les propos minutieux : les Etrangers nous accusent d'inconstance & de légèreté, & ils rient de nos modes. Ce qu'il y a de plaisant, c'est que presque tous nos marchands en font autant.

Un homme qui sauroit tout ce que tant d'autres ont écrit, seroit ce que l'on appelle sçavant : mais parmi tant de systèmes développés, parmi tant d'objections & de critiques, parmi tant d'oppositions dans les sentimens, sauroit-il à quoi s'en tenir ?

44 MERCURE DE FRANCE.

D'ordinaire on n'étudie point sa langue, on l'apprend à la longue. Nous goûtons en passant quelques traits de morale, & l'on ne se fait point un capital de la science des mœurs.

On pourroit dresser des tablettes littéraires pour servir de règle dans le jugement que l'on doit faire des Auteurs anciens & modernes. Chaque pensée a son prix, & il seroit aisé de relever chaque page.

La mémoire est la faculté qui demeure le plus fidèlement attachée à l'ame. Elle se trouve dans les gens du premier âge, se reproduit chez les adultes. Elle est presque la seule qui reste à la vieillesse. Plus un vieillard perd du côté du bon sens, plus il semble gagner de ce côté-là; il est vrai que les choses présentes lui échappent, mais il a les anciennes à sa disposition qui lui tiennent lieu de raisonnement: la mémoire chez lui n'est plus qu'un sens dénaturé.

Il n'y a pas de plus grand désordre que dans la morale. Il est assez rare en relevant tout ce qu'elle a dit, d'y voir assez de méthode, pour ne point dire que les sciences qui paroissent au dessus de la condition de l'homme, ne soient mieux traitées.

Il y a un nombre prodigieux de livres

imprimés qui pourroient se réduire à six volumes. Il est plus d'un Curieux qui, pour une pensée, a eu celle de mettre un livre au jour,

V E R S

A Mademoiselle Arnoud, sur son rôle de Psyché.

IMMORTELLE Psyché, recevez mon hommage;
 De vos talens il est l'ouvrage.
 Vos charmes, votre esprit, votre jeu, vos accens
 Enchantent tous les cœurs, & captivent nos sens;
 Vous méritez qu'un Statuaire
 Dans le Temple des Arts représente vos traits;
 Jugez vous-même des effets
 Que chez les mortels a pu faire
 L'assemblage de vos attraits,
 Puisqu'à l'Amour vous sçavez plaire,
 Dès fêtes de Paphos l'Auteur ingénieux
 Vous fait par Terpsichore offrir une couronne;
 Il prévient nos desirs, il enchante nos yeux,
 Et chaque spectateur, comme lui, vous la donne;

A Mlle Lemiere, sur son rôle de l'Amour,

J craignois le Dieu des Amans;
 Je l'avois vu perfide, inhumain & volage;

46 MERCURE DE FRANCE.

Mais quand il tient votre langage ,
C'est un Dieu plein de sentimens.
Si l'Amour est charmant , adorable Lemiere ,
Vous êtes mille fois plus charmante que lui ,
Puisqu'en ce jour , pour mieux nous plaire ,
Il a besoin de votre appui.

A Mademoiselle Lany , sur sa danse dans le Ballet de l'Inconstance.

AIMABLE muse de la danse ,
J'avois juré de n'être plus Amant ;
Je ne crains point qu'Amour s'offense ,
Si pour vous je romps mon serment :
Croit-on que votre inconstance
M'eût fait changer de sentiment ?

A Mademoiselle Puvigné , sur sa danse dans le pas de deux.

AUSSI belle qu'Iris , que Flore & que Pomone ,
Vous enchantez mon cœur , aimable Puvigné ;
De vos pas la légèreté
Attire , émeut , séduit ; étonne.
Quelle riante nouveauté ?
Vous formez un tableau que le goût affaïsonne ;
Aux charmes de la volupté ,
Il faut enfin qu'on s'abandonne.
Lorsque vous couronnez Psyché ,
Le Public aussi vous couronne.

TRADUCTION de la neuvieme Ode
du troisieme Livre d'Horace. *Donec
gratus*, &c. Stances irrégulieres.

HORACE, THÉMIRE (1).

Horace.

QUAND tu m'aimois, trop ingrate Thémire ;
Et que ton cœur n'étoit fait que pour moi ;
Plus fortuné qu'un Roi ,
Je passois d'heureux jours sous ton aimable em-
pire.

Thémire.

Quand tu m'aimois, & que nulle rivale
Ne troubloit les transports de nos tendres amours ;
A celle d'Ilia ma gloire étoit égale :
Heureuse, ainsi que toi , je passois d'heureux
jours.

Horace.

J'adore Iris : Iris dont le doux chant ,
Joint aux sons de son luth , tient mon ame
asservie.

(1) Le texte porte Lydie ; mais j'ai cru pouvoir
y substituer le nom de Thémire. Dans la traduc-
tion des Œuvres d'Horace qui vient de paroître ,
M. le Président Boubier met Sylvie au lieu de
Chloé, Philene au lieu de Calais.

48 MERCURE DE FRANCE.

Pour elle, je mourrois content,
Si le ciel à ce prix lui conservoit la vie.

Thémire.

Le beau Lydas me ravit & m'enchanté ;
Il me fait sans cesse la cour :
Oui, je mourrois deux fois contente ;
Si le ciel à ce prix lui conservoit le jour.

Horace.

Mais si, quittant ma nouvelle maîtresse ;
Vers un plus cher objet je fixois mon ardeur ;
Si par un prompt retour que dicte la tendresse ;
J'offrois à Thémire mon cœur.

Thémire.

Quoique le beau Lydas m'ait engagé sa foi ;
Et que tu sois inconstant & volage ;
De mon sincère amour, pour te donner un gage ;
Je voudrois vivre & mourir avec toi.

LE TRIOMPHE DE LA RAISON, ALLÉGORIE.

DANS le premier âge du monde, la vertu & la raison régnoient sur les hommes. Elles les rendoient heureux ; mais sous le règne de Nembrod, les passions jusqu'alors

jusqu'alors inconnues , commencerent à paroître sous celui de Sémiramis ; elles devinrent si puissantes , qu'elles entreprirent de chasser la vertu & la raison. Celles-ci abandonnées des humains , & trop foibles pour résister à leurs cruels ennemis ; abandonnerent l'Empire que Jupiter leur avoit donné sur les hommes ; & sous le nom d'Uteris & de Noraïs , elles furent chercher dans les déserts un asyle assuré. Ceux qu'elles avoient rendus heureux , les abandonnerent. Mélanie , & Céphale son épouse , eurent seuls le courage de les suivre. Couple heureux ! pourquoi n'a-t'on pas celui de vous imiter !

Elles fixerent leur séjour dans une grotte que la nature avoit pris soin d'embellir. Elle étoit tapissée de coquillages de différentes couleurs ; leurs nuances n'étoient point assorties avec art ; elles ne formoient point de ces compartimens réguliers qui ne présentent jamais aux yeux que le même objet , & dont l'uniformité nous lasse. L'irrégularité avec laquelle elles étoient placées , offroit toujours quelque chose de nouveau à la vue. Elle étoit pavée d'un gazon en tout temps émaillé de fleurs ; une prairie charmante l'entouroit ; sa fraîcheur étoit entretenue par un ruisseau qui faisoit mille détours , & dont les

50. MERCURE DE FRANCE.

eaux plus claires que le crystal , rouloient lentement sur un sable argenté. Son doux murmure mêlé avec le gazouillement de mille oiseaux , formoit un concert délicieux. Assez près de-là, on voyoit une forêt impénétrable aux rayons du soleil. Les chaînes aussi vieux que les temps, élevoient, à l'envi, leurs têtes orgueilleuses; le jasmin & le chevre-feuille, quoique foibles arbuttes, n'avoient pas voulu leur laisser la gloire d'embellir seul cette aimable séjour. Ils s'étoient entrelassés dans leurs rameaux, & la terre étoit couverte des fleurs qu'ils laissoient tomber.

Peu de jours après son arrivée dans ces beaux lieux , Mélanie mit au jour un fils. Elle l'élevoit avec grand soin , elle l'aimoit tendrement , sa vie étoit douce & tranquille ; mais le Destin jaloux de son bonheur , lui enleva son époux. Que seroit-elle devenue à ce funeste coup sans la Vertu & la Raison ! Elles ne l'abandonnerent point à ses peines. Pleurez, lui dirent-elles : votre douleur est juste , mais elle doit avoir des bornes : vos larmes deviendroient enfin criminelles, & vous devez respecter les ordres du destin.

Mélanie toujours docile à leurs raisons , essuya bientôt ses larmes. Les Dieux touchés de sa soumission , résolurent de la

réunir à son époux. Les Parques obéissent à l'instant, & vont trancher le fil de ses jours. Elle sent avec tranquillité approcher la fin de sa vie; & ce moment si terrible pour ceux qu'asservissent les passions, fut pour elle rempli de charmes. Elle prend son fils, l'embrasse tendrement; & le remettant dans les bras d'Utéris & de Norais: N'abandonnez pas ce cher enfant, leur dit-elle; qu'il soit élevé par vous; dites-moi que vous lui ferez à jamais éviter les passions, & je descendrai sans regret sur les sombres bords.

Ce que vous demandez ne dépend pas de nous, répondit Utéris. Votre fils éprouvera leur tyranie; ainsi l'ordonne le destin. A ces mots Mélanie parut accablée du chagrin le plus vif. Tranquillisez-vous, reprit Norais: votre fils, il est vrai, ne suivra pas toujours la vertu: une bouillante jeunesse le livrera aux passions; mais je sçaurai le retirer d'une esclavage honteux, & le ramener à la vertu.

Mélanie satisfaite voulut lui marquer sa reconnoissance; mais elle expira. Son ame alla habiter les champs Elisées.

Iphis (c'étoit le nom de cet enfant chéri) ne connut donc plus d'autre mere qu'Utéris & Norais. Il passoit près d'elles la vie la plus heureuse. Une partie du jour étoit

52 MERCURE DE FRANCE.

employée à l'étude & aux exercices qui convenoient à son âge ; le reste à des amusemens innocens : la vertu & la raison ne les condamnent pas. La chasse, la pêche, la promenade lui fournissoient tous les jours des plaisirs nouveaux. Heureux s'il eût toujours vécu ainsi ! Mais le temps prescrit par le destin approchoit ; il avoit atteint sa quinzième année, lorsqu'Utérís lui fit ce discours.

Je vais, mon cher Iphis, quitter cet aimable séjour. Une partie de mes sujets me rappelle. Oubliant leur ingratitude, je vole à leur secours. Avez-vous le courage de me suivre ? Ce doute m'humilie & m'afflige, répondit Iphis, le visage couvert d'une rougeur modeste. Quoi ! aimable Utérís, avez-vous pu penser que je vous abandonnerois ? n'est-ce pas vous, qui faites tout le bonheur de ma vie ? n'ai-je pas toujours fait gloire de vous suivre ?

Il est vrai, reprit Utérís : mais dans ces déserts, éloigné des passions, vous n'aviez pas d'obstacle à surmonter. Je ne veux point vous en imposer pour suivre mes pas : il vous faudra livrer tous les jours de nouveaux combats ; l'amour, l'ambition, la prodigalité, l'avarice, chercheront à vous séduire : pour peu que vous prêtiez l'oreille à leur voix enchanteresse, vous vous égarerez.

Non, reprit Iphis avec vivacité; rien n'est capable de me séparer de vous. J'aurois mieux subir la mort la plus cruelle; je suivrai vos traces; j'en suis sûr; Noraïs sera mon guide.

Je vois avec chagrin, reprit celle-ci, que la présomption a déjà infecté votre cœur. Quoi! sans me consulter vous comptez sur moi! Voilà l'aveuglement des foibles mortels, s'écria-t-elle! Esclaves des passions, ils croient encore que je leur sers de guide; & lorsque touchée de leurs maux, je viens à leurs secours, ils sont au désespoir de me reconnoître, & m'accablent d'injures. Je suis foible, hantaine, ennemie des plaisirs. Loin de contribuer à leur bonheur, je les rends malheureux. C'est ainsi que vous penserez dans peu, poursuivit-elle en se tournant du côté d'Iphis; mais apprenez, jeune homme, que j'abandonne aux passions ceux qui comptent trop sur moi, & ce n'est que par la crainte de me perdre qu'on peut me conserver. Mais c'est employer trop de temps en discours inutiles; allons, chere Uteris, au secours de ceux qui nous appellent, nous trouverons encore des sujets fideles.

Iphis peu fait aux reproches de Noraïs, en fut accablé; & tombant à ses genoux;

34 MERCURE DE FRANCE.

Abandonnez-vous, lui dit-il, le fils de Mélanie ? avez-vous oublié qu'il fut confié à vos soins ?

Je vous aime toujours, dit-elle en l'embrassant tendrement ; & malgré votre présomption, je veux bien éclairer vos pas. Mais pour ne vous point égarer, veillez toujours sur vous-même, & ne me perdez jamais de vue. Il promit de suivre exactement son avis : elles continuèrent leur route.

Les Passions instruites de la résolution qu'elle avoit prise de se montrer à l'Univers, en furent effrayées. Elles sçavoient bien que la vertu & la raison, quoique peu suivies des hommes, en étoient toujours respectées ; leurs noms même étoient sacrés parmi eux : ils se rappelloient avec plaisir la douceur de leur regne ; & plusieurs lassés enfin de la tyrannie de leurs ennemis, les cherchoient déjà avec empressement. Il parut donc nécessaire aux Passions de s'opposer aux progrès qu'elles pourroient faire. Elles s'assemblent en tumulte ; elles tiennent un conseil, où président la Colere, l'Envie & la Vengeance. Chacune dit son avis : elles se disputent, se querellent. Ce ne sont plus ces Passions qui, pour séduire les mortels, affectent tant de douceur. Elles avoient quitté le voile qui

les couvre : la fureur les anime ; elles en viennent aux mains les unes avec les autres.

Arrêtez , leur cria l'Illusion. Avez-vous oublié que je puis seule empêcher les humains de retourner à la vertu ? Vous le sçavez , une seule voie conduit à elle. Je me placerai à l'entrée ; je gagnerai ceux qui s'y présenteront : je les ramenerai sûrement à vous ; & s'ils la retrouvent un jour , je jure par le styx , que ce ne sera que lorsqu'ils auront cet âge qui les rend incapables de vous suivre.

A ces mots une joie folle s'empare d'elles : elles croient déjà voir la vertu & la raison abandonnées des hommes, elles se font encore le barbare plaisir de leur enlever le jeune Iphis. Elles confient ce soin à la plus cruelle des passions. Elle cache sa malice sous un air tendre & enfantin. Pour mieux séduire les hommes , elle se faisoit précéder par les jeux & les ris : mais bientôt ils s'envolent ; & on voit en leur place les soupçons , l'inquiétude , la noire jalousie , la haine , la fureur , & quelquefois les meurtres les plus affreux. Malgré tant d'horreurs , elle avoit trouvé le secret de se faire désirer ; & sous le beau nom d'amour , elle régnoit sur tout l'Univers : les Poètes mêmes aveuglés par elle , chan-

96 MERCURE DE FRANCE.

toient la douceur de son empire. Depuis long temps , elle étoit jalouse du bonheur d'Iphis ; elle ne négligea rien pour le séduire.

Elle prend les traits d'un bel enfant , charge ses épaules d'un carquois ; & tenant à la main le flambeau fatal dont elle enflamme les cœurs , précédée par l'Illusion , les Jeux & les Ris , elle vole au devant d'Iphis. Dès qu'elle paroît , elle répand ses prestiges sur la terre. Il la voit à l'instant changer de face. Les prairies sont plus belles ; les fleurs ornées de couleurs plus vives ; elles exhalent des parfums exquis ; l'oranger & le myrthe se tiennent ensemble , & forment des réduits charmans ; les tendres oiseaux semblent par leurs chants appeler l'Amour ; un concert voluptueux se fait entendre , & les échos répètent mille fois le nom de plaisir. L'Amour , les Jeux & les Ris entourent Iphis. Il ne peut résister à tant de charmes , bientôt il perd sa tranquillité : une joie folâtre s'empare de son cœur ; il ne raisonne plus , & les suit à Babylone.

Sémiramis régnoit dans cette superbe Ville. Cette grande Reine , que son courage élevoit au dessus de son siècle , fut tour-à-tour la victime de l'ambition & de l'amour. Pour satisfaire la première , elle

avoit relégué dans une Province éloignée le jeune Ninias, son fils : elle craignoit qu'il ne prît un jour les rênes de l'Empire, que son pere lui avoit laissé. Pour se rassurer contre cette crainte, elle voulut le rendre incapable de régner, en le faisant élever dans les bras de la Mollesse. Mais le Dieu de Cythere, toujours ennemi de l'ambition, enleva le jeune Prince, le conduisit à Babylone, & remplit le cœur de Sémiramis de l'amour le plus tendre pour ce fils qu'elle ne connoissoit pas. Oubliant l'ambition, elle se livra sans réserve à sa dernière passion. Elle n'étoit plus occupée que du soin de plaire à Ninias, quoiqu'elle ne fût plus dans la première jeunesse. Sa cour devint le centre des plaisirs : les réflexions furent bannies de ce séjour malheureux : on ne s'occupoit que de bal, de spectacle & de festins, dont la licence faisoit horreur à la raison & à la vertu ; enfin de ces plaisirs bruyans qui, en ébranlant l'ame, la rendent incapable de goûter les plaisirs doux & innocens.

Iphis trouva bientôt languissans ceux qu'il avoit goûtés dans la solitude, & se livra sans réserve à ceux que la mollesse lui présenta. Mais de tels plaisirs sont-ils faits pour remplir le cœur de l'homme ? Il trouve du vuide dans le sien : il porte par-

58 MERCURE DE FRANCE.

tout une inquiétude dont il ne veut pas connoître la cause ; & pour s'en affranchir, il se livre inutilement à de nouveaux plaisirs.

La Raison crut avoir trouvé le moment favorable pour le ramener à la vertu. Elle paroît, mais il tourne ses regards d'un autre côté.

Est-ce Iphis, dit-elle, qui fuit ma vue ? Iphis, à qui dès son enfance j'ai prodigué les plus tendres soins ? Qu'ai-je donc qui puisse vous effrayer ? Vous êtes trop sévère, lui dit-il ; vous condamnez tous les plaisirs.

Je ne condamne, repliqua-t'elle, que ceux que procurent les passions, parce qu'ils sont faux & trompeurs, & qu'ils ôtent à l'ame la tranquillité qui doit faire son bonheur. Mais raisonnons un peu, si toutefois on peut raisonner quand on est sous le joug des passions.

Raisonner, ha ! vraiment, répartit Iphis, vous me proposez-là un bel amusement ! Raisonner à mon âge ! c'en seroit assez pour me perdre de réputation parmi tous les jeunes gens de Babylone. Allez donc raisonner avec quelques-uns de ces vieillards que vous tenez sous votre empire ; & lorsque l'âge m'aura rendu, comme eux, incapable de suivre ces plaisirs.

j'écouterai vos leçons. A ces mots la Raison disparut, & attendit un moment plus favorable pour le tirer de ses égaremens.

Iphis charmé de s'en être débarrassé, ne pensa plus qu'à remplir le vuide de son cœur par de nouveaux plaisirs. Sémiramis donnoit un bal. Il ne négligea rien pour y paroître avec avantage. Sa parure fut aussi recherchée que celle d'une coquette. Satisfait de sa figure, il se rend au palais. A peine est-il entré, qu'il jette un regard dédaigneux sur toutes les beautés qui composoient cette brillante assemblée. Sa vanité lui persuada qu'elle se feroit une gloire de lui plaire. Il en devint plus impertinent; il osa même parler avec mépris de ce sexe aimable: c'étoit l'usage des petits-mâtres de ce temps-là; & cet usage, quoique très-contraire à la politesse, n'en est pas moins venu jusqu'à nous. Enfin il alloit s'attirer la haine de toutes les femmes & le mépris des hommes sensés, lorsque la jeune Elvire parut. C'étoit une brune piquante, vive, étourdie, coquette à l'excès; la nature l'avoit douée de toutes les graces qui font d'ordinaire naître une violente passion, & l'Amour lui avoit donné tous les défauts qui peuvent désespérer un Amant. Tel étoit l'objet qu'il avoit choisi pour rendre Iphis malheureux; car ce Dieu

20 MERCURE DE FRANCE:

cruel, qui ne se plaît que dans les larmes & le désespoir, ne blesse jamais du même trait deux cœurs : il ne peut souffrir des heureux, & le vrai bonheur est pour jamais banni de son empire. Choissant donc de son carquois la fleche la plus aiguë, il la décoche : elle part, & va au cœur d'Iphis faire une profonde blessure. L'Amour rit des maux qu'il va causer ; & prenant une fleche émoussée, il ne fait au cœur d'Elvire qu'une légère égratignure.

L'infortuné Iphis fixe dans le moment ses regards sur Elvire. Il sent en la voyant une douce émotion : il se place près d'elle, n'est plus occupé que du soin de lui plaire. Flattée de la préférence qu'il lui donne, elle lui en marqua sa reconnoissance par un regard des plus tendres. Il enflamma Iphis de nouveaux feux ; & son amour étant trop violent pour garder le silence, il résolut d'en faire l'aveu. Mais en ayant trouvé l'occasion, il devient timide. Il oublie son amour-propre, & craint de n'être pas écouté. Qu'il connoissoit peu les coquettes ! Elles reçoivent toujours avec plaisir une déclaration d'amour : leur vanité en est flattée : elles se font une gloire de l'emporter sur les autres belles : elles croient aimer ceux qui leur procurent ce foible avantage ; mais dans le fonds elles n'aiment rien.

Elvire étoit trop pénétrante pour ne pas s'appercevoir de son triomphe , & du trouble d'Iphis. Elle travailla à le rassurer : elle y parvint.

Vos charmes , lui dit-il , ont fait sur mon cœur une impression qui ne s'effacera jamais. Je vous adore , belle Elvire : je fais mon bonheur de vous plaire. Puis-je espérer qu'une passion aussi tendre & aussi délicate que la mienne, trouvera chez vous un peu de retour ?

J'admire , reprit-elle avec un souris enchanteur , les effets de la sympathie. Vous avez fait sur mon cœur la même impression , & je sens malgré moi que je vous aime. Une autre , continua-t-elle , vous auroit fait acheter par plusieurs jours de soins un pareil aveu : mais je suis née sincère , & ne sçais point dissimuler mes sentimens.

Iphis se crut alors le plus fortuné des mortels. Il ne trouve point de terme assez fort pour exprimer sa joie & son amour. Elvire voit son embarras avec plaisir. Ils se jurent mille fois une tendresse éternelle , & l'Amour rit de leurs sermens.

La nuit cependant alloit finir son cours , lorsque Morphée répandit ses pavots sur Sémiramis & toute sa cour. Bientôt ils sentent leurs yeux appesantis. On sort , &

62 MERCURE DE FRANCE.

chacun va se délasser dans les bras du sommeil des fatigues du bal. Tout dort. Iphis seul veut en vain se livrer au repos : il se rappelle les charmes d'Elvire, le tendre aveu qu'elle lui a fait ; & plein des transports les plus vifs, il s'écrie : Amour, Amour! toi seul, tu peux me rendre heureux, & je veux toujours vivre sous ton empire.

Content de la résolution qu'il vient de prendre, il court chez Elvire. L'Inquiétude, sous les traits d'une vieille, en garde la porte. Arrêtez, lui dit-elle d'une voix enrouée : Elvire est revenue du bal avec une migraine horrible, elle n'est point visible.

A ces mots, il sent un froid mortel : son sang s'arrête dans ses veines ; & bientôt reprenant un cours trop rapide, il va donner à son cœur un mouvement impétueux. Son imagination ne lui présente que des objets affreux. Il voit Elvire mourante : elle tourne sur lui ses yeux languissants ; & d'une voix presque éteinte, elle l'assure encore de sa tendresse. Cette idée l'attendrit. Il verse des larmes : il croit être séparé d'elle pour toujours. L'Espérance vient à son secours : mais elle n'est point assez forte pour chasser tant d'idées cruelles. L'Inquiétude s'étoit emparée de lui : elle le promène dans les lieux les plus

sombres; elle le ramene chez lui si fatigué, qu'à peine peut-il se tenir. Il passe la nuit dans une agitation continuelle. Il croit que l'aurore se leve plus tard qu'à l'ordinaire. Dès qu'elle paroît, il court chez Elvire : on lui dit qu'elle se porte mieux. Il passe de l'inquiétude à la joie la plus vive; il attend avec impatience le moment où il lui sera permis de paroître à ses yeux.

Il arrive enfin ce moment si souhaité. Il vole à son appartement, se jette à ses genoux, prend une de ces belles mains, la baise avec transport, lui raconte ce qu'il a souffert, & l'assure de son amour dans les termes les plus tendres.

Elvire alloit répondre, on annonce Florinde. Elle entre. Que devint Iphis à sa vue! Il peut à peine cacher le dépit qui l'anime: il soupire, regarde tendrement Elvire, & garde le silence. Que les moments lui paroissent longs! Il attend avec impatience le départ de Florinde; mais elle annonce qu'elle dînera chez Elvire. Ce discours l'accable: il demeure pâle, interdit; & bientôt l'inquiétude, compagne fidelle des passions, vint encore le tourmenter. Pour la cacher, il sort; & enseveli dans la plus profonde rêverie, il descend l'escalier. Un Prêtre d'Apollon le montoit. Accablé par les années, ses pas étoit chan-

64 MERCURE DE FRANCE.

celans. Iphis, sans respect pour le Ministre de ce Dieu, passe brusquement près de lui, le renverse; & sans daigner le relever, il continue sa route.

L'Amour voit son inquiétude, & ne le trouve point encore assez malheureux. Venez, dit-il, Déesse qu'enfanta l'enfer dans sa colere; venez, noire Jalousie: que la haine & la fureur vous suivent. Allez infecter de votre poison le cœur d'Iphis. Que le désespoir arme son bras; qu'il se trace lui-même une route aux enfers, & que le récit de ses malheurs fasse trembler les ombres que les Parques ont dérobées à ma puissance. Il dit, & Iphis sent un trouble qu'il ne connoît pas. Les soupçons l'accompagnent: il doute pour la première fois de la sincérité d'Elvire. Il craint qu'un autre ne possède son cœur. Il cherche l'objet de sa jalousie. Aveuglé par elle, il le trouve dans le Prêtre qu'il vient de renverser. Quel est cet homme, dit-il? Pourquoi vient-il chez Elvire? seroit-il son Amant? l'aimerait-elle? Non, je lui fais une injure. Elle m'a dit qu'elle m'aimoit: elle est trop sincère pour me tromper. Mais pourquoi recevoir Florinde, & la recevoir dans le moment où je lui jurois une tendresse éternelle, la recevoir sans chagrin? Que dis-je! Elle l'a reçue avec

joie : Ne seroit-elle point la confidente d'un nouvel amour ?

Agité par mille incertitudes , il court chez Dorimon ; c'étoit son ami & le confident de ses feux. Ah ! mon cher Dorimon , dit-il en l'embrassant ; je suis le plus malheureux des hommes , Elvire est une perfide ; elle me trompoit , lorsqu'elle m'assuroit de sa tendresse : un autre possède son cœur. Quelle preuve en avez-vous , répondit cet ami ? De très-certaines , repartit Iphis : en sortant de son appartement , j'ai rencontré un jeune homme ; il révoit trop profondément pour n'être pas son amant. Il est beau , bien fait & vêtu magnifiquement. Que de raisons pour plaire à l'ingrate !

Au portrait que vous me faites , lui dit Dorimon , je reconnois Atis ; mais depuis plusieurs jours ils avoient rompu ensemble. Auroient-ils renoué ? Que m'apprenez-vous , reprit Iphis avec vivacité ? Atis a soupiré pour Elvire ? Elle l'aimoit ? Que je suis malheureux ! C'est lui sans doute , qui alloit l'assurer de l'amour dont il brûle pour elle. Dans ce moment peut-être , il est à ses genoux : elle lui dit qu'elle l'aime. Ah ! je vais me venger de sa perfidie , s'écria-t'il en fureur , en immolant à ses yeux cet amant trop chéri. Qu'allez-vous faire ,

66 MERCURE DE FRANCE.

repliqua son ami ? Atis est-il responsable des perfidies d'Elvire ? Pensez qu'elle seule mérite votre courroux. Hé-bien , je vais chez elle l'aecabler d'injures , & mourir à ses pieds.

En vain Dorimon veut le retenir , il lui échappe ; il court chez Elvire ; elle étoit seule dans son appartement : il entre , la regarde , & déjà il la trouve moins coupable. Quoi , vous êtes ici , dit-elle en riant ? Votre brusque départ m'avoit fait penser que je ne vous reverrois plus. Et vous le souhaitiez peut-être , répondit Iphis d'un ton affligé. Ah ! cruelle , pourquoi me tromper ? Pourquoi feindre pour moi une tendresse que vous ne ressentiez pas ? Atis seul possède votre cœur , & j'en suis le plus malheureux des mortels.

Elvire ne fut point déconcertée ; ses pareilles sçavent dissimuler. Atis , dit-elle : vous m'étonnez ; c'est de tous les hommes celui qui me pleroit le moins : prévenu en sa faveur , il croit posséder le cœur de toutes les belles ; cette chimere passe chez lui pour réalité , & il se fait une gloire des bonnes fortunes , dont il n'a point joui. Cet homme , qui ne sçauroit vous plaire , & dont vous me faites un portrait indigne , vous l'avez cependant reçu ce matin. Ah ! pour le coup , la tête vous a

tourné, reprit Elvire. Quoi, vous avez pris pour Atis le prêtre d'Apollon ? Un visage décharné, un front chauve, une longue barbe blanche, & l'habit singulier des ministres de ce Dieu, n'ont pu vous détramper.

Qu'on s'en laisse facilement imposer par ce qu'on aime ! Iphis persuadé qu'Elvire n'avoit point aimé Atis, est honteux d'avoir pris pour lui un vieillard décrépît, tombant à ses genoux ; il lui demande pardon dans les termes les plus soumis, & lui fait les plus tendres protestations de l'amour qu'il sent pour elle ; Elvire lui donne les plus fortes assurances du sien, & il sort rempli de la joie la plus vive.

Mais l'idée d'Atis vint bientôt le troubler : il est tourmenté par mille soupçons, il les oublie près de l'objet aimé : en est-il séparé, ils reviennent avec plus de violence. N'étant pas le maître de les chasser, il cherche à les éclaircir ; il ne dort plus ; il ne scauroit prendre un moment de repos. Sous des déguisemens différens, il la suit en tous lieux ; la nuit même il ne peut se résoudre à quitter sa porte. Il y étoit en sentinelle, lorsqu'une vieille le prenant dans l'obscurité pour un autre, lui remit un billet de la part d'Elvire. Il le prend en tremblant ; il peut à peine respi-

68 MERCURE DE FRANCE.

rer : prêt à avoir l'éclaircissement de ses soupçons , il n'ose ouvrir ce fatal billet , il craint de trouver sa maîtresse coupable ; il déteste sa jalousie , & ne peut s'empêcher de lui céder : il l'ouvre donc , & lit ces mots :

» Vous avez tort , mon cher Damon ,
» de penser que j'aime Iphis ; c'est un jeu-
» ne étourdi , qui peut amuser , mais qui
» ne sçauroit attacher : vous seul possédez
» mon cœur , & c'est me faire une injure
» que d'en douter. Venez donc me deman-
» der pardon , & soyez persuadé que je
» n'aimerai que vous. »

Que devint Iphis à cette lecture : la honte , le dépit , le désespoir s'emparent de son cœur : il sent pour lors les malheurs inséparables de l'amour : il hait la vie , il souhaite la mort. Il alloit se la donner , lorsque la Raison arrêta son bras. Ah ! cruelle , lui dit-il , pourquoi vous présenter à mes yeux ? Et puisque vous n'avez point eu assez de force pour me garantir des passions , laissez-moi me soustraire à leur joug , en terminant une mal heureuse vie.

Cesser de vivre pour une maîtresse , beau projet , s'écria Norais , & bien digne de la passion qui vous l'inspire ! Je sçais ce qu'elle vous fait souffrir , continua-t-elle , & j'en suis touchée. Mais ,

Iphis, c'est dans les grands malheurs qu'il faut montrer le plus de fermeté. Je ne vous dirai point qu'il faut combattre votre ennemie, elle a pris trop d'empire sur votre cœur pour que vous puissiez la vaincre : mais il faut la fuir ; il faut avoir le courage de me suivre, & je vous réponds de la victoire.

Où, reprit Iphis, après un moment de silence, où, je vous suivrai, trop aimable Raison : mais avant que de partir, je vais chez Elvire l'accabler de reproches, & lui montrer tout le mépris que je sens pour elle.

Vous voulez donc encore être le jouet de sa coquetterie ? Et bien, allez à ses pieds lui jurer une tendresse éternelle ; elle saura vous persuader qu'elle n'est pas coupable, & . . . Ah ! plutôt aux Dieux qu'elle fût innocente, interrompit Iphis ! Mais peut-être l'est-elle, peut-être lui fais-je tort d'en douter. Elle avoit l'air si sincère, lorsqu'elle m'assuroit de sa tendresse. Et ce billet que vous avez reçu, reparut la Raison, à qui s'adressoit-il ? Ah ! cruelle, pourquoi me rappeler sa perfidie ? Je voulois l'oublier, mais peut-être reviendrait-elle à moi. Ne vous en flattez pas, reprit encore Norais, mais quand elle y reviendrait, n'avez-vous pas éprouvé

les peines de l'amour ? Ne sentez-vous pas qu'il ne sçauroit rendre heureux ? Faut-il, pour vous en convaincre, retracer à vos yeux les cruautés de cette passion ? Faut-il vous dire le spectacle sanglant qu'elle vient de donner à Babylone ? Vous sçavez la tendresse que Sémiramis ressentoit pour Ninias depuis long-temps ; cette grande Reine étoit dévorée par la jalousie ; elle a sçu que Ninias & son amante devoient se rendre au milieu de la nuit , au tombeau de Ninus. Sans respecter les manes de son époux , elle y est accourue pour immoler sa rivale aux yeux de son amant. Le glaive étoit déjà levé , lorsque Ninias l'a prévenue , en enfonçant le sien dans le cœur de celle qui lui avoit donné le jour. Sémiramis apprend en expirant , que son meurtrier est son amant & son fils. Ninias pénétré des horreurs que l'amour vient de lui faire commettre , court au fond de son Palais cacher à jamais sa honte aux yeux de l'Univers , qu'il vient d'effrayer par son crime. Elle dit, & voyant qu'Iphis balançoit , elle l'entraîna malgré lui.

Il la suivoit , triste & rêveur : les soupirs qui lui échappoient , prouvoient assez que son cœur n'étoit point tranquille. Vous soupirez , lui dit Norais , vous ne me sui-

rez qu'à regret. Voilà l'effet des passions : vous ne trouverez plus avec moi cette tranquillité que vous y avez goûtée. Tel est le sort des humains ; sont-ils une fois sortis de cet état d'innocence qui fait le vrai bonheur , ils ne retrouvent plus une parfaite tranquillité : l'inquiétude & les remords sont la punition des foiblesses auxquelles ils se sont abandonnés ; je puis diminuer leurs peines , je puis même les ramener à la vertu ; mais ils ne sçauroient parvenir à être parfaitement heureux jusqu'à ce que la mort ait effacé les traces que les passions ont laissées dans leurs cœurs.

Iphis écoutoit attentivement ce discours, lorsqu'il crut reconnoître la voix d'Elvire. A cette voix , pour lui si pleine de charmes , il s'arrêta , & vit assez près de lui une femme qui lui parut d'une beauté ravissante.

Où fuyez-vous , lui dit-elle ? Faut-il pour une maîtresse infidelle renoncer à tous les plaisirs , & vous aller confiner dans un désert. Le fils de Cypriis est-il donc le seul Dieu qui puisse vous rendre heureux , lui , dont les plaisirs effeminés énervent le courage , & rabaisent l'ame la plus élevée. Hercule l'éprouva : mille actions éclatantes l'avoient placé au rang

des demi-Dieux, l'amour vint effacer sa gloire, & les mortels indignés ne le virent qu'avec mépris filer aux pieds d'Omphale. Imiter les vertus de ce Héros, mais fuyez-en les foiblesses. La gloire doit seule vous attacher, & c'est moi qui la donne. Mon nom est l'ambition, ma puissance est sans bornes. J'éleve & renverse les trônes à mon gré : presque tous les Rois sont mes esclaves, & je regne sur tout l'Univers.

A ces mots un nuage d'or & d'azur la dérobe aux yeux d'Iphis; il la prend pour une Divinité, & quoiqu'il ne la voye plus, elle est toujours présente à son idée. Il oublie la perfide Elvire, & retourne à Babylone l'esprit rempli de mille projets ambitieux.

A peine est-il arrivé, que, sans se donner un moment de repos, il court chez tous ceux qu'il croit nécessaires à son élévation. Que de peines ne lui en coûte-t'il pas pour obtenir un moment d'audience ! Que de mépris ne lui fait-on point effuyer ! Rien ne le rebute : il leur fait assiduellement sa cour, & oublie la sincérité, toujours compagne de l'innocence. Il loue, flatte, & paroît admirer ceux, que dans le fond du cœur il méprise : il ne rougit pas même de se rendre, pour leur plaire, l'agent des

des plus indignes plaisirs. Après bien des peines, il obtint enfin un emploi à la cour; mais ses desirs ne sont pas satisfaits. Il veut un gouvernement. Pour l'obtenir, que de politique, que de ressorts ne faut-il pas faire jouer! Il en est tout occupé: il passe la nuit à former des projets. Le jour, il assiege la porte des Ministres, & on accorda à ses importunités bien plus qu'à son mérite, ce qu'il demandoit. Il devoit être content: mais l'ambition se borne-t-elle jamais?

Quoi! lui dit-elle, capable de tenir les rênes d'un Empire, vous vous contentez du vain titre de Satrape. Ignorez-vous que le foible Ninias languit dans les bras de la mollesse, & que les Babyloniens, peuple belliqueux, veulent un Roi qui les mène aux combats & à la gloire. Déjà les Gouverneurs des Provinces, las d'obéir à un Prince efféminé, n'attendent qu'une occasion pour secouer un joug qui leur paroît honteux. Obéissans à ma voix, ils veulent se rendre indépendans. Profitez de ces conjonctures: liez-vous avec eux: allez ensemble renverser le trône d'un Prince indigne de régner, & lavez dans son sang, la honte d'avoir servi un tel maître.

Ha! que me proposez vous, répondit Iphis? Quoi! je trahirai ma patrie, mon

74 MERCURE DE FRANCE.

Roi & mon bienfaicteur ! Parjure à mes serment , j'irois d'une main sacrilege enfoncer dans son sein le fer dont il arma mon bras pour le défendre ! Me préserve à jamais les Dieux de commettre de pareils forfaits.

Vain scrupule , reprit l'Ambition , & bon pour le vulgaire : mais ils sont indignes de vous. Apprenez que mes favoris sont au dessus des loix les plus sacrées. Ils doivent , pour me plaire , sacrifier pere , enfans , amis , bienfaicteurs , & ne connoissent jamais les sentimens de la nature & de la reconnoissance.

Ce discours pénétra Iphis d'horreur. Son cœur n'étoit point encore tout-à-fait corrompu , & pour le séduire , il falloit lui déguiser le crime. L'ambition prit donc un autre tour. Je suis charmée , dit-elle , des sentimens que vous faites paroître. Comme vous , j'aime la vertu ; & lorsque j'ai parlé différemment , je voulois vous éprouver. Je sçais ce qu'on doit à ses Rois , & je ne veux point vous faire trahir votre devoir. Mais Iphis , rappelez - vous que vous êtes né le sujet de Sémiramis. En cette qualité vous deviez , tant qu'elle a vécu , défendre son trône & sa vie : aujourd'hui vous devez la venger. Ninias fut son meurtrier : il doit périr. Son crime ,

en outrageant la nature, en a brisé les liens. Il n'est plus le fils de Sémiramis : vous devez l'immoler aux mânes de votre Reine, & donner aux Babyloniens un Roi digne de les commander. Elle dit, & sûre d'avoir persuadé, elle alla ailleurs faire des malheureux.

Iphis séduit par les apparences de la vertu, chercha à se lier avec les Gouverneurs révoltés, & ils travaillèrent tous ensemble aux moyens d'exécuter leur dessein. Ninias bientôt instruit de leur révolte, ordonne aux troupes qui lui étoient restées fidelles, de marcher contre les rebelles. Ceux-ci effrayés de voir avant le temps leurs complots découverts, ne cherchent leur salut que dans la fuite. Iphis au milieu de la nuit sort seul de son palais : il va chercher un asyle dans la plus sombre forêt. Il y est à peine arrivé, qu'il se laisse tomber de douleur & de lassitude au pied d'un arbre. C'est-là que réfléchissant au bonheur dont il avoit joui avec la vertu, il ne peut retenir ses larmes. Ha ! funeste Ambition, s'écria-t'il, vous m'avez séduit malgré la Raison ! vous m'avez plongé dans le crime ! j'ai trahi la vertu, mon Roi & ma patrie ! j'ai perdu mon innocence, & ma tranquillité ! Devenu le mépris de l'Univers, je me fais horreur à

D ij

76 MERCURE DE FRANCE.

moi-même. Indigne de paroître sur la terre, je voudrois cacher dans son sein ma honte & mes forfaits. Accablé de douleur, il n'en peut dire davantage.

La Raison qui, sans être apperçue, veilloit toujours sur le fils de Mélanie, eut pitié de sa situation. Est-ce Iphis, dit-elle, que je vois, en s'approchant de lui ? & comment élevé dans le sein de la Vertu a-t'il pu se donner au crime ?

Il reconnut la voix de Noraïs, & ramassant le peu de force qui lui restoit, il se jeta à ses pieds. Je suis indigne, dit-il, de paroître devant vous, & je sens toute l'horreur de mon crime. Mais, aimable Noraïs, me refuserez-vous votre secours ? me laisserez-vous sous le joug des passions ? Ha ! s'il en est ainsi, je ne veux plus vivre.

La Raison toujours sensible aux maux des malheureux, le regarda avec bonté. Je vous aime encore, dit-elle, & je vous en donne une preuve convainquante en venant vous secourir. Mais je ne puis m'empêcher de vous reprocher le crime affreux qui vient de vous noircir. Pourquoi avez-vous suivi l'Ambition ? & comment a-t'elle pu vous persuader de trahir vos devoirs les plus sacrés ? Elle m'a séduit, dit Iphis : elle me promettoit de la gloire & des honneurs.

Hé ! ne sçavez-vous pas , repartit Norais , qu'il n'est de vrai gloire que celle que la vertu donne ? Apprenez aussi que les honneurs ne sont flatteurs que lorsqu'ils sont accordés au mérite. Travaillez à vous en rendre digne ; & si le destin vous les refuse , pensez qu'il est toujours beau de les avoir mérités. N'employez donc plus pour les obtenir de voies indignes de l'honnête homme. Que la sincérité accompagne tous vos discours : croyez que tout flatteur se rend méprisable , même aux yeux de celui qu'il flatte : gardez le silence sur le vice , ne louez que la vertu : elle seule a droit à vos éloges ; qu'elle regle toujours votre conduite ; qu'elle soit la base de vos projets. Vous ferez pour lors votre cour ; mais vous la ferez sans bassesse à ceux qui peuvent vous ouvrir la route de la gloire & des honneurs.

Elle alloit continuer , lorsqu'Iphis l'interrompit. Fuyons , dit-il , fuyons ce funeste lieu : il me rappelle trop vivement mes crimes. Eloigné d'ici , je serai plus tranquille , & j'écouterai mieux vos leçons. Hélas ! il ignoroit que les remords suivent partout.

Norais voulut bien céder à ses desirs. Mais à peine étoient-ils hors de la forêt , qu'ils apperçurent un nuage brillant qui

78 MERCURE DE FRANCE:

s'ouvrant tout à coup, laissa voir une femme dont les habits nuancés des plus belles couleurs, & parfemés de pierreries, jetoient un éclat si vif, qu'Iphis la prit pour la Messagere des Dieux.

Il la voit cependant traverser les airs, & d'un pas léger s'étant approchée de lui, elle lui dit : Je suis fille de la Vertu, mon nom est la Générosité : mais les adorateurs de Plutus jaloux de ma gloire, me nomment Prodigalité. Je répands à pleines mains les trésors de ce Dieu, & je me plais à faire des heureux. Touchée de vos malheurs, continua-t'elle, je viens d'enlever de votre palais les trésors que vous y aviez laissés. Oubliez l'ambition, & ne les répandez plus que pour les plaisirs. Ils sont faits pour l'homme : jouissez-en : satisfaites tous vos goûts : devenez enfin par votre magnificence l'admiration de vos citoyens.

En falloit-il tant pour séduire un jeune homme. Iphis presque vaincu, la regarde avec complaisance. Incertain, il hésite : la Raison a pour lui des charmes : il la voit encore : elle l'appelle, mais inutilement : les passions, à la honte de l'humanité, ne l'emportent-elles pas presque toujours sur elle ! Il se livra donc à la Prodigalité. Charmée de l'avoir séduit, elle le couvrit

du nuage dont elle s'étoit enveloppée, & elle le transporta à Thebes.

La magnificence & les richesses de cette grande ville l'avoient rendue le séjour ordinaire du luxe & de la mollesse. La Médiocrité n'osoit y paroître, & la Vertu & la Raison y faisoient peu de séjour. Iphis ne les y vit point, & s'abandonna sans réserve à la passion qui le tyrannisoit. Les murs de son palais furent revêtus de marbre : la plus rare architecture en relevoit l'éclat. Ses appartemens étoient ornés des tableaux les plus parfaits en leur genre. Il donna tous les jours les fêtes les plus galantes. Sa table étoit servie avec autant de somptuosité, que le furent depuis celles de Lucullus & de Vitellius. Elle étoit toujours entourée de flatteurs, qui lotoient tout jusqu'à ses vices. Flatté par leurs applaudissemens, il se fit une gloire de l'emporter par sa magnificence sur tous les habitans de Thebes : aveuglé par la vanité & l'orgueil, il oublia que l'homme ne doit s'élever au dessus des autres que par la vertu.

Mais ses dépenses excessives eurent bientôt épuisé ses trésors. La Prodigalité disparut, & la Misere se préparoit à la venir remplacer, lorsqu'Iphis, pour l'éviter, eut recours à ses amis. En trouva-t'on jamais parmi les flatteurs ! Le fils de Mélanie l'é-

D iv

prouva. Ceux qui l'avoient flatté pour partager ses plaisirs & ses richesses, instruits de son malheur, ne voulurent plus le voir. Perfides amis, s'écria-t'il avec douleur ! il n'en étoit pas ainsi lorsque j'étois favorisé de la fortune ! Mais voyons, continua-t'il, si Prothée pour qui je n'ai jamais eu rien de caché, Prothée que j'aimois si sincèrement, sera aussi un ingrat.

A cet mots, il court chez cet ami. On le laisse entrer. Plein d'espérance, il monte à son appartement. Mais quel fut son étonnement ! Prothée n'avoit plus cet air engageant & flatteur : ce n'étoit plus cet ami qui venoit l'embrasser avec empressement : à peine se leve-t'il de son siege. Je sçais vos malheurs, lui dit-il d'un air orgueilleux & vain ; mais vous vous les êtes attirés. Puissent tous les jeunes gens, apprendre, ainsi que vous, à devenir sages à leurs dépens ! Sortez, continua-t'il : ne m'importunez plus, & allez en d'autres lieux traîner votre misère.

Le feu couvrit à l'instant le visage d'Iphis ; la colere étincelle dans ses yeux. Peu fait aux injures, il s'avance pour se venger d'un indigne ami : mais s'étant apperçu que Prothée étoit sans défense, il s'arrêta. Je pourrois, dit-il, vous punir à l'instant de votre perfidie & de l'affront que vous

me faites : mais je suis trop généreux pour attaquer un ennemi désarmé. Il parle , & déjà Prothée ne l'entend plus. La frayeur s'étant emparée de ses sens , il avoit pris la fuite. Iphis étonné de sa lâcheté le voit avec mépris , & sort accablé de douleur.

La Raison vient bientôt à son secours. Ah ! voilà donc , dit-il en l'apercevant , voilà donc où la Générosité , cette fille de la Vertu , m'a conduit !

Avant que de lui faire des reproches , apprenez à la connoître , reprit Noraïs , & ne la confondez plus avec la Prodigalité. Celle-ci sacrifie tout aux plaisirs , & fait toujours des malheureux. L'autre met toute sa gloire à faire des heureux. Que votre conduite a été jusqu'ici éloignée de la sienne , poursuivit-elle ! Car quel est l'indigent dont vous avez soulagé la misère ? quel est l'ami qui a trouvé chez vous un secours dans ses malheurs ? quels sont enfin les services que vous avez noblement récompensés ? Ce n'est qu'à ces traits que je reconnois la Générosité.

Ah ! reprit Iphis , puisque les passions prennent le voile de la vertu pour me séduire , fuyons , cher Noraïs , fuyons dans les déserts les plus affreux : je n'y serai peut-être plus exposé aux coups qu'elles veulent me porter. Je fuirai les hommes ,

D v

82. MERCURE DE FRANCE.

ces hommes que je déteste, & qui sont incapables de reconnoissance & d'amitié.

Faites un peu grace aux malheureux humains, repartit la Raison, & songez qu'en les condamnant, vous vous condamnez aussi. Combien de fois les passions vous ont-elles séduit ! plaignez donc ceux qu'elles tyrannisent, & ne les haïssez pas. Croyez qu'il est encore des hommes vertueux & de vrais amis : mais ne croyez pas trouver l'amitié où regnent les passions.

A ces mots, elle conduisit Iphis dans un hameau charmant, situé sur le penchant d'une colline. Il dominoit sur une vaste prairie : un ruisseau l'arrosait ; ses bords couverts de fossés, étoient la retraite de mille oiseaux.

C'est ici, lui dit Norais, que j'ai placé les trésors que vous avoit laissés Mélanie. Cette tendre mere m'en fit la dépositaire. Je vous les remets : mais souvenez-vous que s'il est honteux de les répandre mal à propos, on se rend encore plus méprisable en les augmentant aux dépens de la probité & de la générosité, & vous devez mépriser les présens de la Fortune, s'ils ne vous sont offerts des mains de la Vertu. Je vous laisse, continua-t'elle, passer quelque temps dans ce séjour. Sous ce toit rustique cultivez la philosophie ; elle ren-

Allez à votre ame la tranquillité que les passions en ont bannie ; elle vous donnera des armes pour les vaincre , & . . . Quoi ! vous m'abandonneriez , interrompit Iphis ! vous me livreriez à la philosophie , cette philosophie qui nous égare toujours quand elle n'est pas guidée par vous ! Non , non , je ne vous quitterai plus ; je suivrai partout vos pas . Mais , aimable Norais , demeurons dans ce séjour ; vous y trouverez un sujet fidele ; je vous préférerai aux trésors , aux honneurs : content de vivre avec vous , je ne veux plus m'occuper que du soin de vous plaire .

Ce zele est outré , reprit la Raison , & je ne scaurois l'approuver . Vous n'êtes pas fait pour vivre dans l'obscurité ; le destin vous fit naître pour servir votre patrie & votre Roi ; vous devez leur sacrifier vos goûts , vos plaisirs & votre sang : voilà la vraie gloire , & la seule qu'il vous est permis d'ambitionner . Allez , par d'illustres exploits , prouver à l'univers ce que peut celui qui se laisse conduire par la Vertu & la Raison . Je cede cependant à vos desirs , continua-t-elle ; je demeurerai avec vous le temps que vous passerez dans ce lieu ; je vous instruirai moi-même de la philosophie , non de celle qui , trop audacieuse , veut pénétrer les secrets que le

D'vj

84 MERCURE DE FRANCE.

Souverain des Dieux a voulu cacher aux mortels, mais de celle qui vous apprendra à surmonter les passions, à connoître le cœur de l'homme, & à vous connoître vous-même : c'est la plus nécessaire & la moins cultivée.

Iphis impatient d'écouter les leçons de Norais, lui proposa d'aller faire un tour dans la forêt. Ils s'y rendirent ; & s'étant assis dans l'endroit le plus champêtre, elle lui tint ce discours.

Les Dieux, mon cher Iphis, donnerent à l'homme le desir d'être heureux. Ce desir devoit le conduire à la vertu, qui seule peut faire son bonheur. Les passions étoient alors soumises à mes loix ; je les tenois enchaînées, & l'homme, par mon secours, les traitoit en esclaves. Mais Typhon, principe du mal, ayant été par son orgueil chassé de l'Olympe, descendit sur la terre. Il parut, & les passions briserent leurs chaînes. Comme un torrent impétueux, elles inonderent l'univers. En vain je les rappelle : rebelles à mes ordres, elles ne connoissent plus ma voix ; & suivent leur penchant déréglé. Depuis ce jour malheureux il n'est point de mortels qui n'éprouvent leur tyrannie, & le sage est celui qui, docile à mes leçons, sçait les combattre & les vaincre. Mais qu'il en

est peu ! Le plus grand nombre leur cede , sans daigner même leur résister. Aveuglés par elles , ils croient se rendre heureux en les satisfaisant. Pour y parvenir , ils sacrifient la probité , l'honneur , la bonne foi & la reconnoissance : l'amitié même est un sentiment qui les affecte peu , & qui est subordonné à leur intérêt. Malgré leur aveuglement ils connoissent encore la vertu : mais ils la trouvent trop sévère. Ils la respectent , mais ils ne l'aiment pas : elle les fait rougir. Pour étouffer les remords dont ils sont accablés , ils voudroient l'anéantir. Ils voient avec peine qu'elle trouve encore des sujets fideles. Animés par l'envie , ils travaillent à les séduire , & ils n'y réussissent que trop. Un jeune homme vertueux entre-t'il dans le monde , il s'attire bientôt la jalousie de ceux de son âge qui vivent d'une maniere corrompue. Sa vertu est tournée par eux en ridicule ; sa modestie passe pour timidité ; sa sagesse pour la marque d'un esprit foible. Tels qui dans le fond du cœur rougissent de leurs vices , osent à ses yeux en faire le portrait le plus séduisant. Ils sont au désespoir de sentir qu'il mérite l'estime du public , & ils voudroient le rendre méprisable comme eux. Vous devez être convaincu de la vérité de ce discours ,

26 MERURE DE FRANCE.

pour suivit-elle, & vous en avez fait la funeste expérience lorsqu'à Babylone. . .

Ah ! ne renouvellez point en souvenir qui me couvre de honte, interrompit Iphis ! Je sçais que j'ai oublié la vertu, & que je ne voulus point suivre vos conseils : mais revenu de mes égaremens, je me tiendrai mieux sur mes gardes ; je ne me lierai à l'avenir qu'avec des hommes dont l'âge avancé m'assurera qu'ils sont exempts de passions.

Autre erreur, reprit Noraïs, & plus dangereuse que la première. La confiance que vous auriez pour ceux qui ont beaucoup vécu, aideroit à vous séduire. Détrompez-vous donc, mon cher Iphis ; l'âge, loin de détruire les passions, les rend souvent plus vives, & nous voyons tous les jours des vieillards prêts à descendre dans le tombeau, s'attiter encore par leurs vices le mépris du Public ; car, ne vous y trompez pas, ce Public, quoique très-corrompu, méprise le vice, & respecte la vertu.

Défiez-vous encore, pour suivit-elle, de ces prétendus sages qui, sans me connoître, parlent toujours de moi, & croient que je règle leur conduite. Esclaves de l'amour-propre, & pètrés de vanité, ils voudroient être les seuls estimables. Ils

savent en imposer au vulgaire par un extérieur grave & sérieux : mais dans le fond du cœur, dévorés par l'envie, ils ne voient qu'avec peine les vertus qui brillent dans les autres. Pour les obscurcir, ils relevent leurs défauts, & possèdent l'art détestable de leur prêter ceux qu'ils n'ont pas : ils ont même la bassesse de chercher à les séduire. Ils voudroient les rendre esclaves des passions pour se donner ensuite le barbare plaisir de les mépriser.

Quelles horreurs me dévoilez-vous, s'écria Iphis ! Ah ! puisque les hommes sont tous pervers, je dois donc les détester & les fuir.

Voilà, reprit la Raison, l'erreur où tombent ceux qui ne me suivent pas. Sont-ils séduits, trompés ou trahis, ils méprisent les hommes, & les croient tous maîtrisés par les passions. Gardez-vous de penser ainsi. Il est, & je vous le répète encore des hommes vertueux, & de vrais amis : mais pour les connoître, il faut me consulter. La conduite d'un honnête homme s'accorde toujours avec ses discours ; il compâtit à la foiblesse des hommes ; loin de grossir leurs défauts, il cherche à les diminuer ; enfin il ne hait que le vice, & plaint les vicieux.

Comme elle alloit continuer, le ciel

88 MERCURE DE FRANCE:

s'obscurcit ; les éclairs & les éclats de la foudre se mêlerent aux vents en furie , qui remplirent l'air de tourbillons de poussière , & la grele & la pluie , qui tombèrent en abondance , les forcerent de chercher un asyle.

Iphis ayant apperçu assez près de lui une petite chaumiere, proposa à Norais de s'y mettre à couvert.

Cette retraite pourroit être dangereuse , répondit-elle , & quel danger plus à craindre , reprit-il , que la foudre qui gronde sur nos têtes ? Il parloit encore lorsqu'un coup de tonnerre redoubla sa frayeur , & lui fit précipitamment porter ses pas du côté de la chaumiere. Il entre & cherche un endroit où il puisse se garantir de l'orage , mais inutilement ; le temps & les injures de l'air en avoient emporté le toit. Il alloit se retirer lorsque l'orage ayant cessé tout à coup , lui donna le temps d'examiner le lieu où il étoit. Il crut d'abord qu'il ne pouvoit être habité : mais un mauvais lit , une armoire à demi-pourrie , & une chaise presque brisée , l'assurèrent du contraire. Il réfléchissoit au malheureux état de ceux à qui cette méchante chaumiere servoit de demeure , lorsque l'Avartice , qui y faisoit son séjour , parut à ses yeux. Elle avoit caché ses horribles

traits sous ceux de Noraïs, qu'elle avoit empruntés. Il la prit pour elle. Quel est votre aveuglement, dit-elle? Quoi, mon cher Iphis? vous me prenez pour Noraïs? pour cette perfide qui, déguisée sous mes traits, en impose au malheureux mortels? Ils la prennent pour la Raison, & ce nom sacré n'est dû qu'à moi. Elle affecte ma douceur; elle est, dit-elle, l'amie de la Vertu: mais dans le fond du cœur, esclave du luxe & de la mollesse, elle ne connoît pas le vrai bonheur. Mes favoris ont seuls cet avantage. Pour le devenir il faut être sobre, économe, laborieux; il faut avoir la noble ambition d'amasser des richesses immenses, les transmettre à ses descendans, afin qu'ils puissent dans les siècles à venir soutenir leurs noms, élever leur maison, & envahir, s'il se peut, tout l'univers. C'est par de tels progrès, poursuit-elle, qu'on se rend heureux. Si vous voulez le devenir, que la soif de l'or vous domine uniquement. Pour en acquérir, exposez-vous aux plus grands dangers; sacrifiez tout pour le conserver; mourez plutôt que de rien perdre de ce que vous aurez amassé. Il faut aussi cacher vos trésors avec soin, être continuellement sur vos gardes, vous défier de tous les hommes, croire qu'ils sont vos ennemis, & toujours prêts

90 MERCURE DE FRANCE.

à vous enlever le fruit de vos travaux.

Que les hommes sont foibles ! Iphis se laissa séduire par l'Avarice, la pria de ne le plus quitter, & prit avec elle le chemin de son hameau. Il la conduisit dans l'appartement que Norais lui avoit préparé : les meubles en étoient propres, mais simples ; ils consistoient dans un lit, quelques chaises, une table & une bibliothèque ; l'Avarice les trouva magnifiques. Voilà, s'écria-t-elle, les effets du luxe ! Ce lit est composé par les mains de la Mollesse : le vernis de cette table doit avoir coûté beaucoup d'argent : cette bibliothèque est inutile. A quoi servent tous ces livres qui ne produisent rien ? En serez-vous plus riche, quand vous sçauvez l'Histoire, la Philosophie & la Morale ? Il faut toujours rendre à l'utile, poursuivit-elle. Défaites-vous de tous ces livres ; ne gardez qu'un traité d'Economie & un in-folio sur le Commerce, il vous apprendra comment il faut doubler & tripler votre argent : mais comme le commerce est quelquefois dangereux, je crois qu'il est plus prudent d'enterrer vos trésors & de travailler à les augmenter, en souffrant la faim, la soif & les injures de l'air. Renvoyez vos domestiques, c'est d'ordinaire nos plus cruels ennemis. Mais vous voilà immobile, & peut-être

dans ce moment on enleve vos trésors. Allez, courez les enterrer dans votre caveau. Elle dit, & Iphis exécute ses ordres : mais bientôt tyrannisé par l'inquietude, toujours compagne de l'avarice, il ne dort plus ; ses yeux s'enfoncent ; son teint se flétrit, son embonpoint diminue ; enfin il alloit mourir de faim au milieu des richesses, si Norais n'étoit venue à son secours.

Elle le trouva dans son caveau, occupé à compter ses trésors à la lueur d'une petite lampe. Au bruit qu'elle fit en entrant, il tourna la tête, ne la reconnut point, & la prit pour quelque personne indigente, qui venoit le prier de soulager sa misère. Vous vous adressez mal, Madame, lui cria-t'il, en éteignant sa lampe, & en cachant précipitamment ses trésors ! vous vous adressez mal ! Je n'ai pas un sol, & je suis si pauvre, qu'à peine puis-je subsister.

Quoi ! répondit la Raison, nourri dans mon sein, vous ne reconnoissez plus Norais ? Est-ce donc là le prix que vous réservez à mes bienfaits ? Je ne vous dois que du mépris, repliqua-t'il. Je vous prenois pour la Raison ; vous avez profité de mon erreur pour me séduire & me livrer à la mollesse ; vous alliez me réduire à la misère la plus affreuse, lorsqu'elle est venue

2 MERCURE DE FRANCE.

à mon secours. Ah ! que ne l'ai-je connue plutôt , poursuivit-il ! je n'aurois pas été la dupe des hommes , j'aurois sçu qu'ils étoient fourbes , intéressés ; ils ne m'auroient point trompé ; ils ne m'auroient point ruiné : car quels trésors ne m'ont-ils pas enlevés ? Je ne les recouvrerai jamais.. Mais ces trésors , qui vous sont si chers , à quoi vous servent-ils ? Ils sont mon bonheur , reprit-il. Quel plaisir n'ai-je pas à les voir , à les augmenter !. Et comment les augmentez-vous , interrompit Norais ? aux dépens de l'honneur , de la probité , de l'humanité , & de toutes les vertus. Revenez à vous , mon cher Iphis , songez que rien ne rend plus méprisable que l'avarice. Voilà , repliqua-t'il , par quels discours vous faites illusion aux hommes. Est-on prudent , sobre , économe , on est avare : pour vous plaire , il faudroit se réduire à la dernière misère.

Et quelle misère plus à craindre que celle où vous êtes , repartit la Raison ? Vous manquez de tout , vous vous refusez la nourriture la plus simple. Sans secours , sans amis , détesté de tous les hommes , pouvez - vous encore vous croire heureux ?

Elle en auroit dit davantage ; mais elle n'ignoroit pas que les discours les plus sen-

sés ne sçauroient détromper un avaré. Elle
 eut donc recours au miroir de vérité : cette
 glace admirable avoit le don de faire pa-
 roître les passions telles qu'elles étoient :
 elle la présenta à l'Avarice : le voile qui
 couvroit ses véritables traits tombe à l'ins-
 tant , & en laisse voir toute la difformité.
 Iphis en est effrayé : il veut fuir ce mon-
 stre , & il sent trembler ses genoux sous
 lui : il se jette enfin aux pieds de Noraïs ;
 il les embrasse , -il les arrose de ses larmes.
 Je suis coupable , dit-il d'une voix entre-
 coupée de sanglots ; je suis le plus indi-
 gne des hommes ; je ne cherche point à
 m'excuser ; je pourrois alléguer cependant
 que , saisi par la crainte d'une mort que
 je croyois assurée... La crainte ne se trou-
 ve point dans un cœur vertueux , inter-
 rompit Noraïs. Le sage ne redoute que les
 passions ; il regarde la mort avec indiffé-
 rence ; il sçait la braver quand l'honneur
 & le devoir l'exigent , & lorsque le destin
 l'ordonne , il la reçoit avec fermeté. Voilà
 quels devoient être vos sentimens ; mais
 trop long-temps le jouet des passions ,
 vous avez manqué du courage que donne
 la vertu. Et comment celui qui croupit
 dans le vice ne craindrait-il pas la mort ?
 Mais je ne veux plus vous faire de repro-
 ches , continua-t'elle : j'oublie vos égare-

94 MERCURE DE FRANCE.

mens , & je veux , malgré les passions , vous ramener à la vertu. Pour y réussir , je remets entre vos mains ce miroir précieux , & par malheur trop peu connu , malgré l'amour-propre. Ne le perdez jamais de vue : il vous découvrira vos défauts tels qu'ils sont ; & peut-on les connaître sans avoir envie de s'en corriger ? Travaillez donc à les effacer , & n'en laissez pas la moindre trace. Iphis y travailla avec tant de zèle , qu'il eut bientôt retrouvé la vertu. Qu'elle lui parut belle ! Qu'il l'embrassa avec ardeur ! Non , je ne vous quitterai plus , lui disoit-il dans le transport de sa joie ; non je ne vous quitterai plus , aimable Uteris , & je ferai tout mon bonheur de vous plaire. La vertu le reçut avec bonté.

J'avois toujours cru , dit-elle , que vous reviendriez de vos égaremens. Ceux qui ont été nourris dans mon sein , peuvent bien se laisser entraîner aux charmes apparents des passions ; mais ils se rappellent bientôt la douceur de mon empire , & reviennent à moi. L'ingratitude que vous m'avez témoignée , poursuivit-elle , m'a touchée ; mais persuadée qu'elle ne durerait pas , je n'en ai pas moins travaillé à votre bonheur. Je vous ai choisi pour épouse Eléonore, fille de Paris. Cette union

vous rendra heureux ; car les nœuds que je forme sont exempts des chagrins que causent les passions : point de jalousie , d'inquiétude ou de soupçons. Au dessus de l'indigne préjugé qui conduit les hommes vulgaires , vous estimerez Eléonore , vous lui parlerez en ami , & jamais en maître : vous serez persuadé qu'elle sçait penser & réfléchir : vous la croirez digne de votre amitié & de votre confiance. Par ces sentimens vous obtiendrez la sienne, & vous lui ferez éviter par des conseils donnés avec douceur , les dangers où la jeunesse & son peu d'expérience pourroient l'engager.

Allons trouver Faris , continua-t'elle : c'est un de mes plus fideles sujets. A peine sa fille vit-elle le jour , qu'il la confia à mes soins. Dès ce moment je vous destinai l'un pour l'autre. Vos égaremens ont retardé votre bonheur. Faris ne les a pas ignorés ; mais persuadé par moi qu'ils ne dureroient pas , il vous a toujours regardé comme son fils. Premier Ministre & favori de son Roi , il en possède toute la confiance. Ce fut lui qui , chargé de marcher contre les rebelles , vous donna le temps de fuir : il fit plus , il obtint votre grâce. Par ses soins , vous êtes rentré dans tous les honneurs dont vous vous étiez rendu

indigne. Venez donc lui marquer votre reconnoissance , & soyez sûr d'obtenir sa fille. Elle dit , & ils se trouverent dans l'appartement de Faris.

Iphis s'approcha de son bienfaicteur avec cet air noble & modeste qui fait le caractere de la vertu. Il voulut exprimer sa reconnoissance ; mais son cœur en étoit si pénétré , qu'il lui fut impossible de parler. Son silence & son maintien prouvent mieux ses sentimens , que le discours le plus éloquent. Faris charmé de le revoir , l'embrassoit tendrement , lorsqu'Eléonore parut. Elle venoit demander à son pere la permission de faire un sacrifice à Diane. Son port étoit doux & majestueux : ses traits n'étoient point réguliers , mais remplis de grace : sa parure étoit propre & modeste : une noble pudeur régnoit sur son front. Iphis en fut enchanté. Il l'admira , elle rougit , & il ne la trouva que plus belle. Il ne sentoit point cependant , en la voyant , l'émotion qu'inspire l'amour. Son cœur étoit tranquille , & se livroit sans crainte à la plus douce joie. Il estime , il respecte Eléonore : il sent avec plaisir qu'elle fait naître dans son cœur l'amitié la plus tendre & la plus sincere. Voilà votre épouse , lui dit Faris en lui présentant la main de sa fille. Allons aux pieds des Autels célébrer

brer ces nœuds sacrés, & toujours heureux, quand c'est la vertu qui les forme.

A ces mots l'Hymen parut, non tel que le peignent les Esclaves des Passions, brusque, chagrin, infidèle; mais tel qu'il est lorsqu'il unit deux cœurs vertueux. Sa physionomie étoit douce & gaie. L'Estime, l'Amitié, la Complaisance, la Fidélité, les Petits-Soins & la Politesse formoient son cortège. Ils marchent au temple de Junon; la Vertu les suit, appuyée sur la Modestie; la Raison & la Décence marchent à ses côtés, & les Plaisirs innocens voltigent autour d'elle.

Iphis conduit Eléonore au pied de l'Autel. L'Hymen allume son flambeau; il brille de mille feux. L'auguste Junon du haut des cieux reçoit les sermens des deux époux. Conduits par la Raison, chéris de la Vertu, protégés des Dieux, ils furent toujours heureux.

A Libourne, ce 21 Mars 1758.



LE mot de l'Enigme du premier Mercure de Juillet est *Mercur*. Celui du Logogryphe est *Mouffeline*, dans lequel on trouve *Lin*, *Mouffe*, *mouffe*, *fel*, *lo*, *mi*, *fi*, *sein*, *moule* & *Nil*.

E N I G M E.

DANS un petit réduit, Lecteur, je prends naissance,

Et dois aux fleurs mon existence.

Le grand air me convient & m'est avantageux,
Il me rend agréable aux yeux.

Ma couleur a besoin de la rosée,
Et je suis mieux quand j'en suis arrosée.

D'un imprudent (1) mes innocens appas
Ont causé le trépas.

Chez les Riches je suis admise

Plus que partout ailleurs,

Et je suis encore de mise

Chez tous les Grands Seigneurs.

Je devrois être un enfant de Prothée ;

En partage j'ai la docilité :

Enfin, Lecteur, avec facilité

De moi l'on fait ce qui vient à l'idée,

(1) *Icare*.

LOGOGYPHE.

Ju regne de tout temps, fille de l'Indigence :
 En tout lieu, cher Lecteur, je répands l'abon-
 dance.

Je fleurissois surtout quand Rome en son prin-
 temps,

D'un pouvoir absolu jettoit les fondemens ;

De ses naissans Héros alors l'unique étude ,

De leurs nobles emplois j'étois l'heureux prélude.

On ignoroit les loix de l'inégalité ,

Et tous vivoient en paix dans la simplicité.

Hélas ! ce temps n'est plus. Maintenant avilie ,

Je vois à mes dépens la mollesse annoblie.

Ainsi vous m'élevez , trop aveugles mortels ,

Et de la même main renversez mes autels.

Onze pieds font mon nom. Si tu brouilles les
 cartes ,

Tu trouveras d'abord l'élément que Descartes

Dans les livres en vain a long-temps agité :

Ce qu'on expose en duel par pure vanité.

Le commun réservoir du doux jus de la treille.

Un poison , un combat , l'ouvrage de l'abeille.

Le noir Dieu des foyers, le bord qu'un clair
 ruisseau ,

Coulant à bords légers , arrose de son eau.

Des habitans des airs la prison incommode ,

E ij

100 MERCURE DE FRANCE.

Un instrument guerrier qui n'est plus à la mode,
Une tendre racine, en ville un grand chemin,
Ce qu'on relie en veau ou bien en parchemin.
De Raminagrobis la gent antipathique,
L'extrémité du dos, deux notes de musique.

Ce qui flatte ambition

D'un Prêtre intéressé : l'instrument d'Amphion,
Ce qui prévient souvent notre raison tardive,
Ce que tend l'Oiseleur pour surprendre la grive,
Le mets que Thestylis prépare aux Moissonneurs,
L'arbre dont les rameaux couronnent les Vain-
queurs.

De mes pauvres sujets l'aliment ordinaire,
Plus un métal peu rare, un acte sanguinaire :
Un insecte rampant, l'excrément d'un tonneau ;
Un mal, un sac à vin, les rames de l'oiseau
Le cri commun qu'on fait pour écarter la foule ;
Si par quelque accident un bâtiment s'écroule,
Une ville en Afrique, un fleuve en Portugal,
Une bête féroce, un péché capital.

*RENAUD, Bédard à la Cathédrale de
Vannes.*



COUPLETS

*Chantés sur le Théâtre de la Comédie Ita-
lienne dans le Ballet de la fête du Moulin.*

AVANT que d'épouser Colin ,
D'un tendre Amant j'ai vu l'image ,
Les jeux , les ris habitant ce moulin ,
Voloient sans cesse à mon passage :
On n'a plus , en donnant sa main ,
Qu'un mari jaloux & volage.



En secret il gronde soudain ;
Si de trop près on m'envisage ;
Mais je voudrois pénétrer le dessein
Qui le fait courir au bocage :
On n'a plus , en donnant sa main ,
Qu'un mari jaloux & volage.



N'insulte plus à mon destin ,
Petit Oiseau , par ton ramage ;
Libre & constant tu n'as point de chagrin ,
Que n'est-on de même en ménage !
On n'a plus , en donnant sa main ,
Qu'un mari jaloux & volage.



E iij

102 MERCURE DE FRANCE

Infidèle, je m'attends bien
D'entendre encor ton doux langage ;
Mais de ton cœur je voulois tout ou rien,
Je le laisse à qui le partage :
On n'a plus, en donnant sa main,
Qu'un mari jaloux & volage,



ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LE Droit des Gens, ou Principe de la Loi Naturelle, appliqués à la conduite & aux affaires des Nations & des Souverains, par M. Vattel, en deux volumes in-4°, dont le premier a 541 pages, & le second, 375, sans compter la préface & les tables des livres & chapitres, &c. Cet Ouvrage se trouve à Paris, chez Guérin & Delatour, rue S. Jacques, & chez Jombert, rue Dauphine.

On peut envisager le Traité que nous annonçons comme une production aussi nouvelle en son genre qu'importante par son objet. C'est le jugement qu'il aura été facile d'en porter d'après la lecture du *Programme* de cet Ouvrage, que nous avons inséré dans les Nouvelles littéraires du mois de septembre, pag. 80, & où l'on a développé avec beaucoup de clarté & de précision, le plan sur lequel le Traité dont il s'agit, vient d'être exécuté. La courte analyse qu'il contient des principes discutés par notre Auteur d'une manière éga-

E iv

lement profonde & instructive, suffit pour en prendre une idée nette & distincte. Il ne nous reste d'autre parti que celui d'y renvoyer nos Lecteurs. Nous eussions souhaité d'en donner l'extrait en forme, mais nous sommes réduits à indiquer simplement les Livres nouveaux. Nous nous contenterons donc de dire que les vérités que cet Ouvrage expose sous nos yeux, sont expliquées avec beaucoup de netteté, & surtout déterminées d'une manière qui écarte les difficultés que des propositions vagues font naître dans l'esprit d'un Lecteur. Cela donne à l'Auteur la facilité d'établir ces vérités sur des fondemens solides, d'autant plus que pour cet effet il les a rangées dans une liaison naturelle, dans un ordre où elles se prêtent du jour les unes aux autres. Ce bel ordre charme tout bon esprit, parce qu'il l'éclaire mieux en le faisant toujours marcher dans une route lumineuse, & qu'il soulage en même temps la mémoire. Pour juger de toute l'étendue du système de notre Auteur, il suffit de parcourir la table des livres, des chapitres & paragraphes, qui est à la tête de chaque volume. On y verra un ample détail des questions qui se rapportent aux devoirs d'une nation envers elle même, & envers les autres, & dans le Livre même

on trouvera de très-bons éclairciffemens à ce fujet. Ce Traité est écrit avec beaucoup de clarté. Le style nous paroît de plus recommandable par une noble & élégante simplicité, tel que doit être le langage de la vérité quand elle parle aux Rois & à leurs Ministres. Il est d'ailleurs vif, animé dans l'occasion, tel que le langage d'un homme qui voit des vérités importantes, & qui les voit bien dans ce qu'elles ont d'intéressant pour le bonheur & la gloire des nations & de leurs conducteurs. L'Ouvrage est parsemé d'exemples heureusement choisis, qui y répandent une agréable variété, qui ramènent le Lecteur sur la scene du monde, & lui présentent les vérités dans le point de vue le plus propre à fixer son attention. Au reste l'Auteur, en conservant toujours l'essence de la méthode systématique, si nécessaire pour procéder avec ordre dans ces sortes de matieres, a sçu allier avec la sévérité qu'elle exige, des ornemens capables de captiver les suffrages du Public, & à procurer à son Livre un accès favorable dans les cabinets de ceux que leur état engage à pratiquer les grandes & salutaires maximes du Droit des Gens. M. Vattel a essayé ses forces long-temps avant que de publier un Ouvrage de cette nature. Ses

E v

talens s'annoncerent de bonne heure dans la République des Lettres par divers Ecrits de sa façon, où il regne autant de justesse que de solidité, & dont l'esprit philosophique relève encore le mérite. C'est particulièrement là le caractère qu'il soutient dans le *Traité du Droit des Gens*, qui doit faire honneur à l'Auteur & à sa patrie. Il seroit à desirer que le développement des principes qui lui servent de base, contribuât à épurer & à étendre de plus en plus la pratique de ces maximes importantes, qui tendent à assurer le bonheur commun des nations. Cet Ouvrage est très-bien exécuté quant à la partie typographique; l'édition nous paroît correcte; le papier & les caractères en sont beaux. Elle porte *Londres* au titre: mais nous savons qu'elle a été faite à *Neufchatel*, sous les yeux de l'Auteur. Elle sera la seule édition étrangère qui aura accès dans le Royaume, où la contrefaçon annoncée en Hollande, & que l'Auteur désavoue, ne sera point admise.

RÉFUTATION d'un Libelle imprimé & distribué au mois de Mars dernier, intitulé, *Avis au Public, avec la signature du sieur le Grau, Major du Guet, en 35 pages in-8°.*

Les adversaires de M. Keyser ont affecté de répandre dans tout Paris un Ecrit où il est fort maltraité, & qu'il n'a pu se dispenser de réfuter dans celui que nous annonçons. C'est un Imprimé signé par M. le Grau, Aide-Major du Guet, à la sollicitation de M. Menage, Chirurgien de cette troupe, qui s'est distribué dans l'Ecole de Chirurgie. Comme les imputations aussi atroces qu'odieuses, auxquelles on s'est livré dans cet Ecrit publié sous le titre d'*Avis au Public*, & réimprimé avec de malignes augmentations, sont absolument dénuées de fondement, il ne nous paroît mériter d'autre qualification que celle de Libelle : on y pourroit même ajouter l'épithete de scandaleux. Quoi qu'il en soit, M. Keyser repoussé avec force les traits injurieux dont la calomnie s'est armée pour donner atteinte à sa réputation, qui est trop solidement établie pour avoir quelque chose à craindre des coups qu'elle veut lui porter. Il regne un si grand air de candeur & de vérité dans l'exposition des faits qui concernent sa justification, qu'il est difficile de se refuser à l'indignation qu'excite l'injustice du procédé de ses ennemis. Il se flatte qu'ils suffiront pour détruire entièrement les impressions désavantageuses qu'on a voulu faire naître sur son compte.

C'est assurément l'effet qu'ils doivent produire sur l'esprit de quiconque lira sans prévention ou partialité cette Réfutation.

Les succès constans & suivis du remede que M. Keyser emploie pour la cure des maladies vénériennes, sont les seules armes qu'il oppose à toutes les impostures & les supercheries auxquelles on a recours pour le décréditer. C'est la meilleure façon de confondre la médifance. S'il n'a pas répondu à tous les Ecrits multipliés que ses adversaires ont publiés contre lui, ce n'est rien moins qu'impuissance de sa part.

La multitude seule de ses occupations ne lui a pas toujours permis de le faire. Dailleurs ils ont agi avec trop de mauvaise foi dans la maniere dont ils s'y sont pris en combattant sa méthode, pour avoir pu le réduire au silence. M. Keyser dit que c'est à tort qu'on l'accuse d'avoir cherché à séduire le Public en arrivant à Paris. Il a simplement proposé de faire des épreuves devant des juges éclairés, & des témoins non suspects.

Les succès de ses premières expériences, constatées par plusieurs examens rigides, non seulement immédiatement après le traitement des malades, mais un an, & même deux ans après, ont donné lieu à l'établissement d'un Hôpital, où sa mé-

rhode est uniquement pratiquée. Il y fait actuellement son douzieme traitement, & chaque traitement a été de douze à dix-huit malades à la fois. Ils ont tous été faits sous les yeux des plus habiles gens de l'art ; & pour constater les guérisons, on a fait de nouveaux examens avec la même rigidité que les précédens, & toujours renouvelés un an après que les malades ont été fortis de l'hôpital. On n'a jamais manqué de les rendre publics, & il n'est pas moins constant & moins notoire que, depuis ces traitemens, aucun de ces malades n'a éprouvé le moindre accident qui puisse faire suspecter l'efficacité du remede. M. Keyser n'a point borné ses expériences à cette Capitale, il en a faites dans les principales villes du royaume, qui ont eu les mêmes succès. Il lui en vient de toutes parts les certificats les plus authentiques, qu'on peut voir dans les différens volumes de notre Mercure, depuis 1756, où il les a fait insérer. Il s'engage de plus à en montrer les originaux à quiconque pourroit avoir quelque doute là-dessus.

Il est fâcheux qu'après tant d'expériences réitérées & soutenues depuis si longtemps, M. Keyser se trouve obligé de réfuter un Libelle tel que celui de M. Menage, & dont la malignité est d'autant

110. MERCURE DE FRANCE.

plus dangereuse que la signature de M. le Grau pourroit en imposer. Pour mettre la fausseté des faits qu'il contient dans tout leur jour, M. Keyser pria M. de Roquemont, Commandant du Guet, dont l'équité lui étoit connue, de vouloir bien prendre la peine de les éclaircir.

M. de Roquemont fit venir chez lui MM. le Grau & Menage, & les interrogea en présence de MM. Keyser & Guérin, Chirurgien Major des Mousquetaires. Ce dernier s'y trouva à l'invitation de M. le Maréchal de Biron, qui n'ayant jamais entendu dire que des accidens semblables à ceux dont le Libelle fait mention, fussent arrivés dans son hôpital, avoit souhaité qu'un Maître de l'art pût vérifier ces faits par lui-même, & l'informer de la vérité. A cette occasion on fait un précis de tout ce qui s'est passé à l'interrogatoire de MM. le Grau & Menage, chez M. de Roquemont, en présence de MM. Guérin & Keyser. Nous ne nous engageons point ici dans les détails que comporte toute cette procédure, qui est trop longue pour pouvoir la rapporter ici. D'ailleurs nous nous pressons de finir cet article, qui commence à excéder les bornes dans lesquelles nous avons coutume de nous renfermer. Nous aimons mieux renvoyer à la Réfutation même, où l'on

fera plus à portée de s'instruire à fonds de toutes les choses dont il s'agit. Nous ne fçaurions en trop recommander la lecture aux personnes qui sont intéressées à ne pas laisser surprendre leur bonne foi par les imputations atroces dont on a rempli le Libelle qui en est l'objet. On a produit à la suite de cette Réfutation une liste des villes où il s'est fait des épreuves sous les yeux les plus éclairés, & où le remede de M. Keyser a parfaitement réussi. Elle est accompagnée de certificats authentiques, qui en attestent la vertu d'une manière non équivoque. Ils ont été délivrés par plusieurs Maîtres de l'art, & autres personnes illustres, qui ont été témoins des guérisons opérées par ce remede. Ce sont là autant de preuves de faits qui déposent en faveur de sa bonté, & qui lui donnent tous les caracteres d'approbation que l'on peut desirer. Il est aisé de s'apercevoir que l'acharnement avec lequel on s'efforce de le diffamer, vient moins de l'amour de la vérité, que du chagrin que l'on ressent de le voir accredité avec d'autant plus de justice, qu'il est absolument efficace pour la cure des maladies auxquelles il est propre. Ce chagrin pourroit bien avoir pour fondement la diminution du lucre que l'on étoit dans le cas de

112 MERCURE DE FRANCE.

tirer, en les traitant par la voie beaucoup plus douteuse des frictions mercurielles. Les adversaires de M. Keyser ont beau tâcher de couvrir d'une apparence de zèle pour les progrès de l'art les violentes déclamations auxquelles ils s'abandonnent contre lui, ils laissent percer l'étrange passion qui les domine. Nous croyons que c'est là tout le sujet de leur mauvaise humeur. Quand il n'y auroit que cette raison, elle suffiroit pour décider le procès à l'avantage de M. Keyser.

TABLETTES Historiques. *A Paris*, chez *Herissant*, rue Notre-Dame, 1758, petit in-12 de 150 pages.

L'Auteur des Tablettes que nous annonçons les a dédiées à M. le Prince de Lambesc. Il nous dit dans une courte Préface qui est à la tête, que le goût dominant du siècle où nous vivons, est de s'instruire à peu de frais. La lecture des gros volumes rebute presque tout le monde : c'est ce qui l'a engagé à en donner un, dont la grosseur ne produira pas assurément cet effet : il ne sera pas même besoin d'application pour l'entendre. Notre Auteur a cru devoir le proportionner à la légèreté de ses compatriotes : les plus paresseux y trouveront leur compte, puisqu'il

à voulu leur faciliter les moyens d'acquérir les notions indispensables de l'Histoire de la manière la plus succincte , & en même-temps la plus prompte. C'est ce qu'il a exécuté dans les Tablettes qu'il vient de mettre au jour : il a pris soin d'y marquer tous les événemens mémorables qui se sont succédés depuis la création du monde jusqu'à notre temps , en les rangeant par ordre chronologique , selon les dates auxquelles ils se rapportent. Il dispense les Sçavans de profession d'y recourir , parce qu'ils n'ont pas besoin des foibles secours que l'on en peut tirer : il les a uniquement destinées à l'usage de ceux à qui leurs affaires , ou d'autres soins , ne permettent pas de se livrer à une étude suivie , & surtout des Dames qui , peu faites pour s'appesantir sur des discussions chronologiques , feront bien-aise de retrouver un tableau raccourci de l'Histoire , après s'être amusées des détails. Quand je ne serois , dit-il , utile qu'à cette belle partie de la société , je ne croirois point avoir perdu mes peines. La déférence de l'Auteur pour les personnes du sexe mérite bien qu'elles fassent un accueil favorable à son livre. C'est ce que nous pouvons lui souhaiter de mieux , puisqu'il aspire principalement à leur plaire , en prenant à tâche de travail-

ler pour leur instruction. Cependant nous conseillerons à l'Auteur de ne pas négliger la voie qui peut contribuer à leur amusement ; nous la croyons beaucoup plus sûre pour obtenir leurs bonnes grâces.

IL paroît actuellement un septieme volume *in-4°*. de la *Collection Académique*, qui fait le cinquieme tome de la *Partie Etrangere*. Comme les faits d'Histoire naturelle se trouvent en petit nombre dans les trois premiers volumes de cette Collection, on a voulu suppléer à ce qui manquoit pour cette partie, en publiant de suite deux tomes, qui y sont uniquement relatifs. Celui qu'on donne aujourd'hui contient, comme on l'avoit promis, la traduction des deux volumes *infolio* du célèbre Ouvrage de *Jean Swammerdam*, intitulé, *Biblia Natura*, qui renferme un corps d'observations sur les insectes, dont il forme par-là une histoire assez complete. C'est cette raison qui a engagé à rédiger les deux tomes, afin de les réunir en un seul. Il faut sçavoir que cet Ouvrage de Swammerdam paroît traduit en notre langue pour la premiere fois. Ceux qui ont entrepris de l'enrichir d'une production aussi curieuse, acquierent des droits bien fondés à la reconnoissance de toutes

personnes qui s'occupent de l'étude de la nature, & particulièrement de celles qui jouissent d'une fortune trop médiocre pour pouvoir se procurer, sans s'incommoder beaucoup, un livre de cette valeur. C'est leur rendre un service essentiel, que de leur faciliter ainsi la connoissance de cette *Bible de la Nature*, qui est extrêmement chere par rapport à sa rareté : cela seul suffit pour détourner de l'acheter. Le Libraire qui est chargé de l'impression de l'Ouvrage dont il s'agit, ayant égard au motif que nous venons d'alléguer, offre de vendre séparément ce cinquieme volume à ceux qui n'ont pas jugé à propos de souffrir. Mais comme ce nouveau tome a occasionné une plus grande dépense que les quatre premiers, par le nombre considérable de gravures dont il est orné, par la quantité d'additions & de notes qui ont été ajoutées au texte de l'Auteur Hollandois, & par sa grosseur, il est forcé d'en fixer le prix à *quinze livres en feuilles, papier ordinaire*. Il est certain que tout cela ne contribue pas peu à relever le mérite du volume que nous annonçons : nous le croyons à cet égard, supérieur à celui des autres qui l'ont précédé, quoique la partie Typographique soit également bien exécutée. On avertit de plus que les Souf-

TITRE MERCURE DE FRANCE.

cripteurs , & en général les personnes qui prendront le corps entier de la *Collection Académique* , ou seulement les cinq tomes de la *partie Etrangere* , payeront ce volume au même prix que tous les tomes de cet Ouvrage , qui leur ont déjà été délivrés. On propose le même avantage à ceux qui demanderont à souscrire , en faisant l'acquisition de ce septieme volume , & pour la rendre encore plus facile , le Libraire s'engage à prolonger le terme de la souscription jusqu'à la fin du mois d'Août prochain , aux conditions énoncées dans le Prospectus , qui a été publié pour cet Ouvrage depuis le mois d'Avril 1757.

La traduction de cette *Bible de la nature* , composée par le Naturaliste Hollandois , est précédée d'un Avertissement de la façon de M. Gueneau , Editeur des quatre volumes de cette *Collection*. Il équivaut par sa longueur à une Préface dans les formes. M. Gueneau après avoir fait connoître succinctement ce que renferme de particulier cette traduction , & les différences qui se trouvent entr'elle & le texte original , met sous les yeux de ses Lecteurs un abrégé de la vie de Swammerdam , qu'il a tiré pour le fonds de celle que Boerhaave a mise à la tête de l'édition Hollandoise & Latine du *Biblia natura*.

M. Gueneau entre ensuite dans un détail fort curieux sur les opérations microscopiques & anatomiques à la faveur desquelles notre Naturaliste étoit parvenu à découvrir la structure & l'économie des insectes , & particulièrement leurs transformations. Cet Avertissement est terminé par une discussion approfondie d'une des opinions que Swammerdam s'étoit efforcé d'établir ; c'est celle de l'impossibilité prétendue de la génération spontanée.

Tout ce morceau où M. Gueneau déploie beaucoup de sagacité & de force de raisonnement , est marqué à un coin vraiment philosophique. Il sert à confirmer l'opinion avantageuse qu'on a dû concevoir du talent que l'Auteur a d'exprimer ses idées avec autant d'énergie que de netteté , par la lecture de son Discours préliminaire qui est à la tête du premier volume de la *Partie étrangère* donnée en 1755. Nous en avons rendu compte alors , & nous croyons pouvoir le rappeler ici avec l'éloge qu'il nous paroît mériter. A l'égard de l'ouvrage de Swammerdam , dont on présente aujourd'hui la *Traduction* en notre Langue , nous allons indiquer succinctement son objet.

Il est divisé en quatre parties , dont la première traite de l'état de Nymphe con-

fidéré comme le fondement de toutes les transformations, de toutes les métamorphoses, ou plutôt de tous les développemens successifs de l'insecte.

Notre Naturaliste écarte dans la seconde partie les nuages que le préjugé & l'erreur avoient répandus sur cette matiere. Il établit dans la troisieme quatre ordres de développemens, auxquels se rapportent d'elles-mêmes toutes les variétés qui s'observent dans les prétendues transformations des insectes; transformations qui, selon lui, ont toutes leur principe & leur origine dans l'état de Nymphe. Il apporte dans la quatrieme des exemples particuliers de ces quatre ordres de développement, dont il facilite l'intelligence, en joignant partout où il a été nécessaire des figures gravées aux descriptions le plus exactement circonstanciées. On ne doit pas être étonné de voir les deux volumes *in-folio*, que comporte cette *Bible de la nature*, réduits à un seul *in quarto* dans la Traduction Française. Il faut sçavoir que l'édition Latine donnée par Boerhaave est accompagnée du texte Hollandois qui la grossit de moitié. C'est la Langue dans laquelle l'Auteur a originairement écrit. Comme il a d'ailleurs chargé son Ouvrage de beaucoup de réflexions en partie cha-

grines, en partie dévotes, qui se ressentoient de son commerce avec la Bourignon, de raisonnemens diffus sur les fins de la nature, de longues digressions sur la misere de l'homme, les Traducteurs ont jugé à propos de retrancher, ou d'abrégér toutes ces choses qui étoient assez étrangères au plan & au but de l'Ouvrage. Ils ont également omis les réfutations devenues inutiles par le discrédit actuel des opinions réfutées, & les personnalités auxquelles il a eu la foiblesse de se livrer contre des détracteurs aveuglés par l'ignorance ou l'envie, à qui il ne devoit que le plus profond mépris. Ils ont aussi diminué le nombre des planches en pressant les figures plus qu'elles ne le sont dans l'original, & supprimant celles qui leur ont paru superflues. Telles sont les figures qui ne disent aux yeux rien de plus que ce que les descriptions de l'Auteur disent à l'esprit, & encore celles qui étant grossies à un fort microscope, ne font voir aucune partie qui ne soit assez distincte dans les figures de grandeur naturelle. Ils nous assurent n'avoir rien négligé de tout ce qui a dépendu de leurs soins, pour que celles qu'ils ont conservées, fussent copiées avec la plus grande fidélité & la dernière exactitude. Ils n'ont pas cru devoir se borner à de

simples retranchemens, pour donner plus de perfection à l'Ouvrage de Swammerdam; ils se sont proposés d'en rendre l'utilité plus générale, en ajoutant tout ce qui pouvoit contribuer à compléter les découvertes de l'Auteur Hollandois. Ils ont puisé dans les meilleures sources ces additions qu'ils ont mises en notes. Ils nous disent que pour peu qu'on veuille prendre la peine de les rapprocher des Ouvrages d'où elles sont tirées, on trouvera souvent réduit à quelques lignes tout ce que de longs discours peuvent renfermer de nouveau. Cette comparaison perpétuelle que l'Editeur & ses Collegues ont été par-là à portée de faire des observations de Swammerdam avec celles des autres Naturalistes, les a mis en état de rendre cette Traduction aussi exacte qu'on peut le désirer, quoiqu'elle ne soit pas faite immédiatement d'après l'original Hollandois, mais d'après la Traduction Latine dont on est redevable au Docteur Gaubius. Partout où ils ont été arrêtés par des difficultés, ils ont consulté la nature ou ceux qui l'avoient observée, & cette ressource leur a infiniment plus servi que la connoissance parfaite de la Langue Hollandoise. Outre les additions dont nous venons de parler, les notes contiennent encore des éclaircissmens sur
la

la concordance des noms des insectes , des remarques critiques sur quelques opinions de Swammerdam , ou sur les censures injustes qu'il a essayées. Quelquefois ils ont indiqué leur pensée dans le texte même par de petites parenthèses italiques , qui , sans interrompre la lecture , précautionnent le Lecteur contre ce qui leur paroît s'éloigner de la vérité. Dans tout cela ils ont eu pour but de la défendre , de combattre l'erreur , & d'assigner à chaque opinion douteuse son juste degré de probabilité. Si les Traducteurs ont parfaitement rempli la tâche qu'ils se sont imposée , c'est une décision dont nous laissons le soin au Public éclairé & équitable , qui sçaura , beaucoup mieux que nous , apprécier le mérite de leur travail.

On nous fait espérer pour la fin du mois de Janvier prochain un tome suivant , qui sera le *huitième* de la Collection entière , & le *sixième* de la *Partie étrangère*. Il formera le *premier volume* de la *Physique Expérimentale séparée* ; il sera composé de l'Extrait des Recueils des Académies , & des Ouvrages périodiques , quant à la physique expérimentale & à la chymie.

**CORPUS Juris Civilis & Romani , cum
II. Vol. F**

122 MERCURE DE FRANCE:

Notis integris Dionysii Gothofredi, Medii, Vanleuwen, & aliorum; additi quoque locis convenientibus Indices Titulorum ac Legum emendatissimi: premissa est Historia & Chronologia Juris Civilis Romani qua singulari methodo Legum latarum tempus designat. Cartâ magnâ, in-fol, 2 vol. A Paris, chez Saugrain, fils aîné, Libraire, Grand'Salle du Palais, au sixieme Pilier, vis-à-vis l'Escalier de la Cour des Aides, à la Bonne Foy couronnée.

On nous assure que cette Edition mérite la préférence sur toutes celles qui l'ont précédée. Elle a été corrigée très-exactement par un habile Jurisconsulte qui a rectifié toutes les fausses citations, & a remédié à toutes les autres inexactitudes qui s'étoient glissées dans les Editions précédentes.

Les Lettres qu'on a mises en usage pour renvoyer du Texte aux Notes, embarrassoient le Lecteur; l'on s'est servi de chiffres pour ces renvois, & l'on se flatte que l'on sentira l'utilité de ce changement.

L'on a employé du papier plus grand que celui des précédentes Editions, afin de pouvoir se servir d'un caractère plus gros pour le Texte & pour les Notes, & pour ménager la vue du Lecteur.

L'on avertit que ces deux volumes se

JUILLET. 1758. 123

vendront reliés 42 l. jusqu'au premier Octobre de la présente année 1758. passé lequel temps, il vaudront 60. l.

LA Vie de M. Lautour du Châtel ; Avocat au Parlement de Normandie, contenant une notice de ses Ouvrages, & quelques particularités sur la vie de M. de Mézerai, Historiographe de France, par M. Lautour, Lieutenant général des Eaux & Forêts de France, en la Table de Marbre du Palais à Rouen. A *Amsterdam*, & se trouve à *Paris*, chez *Jombert*, rue Dauphine, 1758, petite Brochure de 60 pages.

Comme M. Lautour du Châtel a été un de ces hommes de lettres dont la célébrité n'est pas proportionnée au mérite de leurs travaux, à cause du peu d'empressement qu'ils ont de les rendre publics, on doit sçavoir gré à l'Auteur de ce petit Ouvrage, qui se fait lire avec plaisir, du soin qu'il a pris d'écrire sa vie, dont nous allons dire deux mots.

M. Lautour du Châtel naquit en 1676 à Argentan, ville de Normandie, de Jean Lautour, Conseiller du Roi, Substitut au Bailliage de la même ville. Il étudia dans la célèbre Université de Caen, & il s'y distingua par différens prix qu'il remporta.

F ij

Son mérite le fit connoître des personnes de la première distinction, & les éloges qu'il en reçut, l'animerent à cultiver de plus en plus ses talens. Son goût se déclara principalement pour ce genre d'étude, qui tient à des recherches utiles & curieuses sur divers sujets. Il fournit un grand nombre d'additions au Dictionnaire de Trévoux, de l'édition de 1721; mais on oublia le témoignage de reconnaissance qu'on lui devoit; ce qui occasionna une dispute littéraire, dont les Journaux ont fait mention dans le temps, & dont l'Auteur de cette vie rend compte avec beaucoup de modération & de sagesse. « Je
 » n'aime pas, dit-il, ce qui est polémique,
 » parce que je sçais que toutes les contro-
 » verses sont pleines d'un fiel qui dépare
 » les choses ingénieuses ou instructives
 » qu'on y trouve. Aussi avouerai-je ingé-
 » nuement que ç'a été pour moi un dé-
 » tail pénible de rendre compte de cette
 » altercation que M. Lantour a eue. Je
 » l'eusse supprimée de bon cœur, si la tâche
 » que je me suis imposée d'en écrire la
 » vie, ne m'en eût fait une loi. Je me bor-
 » nerai donc à dire que les 2800 articles
 » ont été employés dans le Dictionnaire
 » de Trévoux, & je suis trop flatté que
 » ses travaux soient utiles au Public, pour

» ne pas oublier le silence qu'on a encore
 » jugé à propos de garder à son égard dans
 » la préface du Supplément ».

Les affaires les plus fâcheuses produisent quelquefois des avantages. Celle dont nous venons de parler, fut de ce nombre. Elle lui procura la connoissance du P. le Long, de MM. l'Abbé d'Olivet, Gouget, le Président Hénault, & de quelques autres gens de lettres, avec qui il entretint jusqu'à sa mort un commerce de lettres.

Quoique confiné dans le fond d'une province, la réputation de ses talens avoit assez percé dans le monde littéraire pour engager diverses personnes à le consulter sur des matieres de pure critique ou d'érudition. Il donnoit à cet égard toutes les satisfactions qu'on devoit naturellement attendre de son esprit, & de son humeur officieuse, qui le rendoit fort communicatif. Aussi voit-on dans plusieurs livres publiés en ce temps-là, le nom de M. Lattour du Châtel cité avec éloge. Il détrompa surtout le P. le Long de quelques idées peu exactes sur le compte de M. de Mézerai, qu'il avoit adoptées trop légèrement d'après la lecture de la Vie de cet Historiographe, composée par M. Larroque, qu'on accuse, avec beaucoup de fondement, d'infidélité dans la plupart des circonstances

qu'elle contient. C'est ici qu'on trouve les particularités qui concernent M. de Mézerai, annoncées dans le titre de cette Brochure, dont l'Auteur saisit l'occasion de repousser avec force quelques traits injurieux tout à la fois à sa personne & à sa mémoire, que M. Larroque a affecté de rapporter pour flétrir la gloire que cet Historiographe s'est acquise par ses Ouvrages. Les bornes dans lesquelles nous sommes obligés de nous renfermer, ne nous permettent pas d'entrer dans aucun détail à ce sujet. Nous invitons ceux qui s'intéressent à l'histoire des Gens de lettres à lire ce Morceau, qui pourra satisfaire leur curiosité. Disons seulement que M. Lautour, le Lieutenant général, est neveu de celui dont il nous donne la vie, & petit neveu de M. de Mézerai, du côté des femmes. Il est naturel qu'en cette dernière qualité il prenne un intérêt très-vif à la réputation de cet Ecrivain, qui honore assurément la France, & qu'il se fasse un devoir de la défendre contre ceux qui l'ont injustement attaquée. Nous finirons par dire qu'on trouve après cette Vie de M. Lautour un catalogue des Ouvrages qu'il a laissés manuscrits, en assez grand nombre, dans l'ordre qui suit. Nous ne saurions mieux faire que d'inviter M. son

Neveu , qui en est possesseur , de procurer au Public ceux qu'il juge propres à servir à son instruction.

Dialogue entre Esope & Platon. Traité du Blason. Anecdotes curieuses. Observations diverses sur la Grammaire Française. Observations sur le Dictionnaire de Moréri. Traité sur les prescriptions. Les Auteurs masqués & reconnus. Tableau des Poètes Français , par ordre alphabétique & chronologique. Catalogue alphabétique des Auteurs Grecs & Latins , qui ont été traduits en François , avec l'année des traductions. Discours sur la Peinture. Discours sur la Sculpture. Histoire chronologique de tous les Ordres militaires & de chevalerie , &c.

COMMENTAIRES sur la Cavalerie , par M. de Bouffanelle, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, Capitaine au Régiment de Cavalerie de S. Aignan, Membre de l'Académie des Sciences & beaux Arts de la Ville de Beziers. *A Paris, chez Guillyn, Quai des Augustins, du côté du Pont S. Michel, au Lys d'Or. 1758. in-12 de 400 pages.*

PLAN de réforme pour le Missel, contenant une nouvelle distribution des Evangeliques, dit Propre du Temps, Ouvrage uti-

F iv

128 **MERCURE DE FRANCE:**
le aux Personnes chargées de travailler à
de nouveaux Missels, par M. l'Abbé * * *
Chanoine de l'Eglise de Verdun. *A Paris,*
chez *Augustin-Martin Lottin*, l'aîné, Im-
primeur-Libraire, rue S. Jacques, près S.
Yves, au Coq. 1758. in-12. de 111 pages
sans la Préface.

L'Auteur nous dit dans sa Préface, que
depuis plusieurs années on a publié en
France de nouveaux Missels à l'usage de
différens Diocèses. Il avoue que les chan-
gemens qu'on y a faits les rendent supé-
rieurs aux anciens; cependant ils ne suffi-
sent pas encore, à son avis, pour donner
au Missel le degré de perfection dont il est
susceptible. Voici à quoi se réduisent ces
changemens.

On a réformé dans ces nouveaux Mis-
sels, les introïts, les Graduels, les *Alle-
luia*, les Traits, les Offertoires, les Com-
munions. Ce sont autant de passages de
l'Ecriture Sainte, dont le choix paroît très-
judicieux au Chanoine de Verdun. On y
a mis aussi de nouvelles Oraisons & de
nouvelles Préfaces. Notre Auteur est éton-
né de ce qu'on n'a pas étendu cette réfor-
me sur les Epîtres & les Evangiles, dont
on a conservé l'ancienne distribution: il
n'approuve pas le scrupule qu'on semble
s'être fait d'y toucher: il trouve que cette

déférence qu'on a eue pour cette partie du Missel est mal fondée, puisqu'elle a selon lui, autant besoin pour le moins d'être rectifiée que les autres. Dans tous les Missels les Messes sont partagées en trois classes, le Propre du Temps, le Propre des Saints, & le Commun des Saints. La Réforme, qu'il juge nécessaire, n'a pour objet que le Propre du Temps : les Evangiles du Propre du Temps sont le récit des principaux mysteres de notre religion, & des principales actions de Jésus-Christ : en sorte que le Propre du temps forme une espece de narration historique de la vie de Jésus-Christ, qu'on met devant les yeux des Fideles, pour leur faire connoître les merveilles que cet homme Dieu a opérées pour leur rédemption.

L'Auteur croit que cette narration approchera d'autant plus de la perfection, qu'il y aura plus d'ordre dans les sujets qui y sont rapportés ; & c'est cet ordre qu'il dit avoir été fort négligé dans tous les Missels qui ont paru jusqu'à présent. Pour donner une pleine conviction de ce qu'il avance, il fait des remarques suivies sur tous les Evangiles du Propre du temps, & il y a ajouté les changemens qui lui ont paru nécessaires, pour les ranger dans un ordre plus convenable. C'est la tâche qu'il

130 MERCURE DE FRANCE.

s'est proposé de remplir dans ce petit Ouvrage, dont nous allons indiquer le dessein. Il divise l'Année ecclésiastique en six parties, sçavoir, 1°. l'Avent, 2°. le temps depuis Noël jusqu'à la Septuagésime, 3°. le temps depuis la Septuagésime jusqu'au Carême, 4°. le Carême, 5°. le temps pascal, 6°. le temps depuis la Trinité jusqu'à la fin de l'Année ecclésiastique. Après cette division de l'Année, voici la manière dont notre Auteur fait l'application des Sujets. *En Avent*, il rapporte ce qui a précédé la naissance de Jésus-Christ. *Depuis Noël jusqu'à la Septuagésime*, il rapporte la naissance de Jésus-Christ, & ce qui l'a suivi de plus près. *Depuis la Septuagésime jusqu'au Carême*, il rapporte la prédication de Saint Jean dans le désert. *En Carême*, il rapporte la prédication de Jésus-Christ pendant les trois dernières années de sa vie, sa passion & sa mort. *Au temps pascal*, il rapporte la résurrection de Jésus-Christ, toutes ses apparitions, les instructions qu'il donna à ses Disciples avant que de les quitter, son ascension, enfin la descente du Saint-Esprit. *Depuis la Trinité jusqu'à la fin de l'Année ecclésiastique*, il rapporte les sujets d'Evangelies qui n'ont pas un rapport essentiel avec les autres temps de l'année, & que l'on n'a pu lire plutôt.

LETTRE de Monsieur ** à Monsieur ***
de l'Académie Royale des Inscriptions &
Belles-Lettres , sur quelques Monumens
d'antiquité , avec figures. A *Paris* , chez
Barrois , quai des Augustins , & *Duchefne* ,
rue Saint Jacques , au Temple du goût ,
in-12 de 21 pages , sans les planches.

L'Auteur de cette Lettre nous apprend
qu'ayant été mené , il y a quelque temps ,
chez un Curieux de monumens antiques ,
plusieurs morceaux précieux , tant en His-
toire Naturelle , qu'en Antiquités , s'offri-
rent à sa vue. Le premier qui fixa son at-
tention , étoit un Mercure de bronze ,
que ce Curieux lui dit avoir été trouvé
dans le Gatinois , par des ouvriers qui
fouilloient la terre. Ce Mercure est nu ;
il porte sur la tête deux bouts d'ailes tron-
qués. Il tient dans sa main droite une
bourse arrondie , & de sa gauche , une por-
tion de caducée , qui a été détruit par vé-
rusté , comme le sont aussi les extrêmités
de ses pieds : mais ce qu'il y a de vraiment
singulier , est une bande large , qu'il porte
en maniere de baudrier. Cette bande est
plus étroite vers son extrêmité supérieure ,
qui se termine en pointe. Elle prend son
origine un peu au dessus de l'omoplate
droite , d'où elle remonte sur l'épaule du
même côté , & descend obliquement le

132 MERCURE DE FRANCE:

long de la poitrine & du ventre, pour se terminer, en s'arrondissant, à la partie moyenne latérale de la cuisse gauche, laissant cependant une portion de son extrémité inférieure libre & flottante. Cette bande a d'ailleurs un sillon remarquable, qui la tranche d'un bout à l'autre dans son milieu, tandis que le nombre de petits sillons la traversent obliquement dans toute sa longueur. Ce Mercure porte trois pouces huit lignes de haut, & à juger, selon notre Auteur, de ce morceau, par le goût du dessein, on le croiroit volontiers un Mercure Gaulois. Il fit inutilement diverses questions à l'Amateur sur la singularité de ce Monument. Celui-ci ne put satisfaire sa curiosité, ni lui donner les éclaircissements qu'il auroit voulu en tirer à ce sujet. Il ajoute que toutes les recherches qu'il a faites depuis à ce sujet, dans différens cabinets, ne lui ont rien offert qui y ressemblât. Il prétend avoir encore moins trouvé de lumières dans les Collections d'antiquités qu'on a gravées & publiées jusqu'à présent. En un mot ce Monument lui paroît unique, & digne d'exercer la critique des Sçavans. Il croit que ç'eût été une négligence impardonnable de ne le point publier. Il se trouva encore dans le nombre des raretés qui appartiennent à

ce même Curieux , un double Vase de bronze , sur lequel ses regards se portèrent attentivement. Ce Vase représente deux corps sphériques , ayant chacun une très-grande ouverture. Ils sont joints l'un à l'autre par le ventre , & ils le sont par leurs orifices , au moyen d'un jet qui traverse d'un bord à l'autre. Ils n'ont d'ailleurs aucune communication par leurs cavités , qui ont chacune quatre pouces huit lignes dans leur plus grand diamètre transversal. Chacun de ces Vases est ceint vers son milieu d'un cordon entre deux baguettes rondes. Leur hauteur porte six pouces quatre lignes , en y comprenant leurs pieds , qui sont au nombre de trois , pour le soutien de ces deux capacités sphériques. Chaque pied est terminé par un masque de figure humaine. Les deux bélières qui devoient recevoir l'anse , sont opposées entr'elles , & ont la même direction que le jet. Elles présentent aussi dans leur angle saillant un masque de figure humaine. Ils contiennent chacun une pinte de liqueur , mesure de Paris. Notre Auteur n'ose pas plus hasarder ses conjectures sur cette piece rare & curieuse , que sur la précédente , dans la crainte où il est de ne pouvoir pas rencontrer juste. Il s'autorise de l'exemple de M. le Comte de Caylus

qui a gardé le silence sur ce double Vase : cependant cet illustre Académicien s'en étoit procuré la connoissance long-temps avant que de publier son second Volume d'*Antiquités*, où il a recueilli les monumens & fragmens épars dans différens cabinets. Le succès avec lequel il cultive ce genre de littérature, justifie pleinement les éloges qu'on lui donne par occasion dans cette Brochure. L'Auteur de cette Lettre s'engage à continuer d'employer la même voie pour entretenir la personne à qui il écrit, de la suite de ses découvertes chez le Curieux dont il a été si gracieusement accueilli, & de quelques autres qu'il a faites ailleurs. Il a jugé à propos de terminer, pour cette première fois, le récit de ses observations par deux singularités de la même nature. Ce sont deux Pierres, dont l'une est hématite, & l'autre de jaspe, d'un verd bleuâtre foncé. L'une & l'autre sont gravées en creux des deux côtés, & paroissent à l'Auteur des Talismans Egyptiens. On en peut voir dans la Brochure, qui n'est pas longue, une description aussi détaillée que les deux autres Monumens dont nous venons de parler.

L'auteur montre autant de réserve que de modestie dans la manière dont il propose son sentiment sur ces deux Pierres,

& il use de l'honnête liberté qui doit régner parmi les Gens de Lettres, en s'écartant de celui de M. le Comte de Caylus, qui, dans son Recueil d'Antiquités, tom. 2, pag. 14, n. 3, décrit une figure semblable à celles-ci. Cet Académicien la donne pour un Vase Egyptien : mais notre Auteur est plus porté à croire qu'elle représente un instrument de musique. Il est à propos de ne point laisser ignorer le nom du Curieux qui est possesseur de ce Cabinet d'Antiquités & d'Histoire Naturelle. C'est M. Picard, qui demeure à Paris, rue Saint Martin, près Saint Merry. Les Amateurs de ces sortes de raretés, sont sûrs de trouver chez lui un libre accès : c'est ce dont l'Editeur se rend garant, par l'accueil qu'il en a reçu lui-même.

L'ART de la Cavalerie, ou la maniere de devenir bon Ecuyer, & de dresser les chevaux pour le manege ; la guerre, la promenade, l'attelage, la course, le tournois ou le carrousel, &c. avec des remarques curieuses sur les harras ; une idée générale des maladies des chevaux ; l'explication de toutes les pieces qui composent les différentes sortes d'équipages, & des observations sur tout ce qui peut blesser ou gêner les chevaux ; par M. Gaspard

136 MERCURE DE FRANCE:

Saunier, *in-fol.* A Paris, chez Jombert ;
Imprimeur-Libraire du Roi, pour l'Artillerie & le Génie, rue Dauphine, à l'Image
Notre-Dame, 20^e liv.

Le Gentilhomme Maréchal, tiré de l'Anglois de Jean Bartlet, *in-12* avec fig. 1755.
Chez le même Libraire, 3 liv.

Suite du même Ouvrage, contenant les
moyens de conserver la santé des chevaux,
tant en route que dans l'écurie, de les
élever, &c. Chez le même Libraire,
2 liv. 10 sols.

Œuvres Anatomiques de M. du Verney,
de l'Académie royale des Sciences, 2 vol.
in-4^o, avec fig. *sous presse*. Chez le même
Libraire.

Traité de l'Arpentage & du Toisé, ou
Méthode facile pour arpenter & mesurer
toutes sortes de superficies; contenant l'Arithmétique, la Géométrie théorique & pratique, la Trigonométrie rectiligne, l'Arpentage, le Nivellement, le Toisé des solides & de la maçonnerie, le Toisé des bois de charpente, suivant la Coutume de Paris; avec un nouveau Tarif pour la réduction des bois quarrés, & un Traité de Géodésie ou de la séparation des terres; par M. Ozanam, de l'Académie des Sciences. Nouvelle édition considérablement augmentée, avec fig. Chez le même Libraire.

ARTICLE III.
SCIENCES ET BELLES - LETTRES.

GRAMMAIRE.

LETTRE de M. G**, à M. F**, sur
l'Instruction de la Jeunesse.

Je ne conteste plus, Monsieur, sur les réformés qu'il y auroit à faire dans le cours ordinaire des études de la jeunesse. Je pense présentement, comme vous, qu'on peut commencer son instruction plutôt, & d'une manière plus aisée qu'on n'a coutume de la faire. Un habile *Didacticien* vient de m'ouvrir les yeux sur les défauts des méthodes vulgaires, qu'on suit toujours aveuglément par respect pour ses maîtres, qui enseignent comme ils ont été enseignés. C'est un sçavant qui a négligé plusieurs fois sa fortune par amour pour les sciences exactes, dont l'étude a toujours fait sa principale occupation. Mais comme il a aussi toujours eu à cœur de rendre ses connoissances utiles aux autres hommes, il

V₃ § MERCURE DE FRANCE:

s'est proposé en même temps de leur faciliter l'étude des Langues , & les élémens de l'Histoire , de la Philosophie & des Mathématiques.

Le hazard me l'a fait rencontrer , il y a environ un mois, dans une maison où notre ami N * * m'avoit conduit. A peine étions-nous entrés , qu'il sortit , & chacun se mit aussi-tôt à vanter sa nouvelle méthode d'enseigner , comme opérant des prodiges ; ce que j'étois bien éloigné de croire. Je ne dissimulai pas même le sentiment contraire que j'avois pris contre toute nouveauté en général , sur quoi quelqu'un se fit fort de me convaincre de la vérité qu'on avoit avancée , si je voulois me rendre dans le même lieu aux heures que l'on me marqua , auxquelles le Méthodiste avoit coutume de se trouver. J'acceptai le défi , bien persuadé qu'on ne me feroit pas revenir de la bonne opinion que j'avois conçue pour mes Maîtres , sur la parole desquels j'étois bien résolu de jurer toujours.

Mais que le nouveau Maître m'a bien vite fait changer d'opinion ! en me démontrant de combien d'erreurs l'esprit de l'homme est farci , erreurs dont il n'a pas le moindre soupçon. Vous ne sçauriez croire , Monsieur , dans quel étonnement je suis tombé , lorsqu'il m'a fait voir , avec

la dernière évidence, le faux de la plupart des principes dont nous sommes imbus dès l'enfance, & que delà naissent ces difficultés rebutantes, qu'on éprouve dans tout le cours des études. Mais je ne puis encore digérer cette pensée affligeante, qu'entre tant de Maîtres dans les Sciences, qui doivent faire la base d'une éducation solide, il y en ait à peine un sur cent qui soit capable d'un emploi si important, ou qui veuille s'en acquitter soigneusement. Vous jugerez de la situation d'esprit où j'ai dû me trouver par l'exposé que je vais essayer de vous faire de sa manière d'instruire : c'est du moins ce que j'ai pu recueillir des conférences particulières que j'ai eues avec lui sur les premiers élémens des connoissances humaines.

Le Méthodiste en question a travaillé plus de trente années, tant à la recherche des causes qui retardent les progrès des études, qu'aux moyens de les rendre plus faciles & plus agréables. Pour proportionner aux facultés intellectuelles les nouvelles méthodes qu'il a imaginées, il a imité la nature, qui, dans ses opérations, procède toujours par les voies les plus simples. La manière dont il inculque les principes dans l'esprit, est agréable, ne charge point la mémoire, & ne force aucunement

140 MERCURE DE FRANCE.

la contention des fibres du cerveau. Il rend tout sensible d'abord, commençant par les idées les plus simples, qui ne supposent rien qui ne soit connu d'avance, & il passe peu à peu à ce qui est plus composé, ou qui fait moins d'impression sur les sens.

Il n'y a personne qui ne connoisse la peine & le dégoût qu'éprouvent tous les enfans en apprenant à lire, & le temps considérable qu'ils y doivent employer avant qu'ils puissent soutenir une lecture tant soit peu exacte. Mais peu de gens en ont découvert la cause dans la défec-tuosité de l'alphabet, & dans la fausse dénomination des lettres qui le composent. Au moins on n'a point encore tenté d'en publier un complet sur aucune Langue particulière, & qui fût composé d'autant de caractères différens, qu'il y a de sens & d'articulations simples.

Voilà le premier objet que l'Auteur s'est proposé pour faciliter la lecture & l'orthographe aux jeunes gens de la nation, & aux Etrangers. A cet effet il a refondu l'ancien Abécé François dans un nouveau, qu'il a composé de quarante-six caractères différens, dont dix peuvent passer pour surnuméraires. Aussi démontre-t'il qu'il n'en faudroit à la rigueur que trente-six,

dont quatorze voyelles & vingt-deux consonnes, suivant la juste quantité de sons de voix & d'articulations simples, dont toute la Langue Françoisise est composée : mais il accorde toute la déférence qu'on doit à l'usage.

Par le moyen de ce nouvel Abécé François, il a prouvé plus d'une fois qu'il n'y a point d'enfans, depuis l'âge de trois ans & au dessus, qui, avec un peu de docilité, ne soit capable, au bout de six mois, de lire imperturbablement quelque discours françois ou latin que ce soit, & d'en exprimer exactement à l'oreille l'ortographe naturelle. Il n'y a point même de personne avancée en âge qui, ne sçachant ni A, ni B, ne puisse en apprendre autant dans soixante leçons d'une heure chacune. Cette dernière proposition ne doit point paroître hyperbolique : l'Auteur m'a assuré qu'il en fera l'épreuve à forfait quand on voudra. La dénomination particuliere, qu'il a donnée à chaque lettre, a un si juste rapport avec le son ou l'articulation dont cette lettre est le signe, que c'est en cela principalement que consiste le sûr & prompt effet de sa méthode.

Tous ceux qui ont fréquenté les colleges, conviennent aussi que la jeunesse y passe bien désagréablement sept ou huit

142 MERCURE DE FRANCE.

années pour apprendre un peu de Latin, qui tourne souvent en pure perte, ou dont on retire bien peu d'utilité dans le cours de la vie. Aussi plusieurs ayant fait quelques réflexions sérieuses sur l'ennui & le dégoût qu'ils avoient essayé durant tant d'années, pour acquérir un sçavoir aussi médiocre, ont bien senti que le défaut étoit dans la méthode, & qu'on pourroit, par une autre voie, en apprendre davantage, ou du moins autant, plus vîte & plus agréablement. Quelques-uns même ayant tenté, dans des éducations particulières, d'applanir la route difficile & commune, qu'on fait tenir aux jeunes gens pour les conduire au Latin, ont eu le plaisir de voir les effets de leurs soins surpasser leurs espérances.

C'est un autre objet que notre Didacticien s'est encore proposé. A force de méditer sur la nature des Langues en général, il est parvenu à former une Grammaire raisonnée, dont les principes conviennent à toutes sortes de Langues mortes ou vivantes, sçavantes ou vulgaires; & par ses observations sur les causes du Latin & du François, il a fait une Méthode qui procure de ces deux Langues une intelligence beaucoup plus parfaite & plus prompte que par toute autre voie qu'on ait suivie jusqu'ici.

Il a aussi traité dans le même goût la maniere d'enseigner les élémens des autres Sciences utiles, tels que sont ceux de l'Histoire, de la Philosophie & des Mathématiques. On ne sçauroit croire, sans l'avoir vu, avec quel plaisir les jeunes gens s'appliquent, par sa Méthode, à l'Arithmétique démontrée sur tous les objets qui en sont susceptibles, à la Géographie, à la Chronologie historique, ainsi qu'aux Elémens d'Algebre & de Géométrie, & avec quelle ardeur ils se livrent à l'étude des parties de la Philosophie, qui peuvent contribuer à la justesse de l'esprit, & à l'étendue de ses connoissances.

Tous ces objets, utiles aux différens états de la société, sont distribués avec ordre dans de petits compartimens nommés Tablettes Académiques, qui deviennent un jeu aussi instructif qu'amusant pour les enfans. Les deux sexes en ont fait l'épreuve, & ont également démontré l'un & l'autre que cette nouvelle Méthode, non seulement donne du goût pour l'étude des Sciences, mais encore qu'elle épargne plus des $\frac{3}{4}$ du temps & de la peine qu'exigent les Méthodes vulgaires.

Mais il faut aussi vous dire, Monsieur; que l'effet le plus certain de cette Didactique dépend bien moins de l'ordre & de la

44 MERCURE DE FRANCE.

distribution des matieres , que du talent singulier avec lequel l'Auteur s'en sert. L'enjouement dont il assaisonne ses discours , qu'il fait subitement varier suivant la portée des différens esprits ; sa patience à laisser à une idée le temps de naître & de se former avant que de passer à une autre ; sa douceur , sa politesse , ses encouragemens à la moindre réussite , sont comme l'ame de cette Méthode nouvelle, qui d'ailleurs est fondée sur des principes très-bien raisonnés. Ce seroit un trésor qu'un tel Informateur pour des gens opulens , qui voudroient procurer à leurs enfans une belle & solide éducation.

Si vous êtes curieux de converser avec cet homme rare , quand vous serez arrivé à Paris , notre ami N* * vous en procurera la connoissance. Je pars demain pour Rome. Adieu.

P. S. Ceux qui voudront connoître celui qui propose ce nouveau systême , lui écriront , en adressant leur lettre dans le Mercure.



MONNOIE.

 M O N N O I E S .

*CONJECTURES sur quelques difficultés touchant la valeur des Monnoies des VIII, IX, XII, XIII & XIV^e siècles, & les Evaluations Coutumieres, adressées à M. * * *, par P. A. M. L. A.*

J'AI déjà eu l'honneur de vous en prévenir, Monsieur; je ne me flatte pas de satisfaire un esprit aussi juste & aussi pénétrant que le vôtre, en répondant aux questions que vous me proposez. Vous voulez sçavoir premièrement ce que vaudroit aujourd'hui une *rente constituée* sous le regne de Charlemagne. Secondement, quelle est la valeur actuelle de *cinq sous* du douzieme siecle, temps où nous voyons qu'un vol de l'équivalent de cette somme étoit puni de mort en Allemagne; comme nous sçavons qu'à peu près pour le même objet, on accordoit dans le même temps le combat judiciaire en France. Vous demandez enfin, Monsieur, si nos *Evaluations Coutumieres*, par rapport à certaines redevances féodales, ont été faites avec équité, & si cette équité subsiste encore aujourd'hui.

II. Vol.

G

Voilà vos questions ; je n'oublierai pas les exemples auxquels vous les appliquez. Permettez-moi seulement de vous avertir que ce que vous allez lire exigera quelque attention. Après cela, vous déciderez si j'ai fait le modeste en vous annonçant peu de certitude & beaucoup de conjectures. Les autorités que je ne manquerai pas de citer, vous feront voir que je n'ai rien négligé de ce qui a dépendu de moi pour réussir. Avec plus de temps, j'aurois peut-être formé plus de doutes, & de nouvelles conjectures eussent prouvé à tout autre que vous, Monsieur, que le Philosophe n'est pas le seul à qui l'on puisse appliquer le mot de Lucain ;

*... Vidit, quantâ sub nocte jaceret
Nostra diis.*

J'ai l'honneur d'être, &c.

A Paris, le 7^e de Juillet 1757.

Première
Question. LA livre numéraire du temps de Charlemagne étoit du poids de la livre Romaine, & pesoit douze onces d'argent, Elle se divisoit, comme aujourd'hui, en vingt parties égales appellées *sous*, & le sou en douze *deniers*. Ainsi le denier étoit

alors, comme à présent, la 240^e partie de la livre. Supposez que notre marc d'argent, qui pese huit onces, soit du prix de 49 liv. 10 sols; il s'ensuit que la livre de Charlemagne vaudroit aujourd'hui *poids pour* (1) *poids, titre pour titre*, 74 liv. 5 sols; que le sou de cette livre seroit égal à 3 liv. 14 s. 3 deniers, & le denier à 6 sols 2 den. $\frac{1}{4}$ de notre monnoie.

Sous le regne de ce Prince, & même *deux* (2) *siècles après*, vingt sous pesoient donc effectivement une livre ou 12 onces d'argent; mais il y avoit un dixieme d'alliage, qui n'étoit pourtant pas tout entier au profit du Souverain; car les particuliers recevoient vingt & un sous, en portant le poids d'une livre d'argent à la monnoie.

Pour juger de la rareté de l'argent dans ce temps-là, & parconséquent de sa valeur dans le commerce; il n'y a qu'à consulter les Capitulaires, on y trouvera le prix commun de plusieurs sortes de denrées.

(1) Voyez l'excellent Ouvrage intitulé, *Les Origines, ou l'Ancien Gouvernement de la France*, &c. C'est de-là qu'on a tiré presque tout ce qui regarde les monnoies & les denrées du regne de Charlemagne. T. 2, liv. 7, ch. 5 & 6, & ch. 9, S. 8.

(2) *Essai sur l'Histoire générale depuis Charlemagne*. T. 1, ch. XI, pp. 100 & 101. Edition in-8^o, 1756.

148 MERCURE DE FRANCE.

En voici quelques exemples. Je commence par les bleds qui sont la denrée de la première nécessité. En 754, Charlemagne en fixa le prix par le (1) tarif suivant.

Un boisseau de froment 4 den.

Un boisseau de seigle 3

Un boisseau d'orge 2

Un boisseau d'avoine 1

Notre marc d'argent supposé à 49 liv. 10 s., ces 4 deniers, prix d'un boisseau de froment, font aujourd'hui *poids pour poids, titre pour titre* 1 liv. 4 sol. 9 den.

Les 3 deniers, prix d'un boisseau de seigle, font aujourd'hui de même 18 s. 6 d. $\frac{3}{4}$.

Les 2 deniers, prix du boisseau d'orge, font aujourd'hui de même 12 sols 4 d. $\frac{1}{2}$.

Un denier pour le boisseau d'avoine, fait aujourd'hui de même 6 s. 2 d. $\frac{1}{4}$.

Remarquez que le boisseau de ce Prince contenant le poids (2) de vingt de ses livres, ne contiendrait que quinze des nôtres.

Par la même loi, Charlemagne fixe à un denier le plus (3) haut prix de douze

(1) *Les Origines*, &c. *ibid.* ch. 9, §. 8.

(2) *Dictionnaire Universel*, dit de Trévoux, au commencement du premier mot *Boisseau*. Edit. de Paris, 1732.

(3) *Les Origines*, &c. *ibid.* ch. 5, p. 320, &c. ch. 2, §. 8.

pains de froment pesant ensemble vingt-quatre de ses livres. Ainsi le prix d'une livre de ce pain, laquelle pesoit douze onces, coûtoit alors un peu plus de trois de nos deniers; & *le plus haut prix* de la même livre de ce pain seroit aujourd'hui de 36 de nos deniers ou de trois de nos sous. On observera en passant que 32 ans après la mort de cet Empereur (en 846) un minot (1) de froment, un minot d'orge, une mesure de vin & un agneau, étoient appréciés en total deux sous = 12 s. 4 d. $\frac{1}{2}$. A l'égard de la viande de la boucherie, on voit qu'un bœuf *de qualité à être* (2) *servi sur la table du Roi*, étoit estimé 2 s. = 7 l. 8 s. 6 den. & une vache un sou = 3 liv. 14 s. 3 den. de notre monnoie.

Que l'on compare le prix ancien de ce bœuf à ce qu'il coûteroit à présent, on connoîtra le changement qui est arrivé dans la proportion des denrées avec l'argent. Ainsi supposé qu'un bœuf de la même qualité coûte aujourd'hui 250 liv. & cette supposition n'a rien d'outré, vous trouverez que 7 liv. 8 s. 6 den. (faisant *poids pour poids, titre pour titre* les deux sous, ancien prix de ce bœuf) ne repré-

(1) *Abrégé chronol. de l'Hist. de France*, I. Part. p. 80, *ad an.* 840. Edit. de Paris, 1756.

(2) *Les Origines*, &c. *ib.* ch. 5, pp. 318, 319.

150 MERCURE DE FRANCE.

senteroient guere que la trente-troisieme partie du prix actuel de cet animal. Ce qui établit ici la proportion de 1 à 33.

Nous avons vu le *plus haut prix* de douze onces de pain de froment fixé à l'équivalent de trois de nos deniers ; & il est constant que le même poids de ce pain coûteroit au *plus haut prix actuel* 36 de nos deniers = 3 sous. La proportion seroit donc à cet égard de 3 d. à 36 ou d'environ 1 à 12. Or 12 & 33 font 45. La moitié de 45, c'est 22 $\frac{1}{2}$. Disons donc que la proportion (1) moyenne est d'environ 1 à 22 $\frac{1}{2}$. Ainsi quoique cinq sous du temps de Charlemagne fussent presqu'égaux *poids poids, titre pour titre*, à trois de nos écus de six francs, plus onze sous trois deniers ; cependant, suivant la proportion de 1 à 22 $\frac{1}{2}$, ces cinq sous anciens reviendroient réellement aujourd'hui à la somme de quatre cens dit-sept livres treize sous un denier & demi ; puisque ces cinq sous procuroient autant de denrée que 417 liv. 13 s. 1 d. $\frac{1}{2}$, en représentent dans le temps où nous sommes.

(1) La proportion moyenne de l'Auteur des *Origines* est de 1 à 39, à la p. 320, du ch. 5, déjà cité : mais aux pp. 318, 319 du même chapitre, sa proportion est de 1 à 25 ; ce qui est à peu près notre proportion moyenne.

Ainsi 417 liv. 13 s. 1 d. $\frac{1}{2}$ balanceroient aujourd'hui le produit annuel d'une rente de cinq sous constituée sous le regne de Charlemagne. Passons à la seconde Question.

Seconde Question.

Si quis quinque solidos valens aut plus fuerit furatus, laqueo suspendatur: si minus, scopis & forcipe excorietur & inundatur. C'est ainsi que s'exprime l'Empereur Frédéric I dans (1) sa Constitution. Voyons la Charte de Louis VII, dit le Jeune; elle est datée de Paris, l'an 1168.

Pro debiti titulo (2) citra quinque solidorum dationem, inter aliquos non iudicetur Duellum. Voici l'ancienne traduction de ce texte. *Por dese de cinq sols & de mains & elle (3) est niee ne soit bataille ja entre deux gens.*

Si l'original de cette (4) Charte est La-

(1) Elle est intitulée, *De Pace tenendâ & ejus Violatoribus.* (Feudor. Lib. 2, tit. 27, §. ult. in pr.)

(2) Voyez cette Charte publiée dans les deux Langues, par M. de Lauriere, au premier Volume des *Ordonn. des Rois de France de la troisieme Race.* Dans la *Préf.* à la p. 34, nomb. 185, & à la p. 16 de l'Ouvrage même, au nomb. (3).

(3) *Ert*, pour *sera*, est de la Langue Romane. C'est une contraction d'*erit*, Latin.

(4) Ce qui doit faire douter ici, c'est que dès

tin, cette traduction est fort infidèle : mais il est vraisemblable que la Charte a été écrite en Langue (1) vulgaire. Rapportons ce que M. de Montesquieu (2) dit sur cette Pièce.

Le combat judiciaire, ce sont ses termes, étoit en usage à Orléans dans toutes les demandes de dettes. Louis le Jeune déclara que cette Coutume n'auroit lieu que lorsque la demande excéderoit cinq sous. Selon le Latin, il eût fallu dire que le combat ne seroit point permis quand l'objet de la demande seroit au dessous de cinq sous. Cette Ordonnance, continue-t'il, étoit une loi locale ; car du temps de S. Louis, il suffisoit que la valeur fût de plus de douze deniers.

Il faut d'abord observer sur la première de ces Loix faite par Frédéric I, dit *Barberousse*, que la Constitution, d'où elle est tirée, regarde uniquement la police intérieure de ses Etats. Cet Empereur avoit pour objet d'assurer la tranquillité publi-

le VIII^e siècle, le peuple n'entendoit plus le Latin. Voyez là dessus les recherches de M. l'Abbé le Beuf dans le *Journal des Sçavans*, p. 494, Juillet, 1753.

(1) M. le Prés. *Hénault* a pensé de même aussi bien que M. de *Montesquieu*. (*Abr. chr. de l'Hist. de France*, ad an. 1167 & 1168.

(2) De l'*Esprit des Loix*, t. 3, liv. 28, ch. 19, p. 319. Edit. de 1757.

qué, en confirmant ce qu'on appelloit alors la *Trêve* (1) de Dieu. Il prend dans cette Ordonnance les mesures nécessaires pour arrêter le brigandage des guerres privées; excès si commun dans ces temps-là. Il restreint le port-d'armes & l'usage du duel: il impose des peines pécuniaires selon la qualité des délits: il détermine la maniere dont on doit procéder au tarif annuel des vivres, &c. Après un regne de plus de 38 ans, ce Prince (2) mourut en 1190.

A l'égard de la Charte, il faut se rappeler que Louis VII, qui en est l'Auteur, régna plus de 43 ans, & mourut en 1180. Quant à Louis IX, après avoir gouverné le Royaume environ 44 ans, il mourut l'an 1270.

Passons à la discussion la plus difficile; elle regarde la valeur actuelle de ces anciennes monnoies. Reconnoissons d'abord qu'on ne peut sçavoir (3) exactement,

(1) On l'appelloit aussi *Pax Faidosi*, c'est-à-dire Paix accordée à l'Ennemi.

(2) Sur ces trois dates, voyez l'*Art de vérifier les Dates*, dans la *Liste Chronologique & Historique des Souverains*.

(3) Voyez l'*Avertissement* de M. du Pré-de S. Maur, pp. 3 & 4, & la seconde page des *Notions préliminaires* au devant de son *Essai sur les Monnoies*.

154 MERCURE DE FRANCE.

ni le prix actuel des cinq sols dont il s'agit dans les deux Ordonnances du douzième siècle, ni la valeur présente des douze deniers du siècle suivant. Nous avons des *Tables* de la valeur de l'or & de l'argent données par M. de Lauriere, & publiées (1) par M. Secousse; mais elles ne remontent pas au-delà de 1339. De plus, le titre de l'argent n'y est marqué pour la première fois qu'en 1310 au douzième d'Avril. M. de Lauriere observe, que sous le règne de Philippe VI, dit de Valois, avant le 20 Janvier 1346, le marc d'argent étoit estimé 4 liv. 10 sols Tournois; appréciation qui subsistoit encore le 17 Juillet de la même année, comme M. le Blanc l'a marqué dans ses *Tables* (2).

Si l'on se fixe un moment à ce prix, on dira que cinq sols, vers le milieu du quatorzième siècle, étoient le dix-huitième de la valeur du marc d'argent. Or le marc d'argent fin monnoyé vaut à présent (3):

(1) Voyez le second tome des *Ordonnances* déjà citées.

(2) Voyez la première & la seconde colonne de la page 405, aux *Tables* de l'Argent, à la fin de son *Traité Historique des Monnoies de France*, in-4°. Paris, 1690, & non pas 1703, comme porte fausement le titre de mon Exemplaire.

(3) *Essai sur les Monnoies*, p. 220, col. première & seconde.

en France 54 l. 6 s. 6 d. $\frac{4}{11}$, somme dont le dix-huitième fait soixante de nos sols quatre deniers quatre onzième : ainsi dans cette estimation des cinq sols du douzième siècle sur le pié des cinq sols du quatorzième, ces cinq sols vaudroient à présent (1757) 60 s. 4 d. $\frac{4}{11}$, le titre de l'argent supposé le même dans les XII, XIII, XIV, & XVIII^e siècles. . . . 3 l. 0 s. 4 d. $\frac{4}{11}$

Et conséquemment les 12 d.

ou le sol de Louis IX fe-

roient aujourd'hui. . . . 12 s. 0 d. $\frac{2}{11} \frac{3}{11}$

Mais cette estimation, qui met de niveau les XII, XIII, & XIV^e. siècles étant évidemment inadmissible, elle doit être abandonnée.

Quant aux cinq sols du regne de Frédéric I, il est extrêmement difficile d'en indiquer seulement la valeur, sans le secours des Auteurs qui ont écrit sur les monnoies d'Allemagne du XII^e. siècle. Réduisons-nous donc aux conjectures; elles feront du moins juger que cette somme, qui semble aujourd'hui si petite, devoit être alors considérable.

Dans l'ancienne Loi (1) des Allemands,

(1) Cette loi [*Lex Alamannorum*] ou plutôt cette Coutume, fait partie de ce qu'on appelle les *Loix des Barbares*. La loi des Allemands d'abord érite dans le VI^e siècle par l'ordre de Thiéri I,

156 MERCURE DE FRANCE

cinq sols représentoient en poids plus de trois de nos marcs d'argent. Or estimant avec l'Auteur, qui nous fournit cette (1) évaluation, le marc d'argent fin *reçu aux monnoies comme matière*, à 5 r. l. 3 f. 3 d. $\frac{3}{11}$, ces cinq sols, qui étoient d'or, vaudroient à présent plus de 153 l. 9 f. 9 d. $\frac{2}{11}$, & chacun des anciens sols Allemands feroit à peu près la somme de 30 l. 14 f. de notre monnoie. Le même Ecrivain fait voir que ces cinq sols *exprimoient soixante* (2) *pièces d'or*, c'est-à-dire, soixante deniers d'or; ainsi chacun de ces deniers vaudroit aujourd'hui 2 l. 11 f. 2 d.

Supposons que depuis l'an 1014, deux siècles après la mort de Charlemagne, lequel a fait rédiger par écrit la plupart des Loix (3) *barbares* jusqu'au commencement du regne de Frédéric I (en 1152), l'or & l'argent soient devenus si rares, que les

filz de Clovis, fut corrigé l'an 630 par Dagobert I. Ce peuple continua de suivre cette ancienne Loi jusqu'au regne de l'Empereur Conrad II, c'est-à-dire jusqu'à l'an 1024. *Heineccius*, de Orig. & prog. Jur. German. cap. 1, §§. 21, 23, & notâ (4).

(1) *Ibid.* pp. 8 & 9 de l'*Avertissement*, & p. 95 du *Rapport entre l'Argent & les Dentrées*. Voyez aussi la page 220.

(2) *Ibid.* page 95.

(3) Vers l'an 804, ce Prince fit rédiger par écrit les Loix de tous les peuples soumis à son empire. *Eginhard*, apud *Heinec.* *Ibid.* §. 22.

cinq sous d'or de la Loi des Allemands aient été réduits au douzieme (1) de la valeur déjà spécifiée, (déchet prodigieux dans le (2) cours de 118 ans) : les cinq sous de Frédéric I vaudroient encore un peu plus de 12 l. 15 s. 9 d. de notre monnoie, & cinq sols en 1202, procuroient en France près d'un (3) setier de bled mesure de Paris.

Au reste en supposant contre la vraisemblance, que cinq sols procurassent moins de denrée en Allemagne du temps de cet Empereur : comme la présomption doit être ici en faveur de la Loi, on pourroit dire, dans ce cas-là, que le Prince s'est vu forcé, par la crise où se trouvoit l'Empire, à faire une ordonnance très-sévère. Et si vous lisez sa Constitution, vous serez convaincu que la licence des guerres privées avoit presque entièrement corrompu

(1) C'est comme si les sous d'or étoient devenus d'argent, parce qu'on estime communément pour ces temps-là la proportion de l'or à l'argent de 1 à 12. Une once d'or est réputée égale en valeur à douze onces d'argent.

(2) Ce déchet supposé seroit d'autant plus étonnant, que les Monnoies se soutinrent 200 ans après la mort de Charlemagne sur le pied où ce Prince les avoit mises, c'est-à-dire jusque vers l'an 1014; & le regne de Frédéric-I commence en 1152.

(3) *Essai sur les Monnoies*, à la seconde page des *Variations dans les prix*, au huitieme mot *Setier*.

158 MERCURE DE FRANCE.

les mœurs publiques : mais cette supposition tombe dès que l'on se donne la peine de comparer & de réfléchir. En effet puisque le duel étoit en usage à Orléans dans le même siècle pour environ cinq sols, & que quarante-six ans après on le voit permis dans toute la France pour un peu plus d'un sol ; on ne sçauroit douter que cette somme ne fût alors considérable dans le Royaume, & par conséquent dans l'Empire. Aussi n'est-il pas question de sçavoir si cinq sols étoient alors un objet important dans le Commerce ; mais il s'agiroit de déterminer ce que représentoit cette somme dans les Etats de Frédéric I, & ce qu'elle vaudroit à présent par rapport à nous.

Je passe à l'examen de la valeur présente des cinq sols de la Charte de Louis VI. & des douze deniers de Louis IX. Il y a deux moyens de l'indiquer.

Première Indication tirée de l'augmentation du prix des Denrées, depuis 1202.

Un Auteur Citoyen, dont l'Ouvrage fait l'éloge, pense que depuis 1202 la plupart (1) des choses sont enchéries de 1 à 40, ou environ. Il en donne plusieurs (2) preuves incontestables.

(1) *Ibid.* p. 1, des *Variations*, &c. au second alin ea de la note (a).

(2) *Ibid.* p. 1, & *suiv.* des *Variations*, &c.

Le silence des Auteurs, ajoute-t'il dans un autre (1) endroit, nous fait croire que les monnoies n'ont pas beaucoup changé jusqu'au regne de S. Louis. En effet, on n'a guere de connoissance de leur valeur (2) avant Philippe IV vers 1300, parce qu'au paravant on n'avoit pas le soin de les décrire dans les Regîtres publics : ainsi faute de notions précises, nous nous servons ici de la proportion de 1 à 40.

Sur ce pié-là les cinq sols de Louis VII, qui mourut à la vérité vingt-deux ans avant 1202, étoient égaux à 10 liv. de notre monnoie. 10 l.

Suivant la même proposition, le sol de Louis IX est égal à 2 l.

Seconde indication tirée du prix commun du Marc d'argent dans les XII^e & XIII^e siècles.

L'autre moyen d'indiquer la valeur actuelle des cinq sols dont il s'agit, c'est de fixer un prix unique & commun au marc d'argent des XII^e & XIII^e siècles. Après cette opération on comparera les cinq sols au prix commun de cet ancien marc : ensuite on verra ce que les cinq sols sont au prix de notre marc, c'est-à-dire, à la som-

(1) *Ibid.* p. 78, du *Rapport entre l'Argent, &c.*

(2) *Dict.* de Trévoux, au premier mot *Monnoie*, au bas de la col. 2088.

160 MERCURE DE FRANCE:

me de 54 l. 6 s. 6 d. car on néglige ici les $\frac{6}{11}$ du denier. Dans ce qu'on va rapporter des *Tables* de M. (1) le Blanc, il se trouve une lacune de cent trente-trois années; mais nous sommes obligés de nous servir de ses *Tables*, parce que c'est tout ce que nous avons pour ce temps-là.

VI Années des XII & XIIIe siècles. Prix du Marc d'Argent dans chacune de ces VI années.

1144	2 liv. . 0 s. . 0 d.
1158	2 . . 13 . . 4 .
1207	2 . . 10 . . 0 .
1222	2 . . 10 . . 0 :
1226	2 . . 14 . . 7 .
1283 (2)	2 . . 14 . . 0 .

Total des différens prix du Marc d'Argent pour ces 6 années 15, liv. 1 s. 11 d.

Ajoutez un denier à ce total, & supposez-le de 15 l. 2 s. le sixième de cette somme-ci fera précisément 2 l. 10 s. 4 d. prix moyen du marc d'argent pour les six années. Que l'on réduise ce $\frac{1}{6}$ en deniers, il donnera six cens quatre deniers anciens contenant huit parties égales, répondant

(1) Voyez ci-dessus la note (2), p. 154.

(2) L'an 1285 le marc d'argent a été à 55 sous six deniers Tournois. V. *l'Abr. chr. de l'hist. de France*, ad an. 1285, p. 250, en marge.

aux huit onces du marc, & chaque huitième partie sera de 75 d. $\frac{1}{2} = 6$ f. 3 d. $\frac{1}{2}$ monnoie ancienne.

Réduisez de même en deniers modernes la somme de 54 l. 6 f. 6 d. prix actuel du marc d'argent : elle contient 13038 deniers, dont le huitième est 1629 d. $\frac{3}{4} = 6$ l. 15 f. 9 d. $\frac{3}{4}$ de notre monnoie. Ainsi le huitième de la valeur ancienne du marc, sçavoir, six sols trois deniers & demi, équivaldroit au huitième de la valeur de notre marc, c'est-à-dire, à 6 l. 15 f. 9 d. $\frac{3}{4}$. La proportion du prix ancien du marc d'argent, à son prix moderne, est donc de 1 à plus de 21 $\frac{1}{2}$, ou de 2 à plus de 43.

Ainsi les cinq sols de Louis VII = 60 deniers anciens, vaudroient à présent un peu plus de, ci 5 l. 7 f. 11 d.

Par conséquent les douze deniers de Louis IX seroient égaux aujourd'hui à un peu plus de, ci 1 1 7

Le Testament du pere de ce Roi-ci peut répandre quelque jour sur la valeur actuelle de ces anciennes monnoies. Louis VIII mourut l'an 1226. *En ce temps-là*, dit M. l'Abbé de (1) Saint-Pierre, *le marc d'ar-*

(1) *Ouvrages Politiques*, tom. 9, pag. 161 des *Observations politiques sur le Gouvernement des*

162 MERCURE DE FRANCE.

gent valoit cinquante sols , au lieu qu'il vaut
 présentement cinquante francs : sur ce pied-
 là , ajoute-t'il , cent sols valoiert cent francs
 d'aujourd'hui , & vingt-mille livres valoiert
 quatre cent mille livres. Si on suppose donc
 qu'il ne soit survenu aucune variation dans
 les monnoies , sous le regne du successeur
 de Louis VIII , les douze deniers dont il
 s'agit , vaudroient à présent (notre marc
 d'argent monnoyé étant à 54 l. 6 s. 6 d.)
 21 sols 8 deniers $\div \frac{19}{25}$, ci 1 l. 1 s. 8 d. $\frac{19}{25}$.

Les cinq sols du temps de
 Louis VII, qui, dans ce sys-
 tème, font le dixieme du
 prix ancien du marc d'ar-
 gent, répondroient par la
 même raison au dixieme de
 la valeur actuelle du marc,
 c'est-à-dire, à cent-huit sols
 sept deniers $\frac{4}{7}$ de notre mon-
 noie, ci 5 8 7 $\frac{4}{7}$

Remarquez que M. l'Abbé de S. Pierre
 a donné un prix moyen au marc d'argent
 dans le 13^e siecle , quand il en a fixé le
 prix à 50 sous. En effet , tirez d'abord le
 total des cinq premieres (1) années des XII

Rois de France , in-12. Rotterdam , chez Béman ,
 1734.

(1) Voyez ci-dessus à la seconde indication , ces

& XII^e siècles déjà rapportées ; & vous trouverez que le cinquième de ce total est 49 s. 7 d. anciens ; ce qui fait le prix moyen ou commun du marc d'argent pour ces cinq années. Ainsi l'évaluation de cet Auteur ne diffère du prix moyen que donnent les *Tables* dont on vient de voir l'extrait , que de cinq deniers anciens qu'il ajoute pour la facilité du calcul.

On n'a cherché dans cette seconde indication que la valeur *numéraire* actuelle du prix ancien du marc d'argent , & celle des 5 sous qui faisoient une partie considérable de ce prix. Le marc d'argent valant donc dans les XII^e & XIII^e siècles 50 sous quatre deniers , ces 50 s. 4 d. répondent numériquement à 54 l. 6 s. 6 d. $\frac{6}{11}$, prix actuel du marc d'argent monnoyé. Telle est donc la valeur *numéraire* actuelle de 2 l. 10 s. 4 d. Monnoie ancienne.

Mais d'un autre côté, comme en 1202 , le cheval qui coûtoit , on le (1) suppose , 2 l. 10 s. 4 d. vaudroit aujourd'hui 100 l. ; ces 2 l. 10 s. 4 d. représentent donc réellement cinq premières années dans l'extrait des *Tables* de M. le Blanc.

(1) En 1202 , un cheval , dit *Roussin* , ne valoit que 50 sous. On a ajouté 4 den. à ce prix pour le rendre égal à la valeur du marc d'argent du même temps. Voyez dans l'*Essai sur les Monnoies* , le titre *Variations* , p. 1 , note (A) , & p. 3.

164 MERCURE DE FRANCE.

ment 100 de nos livres ; & telle est à présent la valeur *réelle* des 2 l. 10 s. 4 d. monnoie ancienne. En conséquence les cinq sous anciens vaudroient réellement aujourd'hui dix francs. On voit par-là que la première indication donne la valeur *réelle* du sou & des cinq sous anciens.

Je vais examiner la dernière Question ; & quoiqu'elle ait pour objet les *évaluations coutumières* en général , je m'attacherai en particulier à l'estimation de la Coutume de Blois relativement au *rouffin de service* , parce que c'est l'exemple proposé.

Troisième Question.

On distinguoit autrefois trois sortes de chevaux par trois noms, qui ne se trouvent que dans les vieilles Histoires & dans quelques anciens Romans ; les *Destriers* , ou chevaux de bataille ; les *Paléfrois* , ou chevaux de pas pour les voyages ; enfin les *Rouffins* , qui servoient à porter le bagage comme nos mulers & nos chevaux de charge (1).

M. Brussel (2) expose, selon d'anciens

(1) Voyez le *Manuel Lexique* aux mots *Paléfroi* & *Rouffin*.

(2) Dans son *Traité des Fiefs*, t. 2, p. 207. Cette citation-ci est tirée de l'*Essai sur les Mon-*

comptes de dépense écrits en Latin, que le Rouffin [*Roncinus*] valoit au commencement du XIII^e siècle 50 & 60 sous, & le Paléfroi [*Palefridus*] 60 sous. On remarquera en passant que dans le même temps [en 1202] le cheval, qui est simplement appelé *Equus*, valoit tantôt dix francs, tantôt 27 l. & 30 l. Quatre chevaux donnés par le Roi sont appréciés 136 l. c'est-à-dire, que chacun de ces chevaux peut être estimé 34 liv. Or il est probable que le cheval de 27 l. à 34 liv. étoit ce qu'on appelloit alors *Destrier* ou *Equus* par excellence. Ces faits, & la citation qui les prouve, sont rapportés dans (1) l'*Essai sur les Monnoies*. C'est sur ce pied, dit M. du Pré (2) de Saint-Maur, que plusieurs de nos Coutumes ont évalué à soixante sous un Rouffin de service, qui coûtoit réellement 60 sous en 1202. Voyez, continue-t'il, la Coutume de Blois, c. 7, art. 93.

Remarquez que dans le XIII^e siècle le prix commun du marc d'argent a été de 3 l. 3 s. 11 d. $\frac{1}{2}$. On le prouve en tirant le douzième du total de chacun des prix particuliers du marc pour chacune des

noies, au titre *Variations*, à la marge de la p. 1, & à la p. 3, note (b), col. 1.

(1) Dans les *Variations*, p. 3.

(2) Ibid. *Variations*, p. 3, note (b), col. 1.

166 MERCURE DE FRANCE.

douze différentes années de ce siècle rapportées (1) par M. le Blanc. Ses *Tables* qui commencent à l'an 1207, vont jusqu'en 1299 qu'elles marquent deux fois. Le total du prix du marc d'argent pour ces douze années monte à 38 liv. 7 f. 1 d.; & le douzième de cette somme donne, comme on l'a dit 3 liv. 3 f. 11 d. $\frac{1}{12}$.

Ces 3 liv. 3 f. 11 d. $\frac{1}{12}$ (pour lesquels on supposera ici 3 l. 4 f., afin de faciliter le calcul) forment donc le prix moyen & commun du marc d'argent pendant la durée du XIII^e siècle. Le marc une fois fixé à 3 l. 4 f., il s'ensuit que le Rouffin, vendu 2 l. 10 f. dans le même siècle, valoit sur ce pied $\frac{6}{8}$ & $\frac{1}{32}$ du marc d'argent (ce qui fait six onces deux gros d'argent), & que ce Rouffin, vendu soixante sous, valoit $\frac{15}{16}$ du marc qui font soixante gros, ou sept onces & quatre gros. On voit par-là que le sou du XIII^e siècle étoit de la valeur du gros d'argent ou de $\frac{1}{64}$ du marc. Or ce gros vaut à présent [1757] environ seize de nos sous, le marc d'argent fin reçu aux Monnoies comme matière (2) étant apprécié environ 51 liv. 4 f.

(1) Voyez ces *Tables* à la fin de son *Traité Historique des Monnoies de France*. Il n'y a que onze années; mais il se trouve deux évaluations en 1299.

(2) *Essai sur les Monnoies*, p. 220.

La Coutume de Blois a été rédigée (1) en 1523. Depuis 1496 jusqu'en 1539, le prix commun du marc d'argent a été de 12 liv. 3 s. 4 d. Ainsi, dans le XVI^e siècle, la valeur du marc d'argent étoit à peu près numériquement quadruple de ce qu'elle étoit dans le XIII^e. Ainsi le même cheval, qui sur le pied de 60 s. valoit un marc d'argent, ou environ en 1202, ne valoit plus en 1500, sur le pied de 60 s. que le quart ou environ 2 onces d'argent (2). Voyons pourtant quelle étoit la valeur réelle du rouffin dans le XVI^e siècle, ou, ce qui est la même chose, combien il se vendoit alors dans les foires.

Les Registres de l'Abbaye de Preuilly en Brie (3), nous offrent en 1536 l'éclaircissement que nous cherchons : voici mot à mot ce qu'on y lit. *Pour l'achat d'un cheval*

(1) Voyez le Procès-verbal de la Rédaction de cette Coutume à la fin du Commentaire Latin de Pontanus.

(2) Si on demande d'où naît cette grande différence, on répondra qu'elle vient de la disproportion du sou de 1202 comparé à celui de 1500. Le sou de 1202 étoit la soixantième partie d'un marc d'argent ; au lieu que le sou de 1500 n'étoit pas tout-à-fait la 243^e partie du même marc d'argent.

(3) Voyez l'Essai sur les Monnoies, p. 89 des Variations.

168 MERCURE DE FRANCE.

pour porter notre malle, avec deux mors de bride, 95 liv. tournois. A ces termes, pour porter, &c. on voit que c'est précisément ce qu'on appelloit autrefois un *Rouffin*. Comparons à présent la valeur réelle du rouffin, dans le XVI^e siècle, à celle qu'on lui donnoit dans le XIII^e, & retranchons d'abord de ces 95 liv. la somme de cinq liv. pour l'achat des deux mors; il reste quatre-vingt-dix liv. pour le prix du cheval. Or le prix commun du marc d'argent, depuis 1496 jusqu'en 1539, étant, comme on l'a dit, de 12 liv. 3 s. 4 d. il s'ensuit que le rouffin acheté 90 liv. en 1536, valoit alors réellement 7 marcs & un tiers d'argent: au lieu que dans le XIII^e siècle, ce même cheval vendu 60 s. selon la Coutume, ne représentoit précisément que sept onces quatre gros d'argent, différence remarquable entre deux valeurs réelles. Mais on ne doit pas en être surpris, si d'un côté l'on considère que les guerres de François I devoient avoir rendu l'espece des chevaux très-rare, & que d'un autre côté les mines du nouveau Monde avoient versé une quantité (1) considérable d'argent en Europe.

(1) Voyez dans l'*Encyclopédie* le second mot *Argent*.

Cependant,

Cependant, si on croit que la valeur réelle du rouffin, portée à 90 liv. soit excessive en 1536, on peut adopter l'estimation qu'en fit faire François I, en fixant dans l'Ordonnance du 20 Avril 1542 les droits qui lui appartenotent sur différentes denrées. Le prix du cheval y est (1) à 45 liv. tournois. Observez que si cette Ordonnance est postérieure à 1536, du moins l'estimation qu'on y trouve est-elle fort au dessous de la valeur rapportée dans les registres de l'Abbaye de Preuilly. Mais il faut aussi remarquer que le cheval apprécié 45 liv. est sans qualification; ce qui pouvoit être indifférent pour les Receveurs des droits du Prince; au lieu que dans notre espece il s'agit d'un cheval *entier, fort & d'épaisse* (2) *encolure*, en un mot d'un bon cheval de charge.

Quoi qu'il en soit, ce cheval estimé 45 liv. en 1542, valoit alors (3) environ trois marcs d'argent; & si c'étoit un cheval,

(1) *Essai sur les Monnoies*, p. 91 des *Variations*.

(2) Voyez le mot *Rouffin*, dans le *Manuel Lexique*.

(3) Cette année 1542 ne se trouve ni dans les *Tables* de M. le Blanc, ni dans celles de M. du Pré-de Saint-Maur: mais, selon les années antérieures & subséquentes, le marc d'argent a été en 1542 à 15 liv. ou environ.

sans qualité qui le distinguât des chevaux communs, on pourroit porter ici cette valeur réelle à 60 liv. (1) au moins, puisqu'il s'agit du prix d'un bon cheval de bagage : or 60 liv. en 1542, représentoient près de quatre marcs d'argent. Donc celui qui recevoit alors 60 s. pour le prix d'un rouffin de service, ne touchoit effectivement que le cinquième d'un marc, au lieu de quatre marcs d'argent, c'est-à-dire, le vingtième de la valeur réelle & actuelle. Mais si un bon cheval de bagage vaut aujourd'hui [1757] cent cinquante de nos livres, & l'on ne croit pas cette estimation trop forte, l'évaluation de la Coutume se trouve réduite à la cinquantième partie de la valeur réelle & actuelle de cet animal.

Il est surprenant que les Seigneurs communément si actifs en matière d'intérêt, se soient laissé réduire à trois de nos livres, tandis que sur le pied de 60 s. du XIII^e qui représentoient alors le marc d'argent ; il leur seroit dû aujourd'hui au moins seize fois davantage, c'est-à-dire, 48 de nos livres. En effet ils pourroient exiger le triple

(1) Cette estimation n'est certainement pas outrée. On a vu qu'en 1536 le rouffin valoit environ 90 liv. en 1542, il étoit estimé 45 liv. & en 1581, soixante francs. Le total de ces trois sommes est 200 liv. dont le tiers excède 60 liv.

de cette dernière somme, si on suppose qu'ils fussent restés maîtres de prendre le rouffin ou sa valeur. C'est ainsi que les Seigneurs qui ont eu jadis assez peu de prévoyance pour stipuler leurs redevances en argent, au lieu de les stipuler payables en nature, ont fait perdre à leurs descendants au moins les neuf dixièmes de leur fortune. Finissons, en rapportant ce que M. du Pré-de Saint-Maur (1) pense sur les *Evaluations Coutumières*.

« Les Coutumes, dit-il, dont nous
 » avons parlé, en estimant les différentes
 » choses qui entrent dans les redevances,
 » afin de prévenir les contestations, ont
 » moins eu égard au prix courant des den-
 » rées dans le temps de leur rédaction,
 » qu'à ce que ces mêmes choses produi-
 » soient en argent, par rapport à la valeur
 » des monnoies, lors de l'inféodation de
 » plusieurs de ces devoirs. Sans remonter
 » trop haut, & sans se fixer tout-à-fait au
 » présent, elles ont cherché un milieu.
 » Pour cela elles se sont arrêtées au temps
 » où le marc d'argent fin monnoyé auroit
 » valu huit livres; ce qui peut remonter à

(1) *Essai sur les Monnoies*, à la p. 75 du *Rapport
 entre les monnoies & les denrées*.

174 MERCURE DE FRANCE!

» Philippe de Valois, en 1339 (1), & elles
» ont estimé sur ce pied le prix des grains
» qui composent les principales redevan-
» ces. A l'égard des autres denrées, les
» prix en sont restés dans les Coutumes,
» tels qu'ils avoient été fixés par des esti-
» mations plus anciennes, parce que ces
» parties étoient d'une moindre impor-
» tance ».

(1) Voyez l'*Abr. Chr. de l'Hist. de France*, §
la marge de la p. 250, ad an. 1285.



ARTICLE IV.**BEAUX-ARTS.**

ARTS AGRÉABLES.

MUSIQUE.

LE sieur Bordier, Maître de Musique de l'église des Saints Innocens, à Paris, vient de faire graver douze Messes de sa composition, à l'usage des métropoles, cathédrales, collégiales & autres églises où il y a musique. Les talens de cet Auteur sont généralement reconnus, & le Public a toujours reçu avec bonté ses productions. Ces Messes sont gravées en grand & en beau papier. On a joint à chacune d'elles une élévation, avec le *Domine, salvum, &c.* Elles ne sont pas plus longues que toutes celles dont on s'est servi jusqu'ici : il y en a cependant quatre dans lesquelles il s'est un peu plus livré à ses idées, & qui peuvent servir les jours de fêtes où il n'y a point de musique écrite à la main.

Les douze Messes ensemble se vendent

H iij

174 MERCURE DE FRANCE.

100 liv. Ceux qui voudront les avoir, s'adresseront à l'Auteur, qui en fera l'envoi aussi-tôt après la réception de leurs lettres, dont on les prie d'affranchir le port.

JOURNAL de Musique, pour le mois de Juillet de cette année, par M. de la Garde, Maître de Musique, en survivance, des Enfans de France. Se vend à Paris, au Bureau du Mercure, chez l'Auteur, rue de Richelieu, vis-à-vis la rue Villedot, & chez Prault, Duchesne & Lambert, Libraires.

G R A V U R E .

Estampes nouvelles.

L'AMOUR porté par les Graces,
Vénus & l'Amour.

Vénus & les Graces au bain.

La Bergere endormie.

Le Berger Napolitain.

Le Rafraîchissement des Voyageuses,
d'après les desseins & tableaux de M. Boucher.

L'Ecole champêtre, d'après M. Lenain.

La Surprise du vin, d'après le même Peintre.

JUILLET. 1758. 175

Le Serrail du Doguin, d'après le tableau d'Oudry, du cabinet de M. Dammery, Officier aux Gardes Françaises.

Toutes ces Estampes sont gravées par M. Daullé, Graveur du Roi & de l'Académie Impériale d'Ausbourg. On les trouve chez lui, rue du Plâtre Saint Jacques, à côté du college du Cornouaille.

LETTRE de François Gando le jeune, Graveur & Fondateur de Caractères d'Imprimerie, à Paris.

IL paroît depuis quelque temps une Brochure intitulée, *Dissertation sur l'origine & le progrès de l'art de graver en bois*, pour éclaircir quelques traits de l'histoire de l'Imprimerie, & prouver que Guttemberg n'en est pas l'Inventeur, par M. Fournier le jeune, Graveur & Fondateur de caractères d'Imprimerie. A Paris, de l'Imprimerie de Barbon, 1758.

Que le sieur Fournier le jeune soit effectivement l'Auteur de cette Brochure qui a été publiée sous son nom, ou qu'un homme de lettres lui ait prêté sa plume pour servir son animosité contre quelques-uns de ses Confreres, c'est ce que je veux bien ne point rechercher ici. Je me donnerai

H iv

bien de garde de me mettre sur les rangs pour relever les erreurs dont cette Piece fourmille. Je laisse à une main plus habile le soin d'apprendre à l'Auteur, quel qu'il soit, qu'il faut un talent bien décidé pour exercer la critique en matière d'histoire; que d'ailleurs elle doit être exempte de vanité & de personnalités. En effet, entreprendre de tourner en ridicule les Mallinckrot, les Mettaire, les Naudé, les Chevillier, les Mentel, les la Caille & les Prosper Marchand, sans avoir fait bonne provision de preuves démonstratives, & sans autre secours que l'exposition d'un système enfanté par des idées chimériques, ce seroit (1) « choquer les opinions les plus » généralement reçues : l'entreprise seroit » hardie, & pourroit même passer pour » téméraire. »

Je laisse donc le sieur Fournier donner (2) ou ôter alternativement à Guttemberg la gloire d'être l'Inventeur de l'art de l'Imprimerie. Je le laisse insulter gratuitement un Corps respectable, dont il a voulu devenir membre, en qualité d'Imprimeur. Je l'abandonne encore à la mortification & à la honte de se trouver presque toujours

(1) Page 4 de la brochure.

(2) Dans la préface ou l'avertissement qui est à la tête de ses épreuves de caractères.

en contradiction avec lui-même, & de confondre les caracteres de fonte avec des planches de bois. Je ne releverai pas la note (1) dans laquelle il avance que « pour » qui sçait graver & fondre les caracteres, » l'impression n'est point difficile, & que » ce n'est pas le titre qui fait la science, ni » le bonnet le Docteur ». C'est aux sages supérieurs, c'est au ministere public à punir les écarts indécens d'une imagination si vagabonde.

Pour moi, je pense qu'il me sera permis de me plaindre d'un Avis particulier de l'Auteur, inséré à la fin de sa Dissertation, d'une maniere si affectée, qu'il y a tout lieu de croire qu'il n'a jamais été compris sous l'approbation d'un Censeur respectable, qui vraisemblablement ne l'a point lu. Le fait seroit aisé à éclaircir. Le manuscrit a-t'il été paraphé selon les regles ? L'Imprimeur est-il en état de le représenter ? Si je prétendois intenter un procès au sieur Fournier, je me flatte que le Conseil décideroit en ma faveur. Mais je ne vais pas si loin; il me suffit de répondre sommairement aux allégations de mon antagoniste.

Selon le sieur Fournier, plusieurs Gra-

(1) Page 6 de la Dissertation.

veurs & Fondeurs (1) « se sont appliqués ;
 » contre le droit des gens , à contrefaire
 » ses caracteres ». Il seroit curieux de
 sçavoir ce qu'entend le prétendu Auteur
 de la Dissertation , par ses caracteres. Les
 caracteres appartiennent-ils exclusivement
 au sieur Fournier ? Est-il défendu à un
 artiste de s'exercer dans une carrière pu-
 blique ? Et si c'est un crime à un Graveur
 de copier le sieur Fournier , n'en seroit-ce
 pas un pour lui d'avoir copié , tant
 bien que mal , les caracteres du Louvre.
 « Un de ceux-là , dit-il (en parlant des
 » Graveurs), que la médiocrité de ses ta-
 » lens avoit rélégué dans une ville de
 » Flandres , s'est mis sur les rangs pour
 » cette contrefaction , non seulement par
 » rapport à mes italiques , mais aussi pour
 » mes nouveaux ornemens de fonte, lettres
 » ornées , &c. . . . Il s'en vint à Paris avec
 » son trésor de contrebande. Il s'est pré-
 » senté chez tous les Imprimeurs , avec les
 » nouveaux fruits de son travail. . . . Il a
 » fait insérer dans le Mercure une Lettre
 » remplie d'idées si absurdes , qu'elles
 » n'ont donné à personne l'envie de les re-
 » lever. . . . Il s'offre encore de donner ses
 » caracteres à bon marché à ceux qui en
 » voudront ».

(1) Pages 27 & 28 de la Dissertation.

Il est étonnant que le style du sieur Fournier l'abandonne si mal à propos dans son libelle qui paroît effectivement de lui, & qu'à l'exception du voyage de Flandres, on puisse lui reprocher exactement tout ce qu'il reproche aux autres.

1°. Le sieur Fournier a copié grossièrement les italiques de l'Imprimerie Royale. 2°. Le sieur Luce est en état de reconnoître tous ses jolis desseins de vignettes dans celles de celui qui s'en dit hardiment l'Inventeur. 3°. Le premier & le plus habile Fondateur a offert son caractère de finance (1) à tous les Imprimeurs de Paris & des provinces, au prix de quarante sols. Il est vrai que j'ai offert le même pour trente-six (2). Quel crime !

L'épreuve de l'italique de saint Augustin, que « j'ai portée chez les Imprimeurs de Paris », paroît tenir bien au cœur de notre Auteur satyrique. Seroit-ce parce qu'il la trouve grossière & informe, ou parce que j'ai mis une *note* au bas de cette épreuve ?

Je conviens que le sieur Fournier a raison de se plaindre. Mon italique grossière

(1) Avis du sieur Fournier, en 1752.

(2) Mon Avis est de 1758.

& informe, a d'autant plus lieu de le révolter, qu'elle approche davantage de la sienne. Ici je ne suis qu'un copiste. Pour ma note, je m'y fers des mêmes termes de M. Fréron, qui, l'on ne sçait pas par quelle raison, prodigue à notre prétendu Inventeur, les épithetes flatteuses de sçavant & d'excellent Artiste (1).

Mais tout ceci n'est rien, voici ce qui choque mon Confrere. On a fait composer dans une Imprimerie de Paris (2) une petite Piece de vers de vingt-quatre lignes, sur le caractere de petit Romain italique, qui imite assez bien celui dont il est l'Inventeur d'après les autres. Il faut ici rendre justice à la vérité. Le petit Romain n'est pas du jeune Fournier, mais de l'ainé. J'ai mis en parallele mon essai, pour faire voir au Public qu'il n'est pas impossible à plusieurs Artistes de fournir la même carriere, en s'imitant l'un l'autre.

Que s'ensuit-il de ces trois modeles?

(1) Trente-quatrieme feuille Littéraire.

(2) Je n'ai pu faire cette épreuve chez moi, n'ayant pas la facilité d'avoir une presse; grace que je n'aurois jamais demandée à mes supérieurs, parce qu'elle est diamétralement opposée aux Réglemens de la Librairie, & qu'elle peut occasionner mille inconyeniens, qu'il est de la prudence de prévenir.

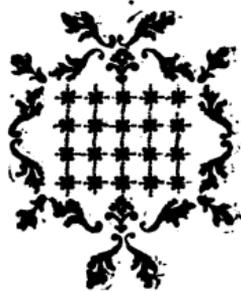
finon que le sieur Fournier cadet a fait une italique de petit Romain, l'aîné une autre, & moi la troisième. On apperçoit dans toute cette chicane, fondée seulement sur la différence de la qualité de cadet à celle d'aîné, que le cadet cherche à dénigrer son aîné, ses Confreres & les Imprimeurs mêmes, qui ne se déclarent pas hautement pour lui. Il faudroit effectivement, pour satisfaire l'ambition démesurée de ce cadet, que tous ses Confreres s'avouassent ses inférieurs, qu'il ne se fit aucune impression que sur ses caracteres, & que tout le monde lui décernât la gloire d'être le premier homme en son genre.

Il résulte donc de cette petite dispute, que le sieur Fournier le jeune a tort de se plaindre d'avoir des émules. Il lui sera toujours glorieux d'être imité, de même qu'il ne sera jamais humiliant pour d'habiles Imprimeurs, d'avoir fait d'aussi belles impressions que les Eriennes, les Elzevirs & les Plantins. Le nombre des Artistes augmente l'émulation. La différence des caracteres gravés par plusieurs mains, produira une variété gracieuse dans les différentes éditions, & le Public instruit & judicieux, sçaura bien donner la palme à celui qui aura le mieux réussi.

182 MERCURE DE FRANCE.

Pour moi , je vais redoubler mes efforts pour atteindre à la perfection que je me propose. Je ne promets cependant point l'emporter sur le fameux projet de Musique de Léipsick : mais, quoi qu'il en soit, je me donnerai bien de garde de m'annoncer pour Inventeur , & d'antidater mes épreuves.

A Paris , ce 12 Mai 1758.



ARTS UTILES.

ARCHITECTURE.

**DESCRIPTION du Mausolée de Philippe V,
Roi d'Espagne.**

PHILIPPE V avoit ordonné, par son testament, que son corps fût mis dans une chapelle qu'il avoit fait construire dans l'église collégiale de Saint Ildefonce. Ferdinand VI, pour remplir l'intention du Roi son pere, vient de faire élever dans cette chapelle un magnifique Mausolée. Il a choisi pour cela un dessein entre plusieurs que les plus habiles Maîtres consultés par son ordre, avoient envoyés, & il l'a fait exécuter sous la direction de Dom Diégo Ramo y Velasco, Contrôleur de la maison de la Reine Douairiere.

La chapelle a trente-deux pieds de longueur, quatorze de largeur, & trente-trois de hauteur. On y a fait une voûte de stuc, partagée en deux parties ornées de dorure & de peinture à fresque. Chaque partie offre une médaille. L'une des deux médailles représente la Justice, la Pruden-

184 MERCURE DE FRANCE.

ce, la Force & la Clémence; l'autre, la Foi, l'Espérance, la Religion & la Chasteté.

Les carreaux de la chapelle sont de marbre jaspé de différentes couleurs. Elle est environnée d'un lambris haut de six pieds, & de marbre jonquille. Elle a quatre portes quarrées, à deux battans faits de différens bois, & sur lesquels on a sculpté en relief les armes d'Espagne & de France. Les cinteaux, les seuils & les côtés sont ornés du même marbre que le lambris. Par l'une de ces portes on va à l'église; par l'autre, à la sacristie: les deux autres ne sont que des fausses portes. Il y a de même quatre croisées de crystal, deux vraies & deux fausses. Le dessous de la corniche de la voûte, & le dessus des portes, sont couverts de trophées d'armes en stuc, & dorés.

L'autel est de marbre de différentes couleurs. On voit au dessus notre Seigneur tenant sa croix, & environné d'Anges; dont les deux plus grands tiennent chacun un faisceau de palmes. Ces figures sont en relief. Les reliques sont entre ces figures & l'autel.

Vis-à-vis l'autel est le Mausolée composé d'un piédestal, d'une urne & d'une pyramide dont la base est cachée par l'urne.

Le piédestal est de trois especes de marbre, de marbre verd d'Egypte, de marbre sanguin, & de marbre jaune. Au milieu, vers le devant, est un oreiller sur lequel on apperçoit le sceptre, la main de justice, & la couronne.

L'urne est de marbre sanguin; elle porte les médailles du Roi & de la Reine: elle est enveloppée du manteau royal. On voit à côté la Charité & la Douleur, & au dessus, la Renommée.

La pyramide est terminée par une cassolette, au dessus de laquelle sont les armes du Roi, supportées par deux Anges.

Toutes les figures & les deux médailles du Mausolée sont d'un beau marbre blanc de Grenade. La trompette de la Renommée, la cassolette, les armes & tous les filets du piédestal & de la pyramide, sont de bronze doré d'or moulu.

Ce superbe Monument coûte au moins deux millions de livres; il répond parfaitement à la grandeur du Monarque qui l'a ordonné, & au zele de celui qui en a dirigé l'exécution.

LE sieur Louchet, Architecte, Professeur dans l'art du trait, donne des leçons sur la coupe des pierres, tous les jours depuis huit heures du matin jusqu'à six heures.

res du soir. Le but de ses leçons est de conduire de la théorie à la pratique par des moyens faciles à saisir. Les personnes qui ne voudront point couper de plâtre, trouveront chez lui des développemens en carton qui représente parfaitement l'exécution. Il entreprend des modèles de quelque nature qu'ils soient ; il en a fait un grand nombre pour des Seigneurs étrangers, qui ont été admirés de plusieurs habiles Architectes de Paris. On peut en voir plusieurs chez M. Blondel, célèbre Professeur d'Architecture, & Architecte du Roi, & un à Sainte Gèneviève, exécuté d'après les desseins de M. Soufflot, Architecte du Roi & de cette église. Il donne aussi des leçons en ville. Sa demeure est rue de la Harpe, vis-à-vis le passage des Jacobins.



ARTICLE V.
SPECTACLES.

O P E R A.

L'ACADÉMIE Royale de Musique continue de représenter les *Fêtes de Paphos*. Nous nous sommes bornés dans le premier volume du Mercure de ce mois, à indiquer le sujet des trois actes dont ce *Ballet héroïque* est composé. Nous y avons donné au Musicien les éloges qu'il nous a paru mériter. Nous allons faire connoître ici d'une manière un peu plus détaillée le plan & la marche de chaque acte de ce Ballet.

L'objet du premier est l'histoire des Amours, de Vénus & Adonis. Mars transporté de rage & de jalousie, ouvre la scène. Il entre environné de guerriers, à qui il ordonne de se retirer. Il reste seul sur la scène, & déclare ses projets dans un monologue. Il annonce que Diane lui a promis de faire périr Adonis sous les coups d'un monstre qui ravage la forêt que le théâtre représente. Adonis, accompagné

d'une troupe de chasseurs, vient pour combattre le monstre. Vénus inquiète & alarmée pour les jours de son amant, veut le retenir : mais la gloire l'emporte sur l'Amour. Adonis s'enfonce dans la forêt ; un moment après on entend des cris qui glaçant Vénus d'effroi. Adonis blessé, se présente à ses yeux, & meurt entre ses bras. La Déesse désespérée de la perte de son amant, le change en une anemone, qui s'éleve du milieu d'un tombeau soutenu sur des guirlandes. Des Génies couronnent avec des fleurs ce triste monument de la tendresse de la mere des Amours. Mars satisfait de sa vengeance, vient insulter aux larmes de Vénus. Cette Déesse lui montre l'anemone formée du sang de l'Amant qui regne toujours sur son cœur. A cet aspect la rage de Mars se ranime ; il veut arracher la fleur. Vénus implore Jupiter ; le tonnerre gronde ; Mars, furieux, brave le maître des cieux, & arrache l'anemone : mais une lumière subite succédant à l'obscurité, on apperçoit Adonis, à qui Jupiter a rendu la vie. Vénus est transportée de joie ; Mars, trompé dans son espérance, devient furieux, & jure dans sa colere de tout mettre à feu & à sang sur la terre. Adonis & Vénus chantent leur bonheur ; les jeux & les plaisirs terminent la fête.

Il y a quelques beautés dans ce Poème , mais la versification nous paroît en bien des endroits trop négligée. Il seroit à souhaiter que les événemens en fussent un peu moins précipités , & que Mars y fût représenté sous des traits plus convenables & plus dignes de lui. On voit avec quelque peine que le Dieu de la valeur & des combats, a recours à Diane pour susciter un monstre qui attaque son rival , qui après tout , n'est que le plus beau des mortels.

Dans le second acte , Bacchus vainqueur , touche le cœur d'Erigone. Cette Nymphe ouvre la scene par un monologue , où elle exprime sa tendresse & la crainte qu'elle a de ne pouvoir soumettre le Héros qu'elle aime. Mercure la rassure , & lui dit que Jupiter veut favoriser ses feux. Bacchus arrive sur un char de triomphe ; il est accompagné de Comus , Dieu de la bonne chere , à qui il avoue que , malgré toute la félicité dont il jouit , & la gloire qui l'environne , son cœur ressent encore de l'inquiétude.

Je languis , dit-il , dans le sein de la gloire & Elle fait mes plaisirs , sans faire mon bonheur.

Mercure & Comus lui disent que c'est l'Amour qui se venge de son insensibilité , & qu'il est dans ces lieux une Nymphe

qui pourroit lui procurer ce bonheur. On voit arriver alors Erigone, dont la beauté est relevée par l'éclat de la parure. Des Nymphes composent sa cour, & un chœur de suivantes chante ses louanges. Bacchus est ébloui de ses charmes, & en devient épris. Il instruit cette Nymphe des mouvemens que sa présence vient de faire naître dans son cœur. Erigone ravie de le trouver sensible, laisse percer la tendresse qu'elle a pour ce Héros, & lui explique les effets de l'Amour, à quoi Bacchus répond :

Mais vous, objet divin, vous, dont la voix si tendre
Sur les secrets d'amour a daigné m'éclairer ;

 Votre cœur veut-il ignorer

 Ce que vos yeux ont sçu m'apprendre ?

Erigone.

 L'Amour, par un charmant lien,

 Sçut m'enchaîner en vous voyant paroître ;

 Et si mon cœur fut votre maître,

 L'Amour lui-même fut le mien.

Bacchus transporté du plaisir qu'il a d'apprendre qu'Erigone répond à l'amour dont il brûle pour elle, lui peint toute la vivacité de ses sentimens. Il invite les Menades & les Sylvains à venir prendre part à son bonheur. Ils célèbrent l'union de ces

deux amans , & forment par leurs danses & leurs chants une fête qui termine cet acte. Les vers en sont supérieurs à ceux du premier. Tout y est gracieux & marqué au coin de la délicatesse & du sentiment. La scene du dialogue entre Erigone & Bacchus , est un des plus beaux morceaux qu'il y ait dans le genre lyrique.

Nous voici arrivés au troisieme acte. C'est celui qui a le plus réussi ; il est aussi le mieux fait & le plus intéressant. Au goût de tous les connoisseurs , il est rendu avec autant de force & d'agrément de la part du Musicien , que du côté du Poëte. Le jeu des Acteurs ajoute encore à son mérite. Les amours de Psyché & du fils de Vénus en font le sujet. Vénus indignée contre Psyché , dont les attraits semblent lui disputer le prix de la beauté , attache Tisyphoné à sa suite , pour la tourmenter. Cette Furie invente tous les moyens qui peuvent servir à désespérer Psyché. Elle veut d'abord lui faire croire que l'Amour n'est plus sensible pour elle ; & pour l'en convaincre , elle fait paroître à ses yeux de jeunes beautés que l'Inconstance conduit. Psyché n'en conçoit point de jalousie , & s'en rapporte toujours aux sermens de l'Amour. L'Amour lude agréable se fait
ne appercev-

192 MERCURE DE FRANCE

ché au milieu de la mer, sur un vaisseau ;
Une tempête s'éleve ; le vaisseau se brise ;
Psyché se sauve sur un rocher ; Tisyphone
la suit ; l'Amour vient pour arracher son
amante au péril qui menace ses jours ; sa
présence ranime le courage de Psyché ;
l'Amour veut l'enlever à Tisyphone, qui
la précipite dans la mer. Le théâtre change ;
on apperçoit l'Enfer, où Psyché tâche en
vain de fléchir, par ses prieres & par ses
larmes, une foule de Démons qui l'obse-
dent. Elle appelle l'Amour à son secours ;
mais Tisyphone lui dit :

Cet objet que ton cœur adore ;
Sera bientôt ton plus cruel tourment ;
Ton ame, en le voyant, d'horreur sera saisie ;
Connois toute ma cruauté ;
Tu souffrirais trop peu si je t'ôtois la vie ;
Je fais bien plus, je détruis ta beauté.
Pleure, gémis, sois affreuse & sensible ;
C'est le tourment le plus horrible
Que l'on ait encore inventé.

Psyché déplore la perte de ses attraits ;
qui vont lui faire perdre aussi le cœur de
son amant. L'Amour arrive ; Psyché se dé-
robe à sa vue. L'Amour la suit, la regarde
& tri d'étonnement ; Psyché

Chere

Chere amante (dit l'Amour), vivez calmez vos douleurs.

.....
 Vénus , en détruisant vos charmes ,
 N'a pas détruit ma sensibilité ;
 Vos soupirs , vos plaintes , vos larmes
 Vous donnent un pouvoir plus grand que la beauté :

A ces mots le théâtre change & représente le Palais de Vénus qui , touchée de la tendresse de ces deux amans, rend à Psyché ses attraits , & lui annonce que Jupiter l'éleve au rang des Immortelles. Cet acte finit par une fête que la suite de Vénus célèbre en honneur de l'Amour.

Mlle Sixte a joué le rôle de Vénus dans le premier acte. Mlle Riviere a joué celui de Psyché dans le dernier. Elle s'en est si bien acquitée , qu'elle a été généralement applaudie, malgré la prévention du Public, justement fondée en faveur de l'aimable Actrice qui l'avoit représenté en premier lieu : plusieurs personnes même ont été embarrassées sur la préférence.



COMÉDIE FRANÇOISE.

LE sieur Prefac a continué son début. La maniere dont il a rempli les différens rôles qu'il a joués, fait assez bien augurer de ses dispositions pour le théâtre.

Les Comédiens François ont représenté le Mercredi 8 Juin, pour la premiere fois, *l'Amant déguisé*, Piece en deux actes & en prose, de M. la Morliere. Le Public ne l'a pas accueillie favorablement.

COMÉDIE ITALIENNE.

LES Comédiens Italiens ont donné Mercredi 21 Juin, la premiere représentation d'un Ballet orné de chants, intitulé, *la Fête au moulin*. Il a fait beaucoup de plaisir. Les paroles & la musique sont d'une personne qui n'a pas jugé à propos de se nommer. La danse en est extrêmement galante, & du dessein le plus gracieux.

On a représenté sur le même théâtre, le Vendredi 23 Juin, pour la premiere fois, *le Fils retrouvé*, Piece Italienne. Elle a été un peu plus goûtée que n'ont coutume de l'être ces sortes de Drames, dont le cane-

JUILLET. 1758. 195

vas monstrueux & absurde n'offre presque toujours aux yeux des spectateurs qu'un tissu de scenes mal assorties , & encore plus mal dialoguées Ils ne se soutiennent guere au théâtre que par le jeu comique d'*Arlequin* & de *Scapin* : ce sont en effet les seuls Acteurs qui y figurent.

OPERA COMIQUE.

L'OUVERTURE de ce Théâtre s'est faite le Mercredi 28 Juin , par la *Fausse Aveniriere* , Piece en deux actes, mêlée d'ariettes , de MM. Anseaume & Marcouville , & remise au théâtre, où elle avoit paru en 1757 à la foire Saint-Germain.

Le sieur Saint-Aubert s'y est distingué dans le rôle d'amoureux. On doit rendre justice à la netteté & à l'agrément de sa voix. Quand il aura joint la connoissance du théâtre aux talens qu'il possède déjà , il ne faut point douter qu'il n'ait beaucoup de succès. Pour la premiere fois qu'il paroît en public , il a fait tout ce qu'on pouvoit attendre de lui. On a donné à la suite de cette Piece le *Magasin des Modernes* , dont M. Panard est Auteur. M. Bourette y a joué le rôle du Poëte d'une maniere aussi

I ij

196 MERCURE DE FRANCE.
comique qu'originale. On a représenté
depuis les *Troqueurs*. Les *Ballets* ont été
particulièrement applaudis. Ils sont de la
composition de M. Billioni, qui en avoit
déjà donné de très-agréables à la Comédie
Italienne.



ARTICLE VI.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ALLEMAGNE.

*De l'Armée Impériale en Moravie, le 2
Juillet.*

SUR l'avis qu'avoit depuis quelques jours le Maréchal Comte de Daun, qu'un convoi considérable chargé de vivres & de munitions de guerre, étoit en route pour arriver à l'armée du Roi de Prusse, ce Général envoya le Comte de Laudon & le Baron de Ziskowitz avec de forts Détachemens, pour tâcher de l'intercepter. Le 28 du mois de Juin, le Général Laudon attaqua ce convoi près de Gunderdorff; mais le retard du Baron de Ziskowitz, qui n'étoit pas encore à portée, l'obligea de se retirer pour l'attendre. Pendant ce court délai, l'ennemi reçut du renfort, & l'escorte du convoi se trouva de plus de quinze mille hommes. Le lendemain, les deux Généraux de Laudon & de Ziskowitz se trouvant rapprochés, concerterent leur opération, & l'exécuterent le 30. A dix heures & demie du matin, pendant que l'ennemi étoit occupé à faire défiler les charriots derrière lesquels il s'étoit retranché près de Neudorffel, le Baron de Ziskowitz attaqua. Les Prussiens qui avoient gagné des hauteurs, & qui manœuvroient avec toute l'habileté possible, firent

198 MERCURE DE FRANCE.

la plus belle défense ; leur cavalerie fort supérieure à la nôtre , se rallia jusqu'à quatre fois , mais enfin elle fut défaite & mise en déroute. Leur infanterie tint beaucoup plus long-temps , & fut de même entièrement culbutée. Le convoi ennemi dont s'empara le Général Laudon , consistoit en plus de trois mille charriots chargés de vivres , de munitions de guerre , & d'habillemens pour les troupes. Comme le feu du canon avoit tué la plus grande partie des chevaux & des conducteurs , on fut obligé de faire sauter la poudre , les bombes & les grenades chargées , & de brûler la farine & tous les charriots. Ceux qui étoient chargés d'argent échapperent avec l'avant-garde Prussienne ; mais dans la première attaque du 28 , l'ennemi perdit à Gundersdorff près d'un million de florins , qui fut pillé en partie par nos troupes légères & par les paysans , en partie par les Prussiens mêmes. Nos troupes ont pris sur le champ de bataille six pièces de canon , un Major général , deux Majors , beaucoup d'Officiers & près de sept cens soldats. La perte des ennemis en morts monte à mille ou douze cens hommes , & la nôtre à près de cinq cens.

Le Baron de Ziskowitz de son côté enleva six pièces de canon & mille charriots qu'il fit aussi sauter. Il fit de plus prisonniers un Major , vingt-huit Officiers , & deux bataillons de Grenadiers. Plus de cinq cens Prussiens ont resté sur le champ de bataille , & la perte ne va guere à plus de cent hommes.

L'action a duré depuis midi jusqu'à quatre heures , avec une bravoure & une opiniâtreté égales des deux parts. Le feu du canon & de la mousqueterie ne s'est pas ralenti un instant. Tous les Officiers Généraux & les Commandans des Corps se

sont extrêmement distingués ; & entr'autres le Comte de Caramelly, Commandant du Régiment de Deux-Ponts ; le sieur Rouvoy, Capitaine d'Artillerie, qui a si bien fait servir le canon, que presque chaque coup a porté ; le sieur de Brantano, Colonel des Waradins ; le Comte de Nasely, Colonel de Collowrath ; le sieur de Stampach, Lieutenant-Colonel du même Régiment ; le sieur de Riese, Lieutenant-Colonel des Waradins ; le sieur de Grimau, Major de Stharemburg ; le sieur de Caldevel, Capitaine de Grenadiers de Vieux Wolfenbuttel ; le sieur Grisoni, Capitaine de Grenadiers de Konigseg, & le premier Lieutenant de Rust, Aide de Camp du Général Laudon. Les Régimens de Nadafty, de Deux-Ponts, de Collowrath, infanterie ; les Grenadiers, & en général tous les Corps ont suppléé par leur intrépidité à l'inégalité du nombre. Trois mille Croates & soixante Huffards, aux ordres du Major Hamiluse, ont été détachés vers Neyss, pour tâcher d'enlever huit cens charriots de remonte, qui sont près de cette Ville.

Le même jour 30 Juin, le Comte de Daun fit attaquer par ses troupes légères les postes avancés de l'ennemi. Le Roi de Prusse croyant qu'il venoit en venir à un engagement général, retira précipitamment tous ses postes ; mais notre Général leva son camp à dix heures du soir, & n'ayant laissé reposer son armée que deux heures, il passa le lendemain la Morave, fit une marche de cinq à six lieues d'Allemagne, & s'approcha des portes d'Olmütz. Ainsi par cette position, l'armée Impériale se trouvoit non seulement à portée de secourir de toutes façons la Place assiégée, mais de fournir encore des détachemens nécessaires pour faire, conjointement avec la garnison, une sortie,

200 MERCURE DE FRANCE.

moyennant laquelle on auroit culbuté sans ressource le Corps ennemi qui formoit le siege , enlevé toute son artillerie , & rendu la retraite des Prussiens en Silésie extrêmement difficile. Le Roi de Prusse ayant connu le danger , cette considération jointe au manque de vivres & de munitions de guerre , l'obligea de lever le siege ; ce qu'il fit le 2 à trois heures du matin , après avoir fait faire pendant toute la nuit un feu continuel pour couvrir son dessein. L'ennemi a abandonné dans ses retranchemens un seul canon de batterie , cinq mortiers , & une grande quantité de bombes & de grenades. Il est poursuivi dans sa retraite par les Généraux de Laudon , de Ziskowitz , de Saint-Ignon , de Bucow & de Ville , dont les détachemens forment ensemble un Corps d'environ vingt-quatre mille hommes.

DE RATISBONNE, le 19 Juin

Plusieurs lettres de Berlin marquent , qu'un Corps de Hussards , de Croates & de Pandoures a pénétré par la Lusace dans le Brandebourg , sans que les Prussiens aient eu aucun avis de sa marche. Elles ajoutent que ce Corps a tiré des contributions considérables , qu'il a enlevé beaucoup de bétail , & qu'il a pris un détachement de cent Fusiliers , & de vingt Hussards Prussiens qu'on avoit envoyés contre lui.

Les mêmes lettres assurent encore , que le Général Haddick a aussi pénétré dans le Brandebourg avec un Corps de huit mille hommes , & qu'il s'est réuni avec un gros Corps de Russiens aux environs de Custrin & de Landsberg.

P A Y S - B A S.

DE LIEGE, le 5 Juillet.

Suivant les derniers avis que nous avons reçus ; les Hanovriens ont abandonné la ville de Ruremonde , & le Quartier général de leur armée est à Saint-Nicolas. Celui de l'armée du Roi a été transféré de Nippes à Caster sur la rivière d'Erst.

Les François ont fait passer le Rhin au dessus de Cologne à un Corps de quinze à seize mille hommes. On assure que ce Corps doit marcher sur la rive droite du fleuve vers Vezel , pour couper la retraite aux ennemis.

La garnison de Ruremonde avec divers détachemens qu'on y a joints , forme un camp sur la hauteur de Saint-Gilles à une demi-lieue de cette Ville. Ces dispositions , & la marche d'un Corps d'environ dix mille hommes qui nous viennent des Pays-bas , ont obligé les ennemis de se replier.

F R A N C E.

Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.

LE Roi , la Reine , & la Famille Royale , signèrent le 11 Juin le Contrat de mariage de M. le Marquis d'Esparbès , avec Mademoiselle Thoinard de Jouy , & celui de M. le Comte de Guitaut avec Mademoiselle Durey de Meinieres.

Le 15 le Prince Xavier de Saxe partit de Versailles vers les dix heures du soir pour se rendre à l'armée du Roi.

F. W.

Sa Majesté a tenu le Sceau pour la trente-unième & trente-deuxième fois.

Madame la Duchesse de Rohan-Chabot fut présentée le 18 au Roi & à la Reine, & elle prit le tabouret.

Le 19, M. de Chevert, Lieutenant-Général des Armées du Roi, arriva ici sur les sept heures du soir. Il eut une conférence avec M. le Maréchal Duc de Belle-Isle, & il partit la nuit même pour se rendre à l'Armée de M. le Comte de Clermont.

Toutes les lettres qu'on reçoit de Bretagne confirment que les Anglois se sont embarqués les 11, 12 & 13 de Juin avec effroi & précipitation. Ils n'ont point jugé à propos d'attendre l'arrivée des Troupes que M. le Duc d'Aiguillon avoit fait venir de divers endroits de la Province, ni celles que M. le Duc d'Harcourt amenoit de Normandie. Tout le dommage qu'ils ont causé s'est borné à Saint-Servan, Fauxbourg de Saint-Malo; ils n'ont rien osé entreprendre contre la Ville, où l'on avoit fait entrer deux mille hommes de Troupes, soutenus par trois mille Bourgeois bien armés & d'une grande résolution. Cette Ville étoit d'ailleurs bien pourvue de munitions de toute espèce, & par conséquent en état de faire une vigoureuse défense. Les Troupes ont marqué beaucoup d'ardeur pour marcher à l'ennemi, & les Bretons le plus grand zèle pour la défense de leur Province. La Noblesse, plusieurs Présidens & Conseillers du Parlement de Rennes faisoient armer leurs Vassaux, & les Ecoliers de Droit ne demandoient que des Officiers pour les conduire contre les Anglois. L'Amiral Anson avoit fait sortir le 15 sa flotte de la Baye de Cancale; mais les vents contraires l'ont obligé d'y rentrer, & elle y étoit encore le Dimanche 18. Partout où se porteront les Anglois, ils trouveront nos côtes garnies & au

état de faire échouer toutes leurs entreprises.

Une lettre du camp de Granville, en Basse-Normandie, datée du 10 Juin, contient le détail suivant. « Le 2 de Juin vers les neuf heures du ma-
 » tin, la Flotte Angloise parut à la Poise de Mon-
 » ville, & le même jour elle entra vers les six heu-
 » res du soir dans l'Anse de Vauville. Au premier
 » avis qu'en reçut M. le Comte de Raymond, Ma-
 » réchal de Camp, qui commande à Vallogne,
 » cet Officier Général fit marcher les Grenadiers
 » du Régiment de Guyenne, avec un Piquet, &
 » il envoya des ordres pour rassembler toutes les
 » Troupes de ce quartier. Ces dispositions devin-
 » rent inutiles par le départ de la flotte, qu'on re-
 » vit le 5 à trois heures du matin à la hauteur du
 » Cap Frehel & cette Flotte mouilla le même
 » jour à neuf heures du matin sous Cancele. M.
 » le Comte de Coetlogon, Lieutenant-Général,
 » qui commande à Coutances, fit partir les Gre-
 » nadiers de Saint-Chamond; il donna en même-
 » temps des ordres pour faire marcher les Trou-
 » pes de la Généralité, & pour les rassembler à
 » Granville, où il arriva le lendemain 6 avec le
 » Régiment de Saint-Chamond. Il trouva les ha-
 » bitans de cette Ville, qui étoient rassurés par la
 » présence & par les bonnes dispositions de M. le
 » Prince de Robec, dans la plus grande sécurité.
 » Le même jour, ce Général alla reconnoître &
 » marquer un camp, où toutes les Troupes se
 » rendirent avec la plus grande diligence. Le Sub-
 » délégué de l'Élection de Coutances, que ce Gé-
 » néral avoit chargé de faire les approvisionne-
 » mens nécessaires, avoit pris des mesures si exac-
 » tes, que le Régiment de Lorraine fut campé le
 » 8 & le reste de l'armée le 9. Ce camp formé en
 » quatre jours dans le canton le plus ingrat de la

204 MERCURE DE FRANCE.

Normandie, fut abondamment pourvu de toutes choses, & le bois de campement, ainsi que le bois de chauffage, fut fourni si à propos, que le Soldat ne fit pas le moindre désordre. La viande pour le Soldat, est ici taxée à trois sols, & le pain le plus blanc à un sol six deniers.»

M. le Marquis de Villeroi a prêté serment le 25 Juin, entre les mains du Roi, pour la survivance de la place de Capitaine des Gardes du Corps, dont M. le Duc de Villeroi, son oncle, est titulaire. Il en a fait les fonctions le même jour.

Le Roi a nommé Protecteur des affaires de France, à Rome, M. le Cardinal Prosper Colonna de Sciarra.

M. le Marquis de Cambis, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, à qui le Roi avoit donné celui de Nice, vacant par la mort de M. le Comte de la Queille, ayant désiré de garder le sien, Sa Majesté a disposé de celui de Nice, en faveur de M. le Vicomte de la Tournelle, Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de Cambis.

Par une nouvelle Ordonnance rendue le premier Juin dernier, le Roi a accordé une augmentation de traitement aux Troupes d'Infanterie Française, pour l'entretien du linge & de la chaussure desdites Troupes.

Le 29 Juin, M. Rouillé, ci-devant Ministre des affaires étrangères, M. le Marquis de Paulmy & M. de Moras, eurent l'agrément du Roi, pour se retirer du Conseil.

Le 30 Juin, M. le Maréchal Duc de Belle-Isle, à l'occasion de la mort de M. le Comte de Gisors, son fils, eut l'honneur d'être visité par le Roi, la Reine, Monseigneur le Dauphin, Madame Infante & Madame Adélaïde. Madame la Dauphine & Mesdames Victoire, Sophie & Louise,

furent le lendemain premier Juillet, le même honneur à ce Maréchal.

Le 2 Juillet, Sa Majesté admit au Conseil M. le Maréchal d'Estrées, & M. de Berryer, qui étoit déjà du Conseil des dépêches. M. le Marquis de Puyfieux y reprit aussi séance.

Le même jour, M. le Duc de Tresmes prêta serment entre les mains du Roi, pour le Gouvernement de l'Isle de France.

Le 3 Juillet, le Roi donna les entrées de la Chambre à M. le Duc de Broglie, Lieutenant-Général de ses Armées.

Le Roi a disposé de la charge de Mestre de Camp-Lieutenant du Régiment des Carabiniers de Monseigneur le Comte de Provence, en faveur de M. le Marquis de Poyanne, Lieutenant-Général, Inspecteur Général des Troupes de Cavalerie & de Dragons.

De la Brigade vacante dans le même Régiment, par la mort de M. de la Tour, en faveur de M. de Saint-André, Lieutenant-Colonel de celle de Boves, avec rang de Mestre de Camp.

Et de la Brigade vacante par la retraite de M. de Maisons, en faveur de M. Poisson de Malvoisin, Mestre de Camp de Cavalerie.

Le 28 Juin, M. le Duc de Tresmes fut reçu au Parlement, Pair de France.

Le 26 Juin, M. de la Curne de Sainte-Palaye, élu par l'Académie Française, pour remplir la place vacante par la mort de M. Boissy, prit séance dans cette Compagnie, & prononça son discours de remerciement auquel M. l'Abbé Alaric répondit.

La Tartane que commandoit M. Calais d'Arles, & dont un Corsaire Anglois s'étoit emparé,

106 MERCURE DE FRANCE.

a été reprise le premier de Juin, par le Navire
le *Saint-Antoine*, sur les côtes de Catalogne, &
ramenée dans ce Port.

BÉNÉFICES DONNÉS.

SA MAJESTÉ a donné l'Abbaye de Bonnesaigne,
Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Limoges, à la
Dame d'Ussel-de Chateauvert, Abbessse des Allois;
celle des Allois, même Ordre & même Diocèse,
à la Dame de Lentilhac, Religieuse du Monastere
de la Regle, à Limoges; & l'Abbaye de Bussiere,
Ordre de Cîteaux, Diocèse & ville de Bourges, à
la Dame de Bry d'Arcy, Religieuse de l'Abbaye
aux Bois, à Paris.

M O R T.

MESSIRE Louis-Marie de Foucquet, Comte de
Gisors, Prince de l'Empire, Gouverneur de Metz
& du Pays Messin, Lieutenant général au Gou-
vernement de Lorraine & du Barrois, Brigadier
des Armées du Roi, Mestre de Camp Lieutenant
du Régiment Royal des Carabiniers, mourut à
Nuyz le 26 Juin dernier, dans la vingt-septième
année de son âge, de la blessure qu'il avoit reçue
au combat de Crewelt, où il s'étoit fort distingué.
Il étoit fils unique du Maréchal Duc de Belle-Isle.
Le Comte de Gisors enlevé à la fleur de son âge,
est universellement regretté. Par les grandes qua-
lités qu'il réunissoit, il s'étoit acquis l'amour &
l'estime de toute la Nation, ainsi que des Cours
étrangeres où il avoit voyagé.

SUPPLÉMENT
A L'ARTICLE CHIRURGIE.

Hôpital de M. le Maréchal Duc de Biron.

Douzieme traitement depuis son établissement.

1. LAHAYE, Compagnie de Rasilly, est entré le 2 Février, & est sorti le 15 Mars parfaitement guéri; il étoit dans un état bien fâcheux, & avoit des douleurs aiguës dans tous les doigts du pied.

2. Defrance, Compagnie de Bragelongne, est entré le 2 Février, & est sorti le 15 Mars parfaitement guéri.

3. Ladouceur, Compagnie de Rochegude, est entré le 2 Février, & est sorti le 15 Mars parfaitement guéri. Outre les symptômes vénériens, il avoit de grandes douleurs dans les jambes.

4. Saint Médard Compagnie de Guer, est entré le 9 Février, & est sorti le 9 Avril parfaitement guéri.

5. Davesne, Compagnie de Bouville, est entré le 10 Février, & est sorti le 28 Mars parfaitement guéri. Outre des pustules considérables, il avoit des douleurs dans tous les membres, de violens maux de tête, & un ulcère très-profond dans la gorge.

6. Briant, Compagnie de Pronseroi, est entré le 16 Février, & est sorti le 29 Mars parfaitement guéri.

7. Drapier, Compagnie de la Colonelle, est entré le 17 Février, & est sorti le 28 Mars parfaitement guéri. Il étoit dans un état cruel, & avoit inutilement passé les grands remèdes à Montpellier & ailleurs.

208 MERCURE DE FRANCE.

8. Digon, Compagnie de Chevalier, est entré le 16 Mars, & est sorti le 3 Mai parfaitement guéri. Outre les symptômes ordinaires, il avoit des douleurs partout le corps.

9. Saint André, Compagnie de la Ferriere, est entré le 30 Mars, & est sorti le 9 Mai parfaitement guéri. Il avoit les plus violens maux de tête, une surdité considérable, une ophtalmie à l'œil gauche, & un ulcere, avec inflammation à la gorge.

10. La Pierre, Compagnie de Chevalier, est entré le 30 Mars, & est sorti le 2 Mai parfaitement guéri.

11. Verly, Compagnie de Chevalier, est entré le 13 Avril, & est sorti le 23 Mai parfaitement guéri. Il étoit dans l'état le plus fâcheux, & outre les symptômes les plus graves, il avoit une surdité à l'oreille gauche avec un engorgement aux glandes inguinaires.

12. Cœur-de-Roi, Compagnie de Mathan, est entré le 4 Mai, & est sorti le 13 Juin parfaitement guéri.

Expériences qui viennent d'être faites dans l'Hôpital Militaire de Strasbourg, sous le bon plaisir de M. l'Intendant d'Alsace, & sous les yeux de Messieurs les Médecins & Chirurgiens dudit Hôpital.

Lettre de M. le Riche, Chirurgien-Major de l'Hôpital Militaire de Strasbourg, à M. Keyser, en date du 28 Mai 1758.

J'ai l'honneur de vous adresser, Monsieur, un état de cinq malades atteints de la maladie vénérienne, que j'ai traités avec vos dragées, & suivant votre méthode de les administrer. Vous verrez que le succès ne pouvoit en être plus complet.

ni les attestations ~~pas~~ authentiques. Il n'y a cependant rien d'exagéré, ni qui ne soit conforme à la plus exacte vérité. Je ne vous dissimulerai pas, Monsieur, que j'avois besoin de ces preuves pour croire. Accoutumé depuis très-long-temps à employer le mercure par les frictions, je ne croyois pas que toute autre maniere de le donner pût produire de si bons effets que votre découverte; mais je suis désabusé, & il est juste que j'en fasse l'aveu. Une circonstance qui me plaît encore, & à laquelle on doit faire attention, c'est que la cure de cette maladie par vos dragées, est beaucoup plus courte que par les frictions, plus commode, & qu'elle est pour le moins aussi sûre.

J'ai l'honneur d'être, &c. *Le Riche*, Chirurgien Major de l'Hôpital Militaire de Strasbourg.

Etat de cinq malades atteints de la maladie vénérienne, qui ont été traités à l'Hôpital Militaire de Strasbourg avec les dragées de M. Keyser, & suivant sa méthode, par les soins de M. le Riche, Chirurgien Major dudit Hôpital, & avec la permission de M. le Baron de Lucé, Intendant de la Province d'Alsace.

Le nommé Antoine Buiron, dit Saint Flours, Grenadier au Régiment de la Roche-Aymond, Compagnie de Saint Fal, est entré à l'Hôpital le 7 d'Avril, a commencé à être traité le 23, & en est sorti le 18 Mai parfaitement guéri, & ses forces rétablies. Les symptômes de sa maladie étoient entr'autres des pustules ulcérées.

Le nommé Jean-Baptiste-Joseph Robelot, Cavalier au Régiment de Grammont, Compagnie de Toulle, est entré à l'Hôpital le 23 Mars, son traitement a commencé le 10 Avril, & a fini le 12 Mai. Il avoit des pustules ulcérées & des excroissances. Il a été parfaitement guéri des unes & des autres.

210 MERCURE DE FRANCE!

Le nommé Nicolas la Fontaine, Cavalier au Régiment de Bezons, Compagnie de Ponti, est entré à l'hôpital le 23 Mars. Son traitement a commencé le 10 Avril & a fini le 14 Mai. Il avoit pour symptômes des pustules ulcérées, & des douleurs aux extrémités supérieures & inférieures, particulièrement au bras gauche dont il pouvoit à peine faire usage. Les pustules sont effacées & les douleurs ont disparues.

Le nommé Gabriel-Pierre, dit d'Arras, Sappeur au Régiment du Corps royal d'Artillerie, Compagnie de Clinchamp, est entré à l'hôpital le 21 Mars. Son traitement a commencé le 10 du mois d'Avril, & a fini le 14 Mai. Il avoit pour symptômes un ulcère aux côtés de la luette, lequel lui étoit survenu après d'autres maladies vénériennes bien caractérisées, & il en est parfaitement guéri.

Le nommé Vidal Estreman, dit la Jeunesse, soldat au Régiment de Bauvoisis, Compagnie de la Tour, est entré à l'hôpital le 5 Avril, ayant un bubon à laine droite, qui a été ouvert, & autres symptômes. Son traitement a commencé le 20 Avril, & a fini le 20 Mai. Il est parfaitement guéri.

*Certificat de Messieurs les Médecins & Chirurgiens
qui ont suivi ces traitemens.*

Nous, Médecins, Chirurgiens-Majors & Aides de l'Hôpital Militaire de Strasbourg, soussignés, certifions & attestons que nous avons visité très-scrupuleusement les malades dénommés au présent état, & que nous avons trouvé qu'ils avoient chacun les symptômes propres & particuliers de la maladie vénérienne dont il est fait mention à chaque article séparé. Que nous nous sommes transportés plusieurs fois dans la salle où ils ont été traités par l'invitation de M. le Riche, Chirurgien-Major chargé de ce traitement, pour voir

de quelle maniere dragées antivénériennes ont agi sur eux. Que nous avons appris & observés en interrogeant lesdits malades, que ce remede produisoit des évacuations sûres, douces & aisées, tant par les selles, que par les urines & légère salivation; & que la guérison de ces malades ayant été une suite de l'administration des dragées, nous estimons qu'elles peuvent être employées avec les meilleurs succès pour la guérison de cette maladie. Fait à Strasbourg, le 25 du mois de Mai 1758. *Guérin*, Docteur en Médecine; *Paris*, Docteur en Médecine; *le Riche*, Chirurgien-Major; *Domergue*, Chirurgien-Major en second; *le Riche*, Chirurgien Aide-Major; *Barbezant*, Chirurgien Aide-Major.

Cure particuliere & de remarque.

Le sieur Keyser entreprit l'an passé M. de ***, dans l'état du monde le plus cruel & sans ressource, ayant été manqué plusieurs fois, & les frictions ne pouvant plus lui procurer aucun soulagement. Avant de l'entreprendre, M Keyser pria ce malade de faire faire des consultations authentiques, lesquelles furent faites par les plus habiles personnes de l'Art en Médecine & en Chirurgie. M. Keyser ne pouvant s'étendre plus particulièrement là-dessus, laisse ces Messieurs, qui sont extrêmement au fait, maîtres de juger, en se rappelant ce dont il est question. Il entreprit donc ce malade après leurs consultations, le guérit, & pria de nouveau son malade de rappeler après sa guérison les mêmes personnes qui avoient assisté à la premiere consultation; ce qui fut exécuté, & où plusieurs d'entr'eux marquerent un grand étonnement. Or comme cette cure a fait tenir beaucoup de propos, & que les ennemis du sieur Keyser, toujours plus animés & plus jaloux que

212 MERCURE DE FRANCE:

jamais, ont osé répandre dans le Public, que non seulement il l'avoit manqué, mais même que ce malade avoit été obligé de repasser par les remèdes depuis le traitement du sieur Keyser; pour prouver la nouvelle fausseté de ces imputations, toujours démenties avec autant de vérité que d'authenticité, le sieur Keyser va rapporter une Lettre d'un Maître en Chirurgie de Paris, écrite à son malade actuellement à l'armée du Roi, & la Réponse dudit malade à ladite Lettre; ces deux pièces lui ayant été envoyées par le malade lui-même, homme de considération, & qui s'est fait un plaisir d'avertir dans la minute le sieur Keyser des questions qu'on avoit osé lui faire sur son état.

*Lettre d'un Maître en Chirurgie de Paris, à M. de *** , à l'Armée de Clermont, en date du 12 Mai 1758.*

Monsieur, pour des raisons de la dernière conséquence, je vous prie en grace de m'écrire le plutôt que vous pourrez l'état au juste de votre santé, & s'il est vrai que depuis le traitement que vous a fait M. Keyser, vous avez été obligé de passer par les grands remèdes; c'est une chose très-intéressante à sçavoir pour moi, voulant sçavoir au juste l'état des malades après un temps de traitement écoulé. Je me flatte que vous ne me refuserez pas la grace que je vous demande, & j'ai l'honneur d'être, &c. *A Paris, le 12 Mai 1758.*

*Réponse de M. *** , au Maître en Chirurgie, Auteur de la Lettre ci-dessus.*

Monsieur, rien ne m'est plus aisé que de satisfaire à ce que vous paroissez desirer de moi. L'on vous en a très-fort imposé, lorsque l'on vous a dit que j'avois été obligé de passer par les remèdes depuis que j'ai sorti des mains de M. Keyser. Bien loin de-là, ma santé a toujours été de mieux en

mieux , malgré le ~~travail~~ d'un long voyage que j'ai été obligé de ~~faire~~ à cheval pour joindre mon Corps. Depuis mon arrivée ici , j'aurai l'honneur de vous dire, Monsieur, que je ne me suis gêné en rien. Je chasse , je bois , je mange , & je fais mon service comme si je n'avois jamais été incommodé. Voilà , Monsieur , la vérité pure , & je puis vous certifier que je dirai à toute la terre que je dois la vie à M. Keyser , & non à d'autres , ayant été manqué par plusieurs. J'ai l'honneur d'être , &c.

*A l'Armée de Clermont , Mars 1758. DE***J*

M. Keyser ne chercheroit assurément pas à s'appuyer de faits si authentiques ni à en triompher , si la malice des propos que l'on invente chaque jour ne l'y forçoit ; il en est encore auxquels il croit devoir donner ici un démenti public. Ces propos sont qu'il donne des frictions à ses malades , & que c'est précisément ce moyen qui lui fait opérer les cures qu'il cite. A cela M. Keyser répond encore comme à la dernière ressource de ses Adversaires , que c'est une fausseté d'autant plus grande , qu'il n'en a jamais donné une seule , qu'il en est bien éloigné , & qu'il leur défie de lui citer qui que ce soit qui ose dire qu'il lui en ait donné. Ce sont là des faits , & ces Messieurs peuvent actuellement chercher s'ils en trouveront. Il leur ajoutera encore que ces sortes d'imputations sont d'autant plus maladroites , qu'actuellement il est aisé de sçavoir par la multiplicité de ses Correspondans , si le remède a besoin de frictions pour guérir , & si quelqu'un dans la Province les a employées avec ses dragées. D'autres pour effrayer le Public , & l'éloigner de ce remède , font courir le bruit qu'il lui est mort plusieurs malades entre les mains. Fausseté d'autant plus grande , qu'il ne lui en est pas mort encore un seul , & il

214 MERCURE DE FRANCE.

les défie pareillement de l'homme qui que ce soit, riche, pauvre, ou soldat, qui ait éprouvé ce malheureux sort par ses remèdes.

A V I S.

LE Public est averti qu'il n'y a que le sieur Garrot qui possède le secret & la composition de la véritable Eau des Sultanes du feu sieur Richard de Marolle, dont les vertus & propriétés sont incomparables pour l'embellissement de la peau. On peut s'en servir le matin & le soir. Elle rasfermit la peau, la fortifie & l'adoucit considérablement en la blanchissant : elle a aussi la vertu de rafraîchir : elle convient, non-seulement au beau Sexe, mais encore aux hommes qui ont le visage brûlé du soleil en courant la poste ou la chasse. Il ne faut qu'imbiber un petit linge fin ou une éponge avec cette Eau, & s'en étuver pour se trouver promptement soulagé. Cette eau est très-convenable dans les bains de santé & de propreté ; on la peut mêler avec l'eau du bain à volonté ; lorsqu'on sera sorti du bain, on peut l'employer toute pure ; on peut aussi, après s'être bien lavé les mains & les avoir essuyées, se les frotter de ladite Eau pure, puis la laisser sécher sans les essuyer que très-légerement. Cette eau est aussi très-bonne pour les taches de rousseurs & les rougeurs de la petite vérole ; elle les efface entièrement. Plusieurs Seigneurs & Dames s'en servent actuellement. Cette Eau se débite en différentes Provinces. Le prix du flacon est de six livres, & le demi-flacon est de trois livres. Il demeure actuellement rue des deux Ponts, Isle S. Louis, entre un Papetier & un Chaircuitier, au premier étage. Son Tableau est sur la porte. Les personnes de Province auront la bonté d'affranchir les Lettres qu'elles lui écrivent.

A P P R O B A T I O N .

J'Ai lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier; le second volume du Mercure du mois de Juillet, & je n'y ai rien trouvé qui puisse empêcher l'impression. A Paris, ce 19 Juillet 1758.

GUIROY.

T A B L E D E S A R T I C L E S .

A R T I C L E P R E M I E R .

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

L e Cheval & les deux Asnes, Fable, <i>page</i> 5	
La Constance couronnée, Anecdote par Madame de S***,	8
Ode Anacréontique, à Madame G... de P...	23
Lettre de Madame de St... M... à Mademoiselle de N...	25
Épître sur l'Age d'Or, à l'Anonyme de Chartrair, près Melun,	29
Réflexions,	39
Vers à Mademoiselle Arnould, sur son rôle de Pſyché,	45
Vers à Mademoiselle Lemiere, sur son rôle de l'Amour,	<i>ibid.</i>
Vers à Mademoiselle Lany, sur sa danse dans le Ballet de l'Inconstance,	46
Vers à Mademoiselle Buvigné, sur sa danse dans le Pas de Deux,	<i>ibid.</i>
Traduction de la neuvieme Ode du troisieme Livre d'Horace,	47
Le Triomphe de la Raison, Allégorie,	48
Explication de l'Enigme & du Logogryphe du	

premier Mercure du mois de <i>Janv.</i> ;	98
Enigme ,	<i>ibid.</i>
Logogryphe ,	99
Couplets chantés sur le Théâtre de la Comédie Ita- lienne dans le Ballet de la <i>Fête du Moulin</i> ,	101

ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES:

Extraits, Précis ou Indications de livres nouveaux ;	103
--	-----

ART. III. SCIENCES ET BELLES LETTRES.

<i>Grammaire.</i> Lettre de M. G***, à M. F***, sur l'Instruction de la Jeunesse ,	137
<i>Monnoies.</i> Conjectures sur quelques difficultés tou- chant la valeur des Monnoies des VIII, IX, XII & XIV ^e siècles, & les Evaluations Coutumieres,	145,

ART. IV. BEAUX-ARTS.

<i>Musique</i> ,	173
<i>Gravure</i> ,	174
Lettre de M. Gando, le jeune ,	175
<i>Architecture.</i> Description du Mausolée de Philip- pe V, Roi d'Espagne ,	183

ART. V. SPECTACLES.

Opera ,	187,
Comédie Française ,	194
Comédie Italienne ,	<i>ibid.</i>
Opera Comique ,	195,

ARTICLE VI.

Nouvelles étrangères ,	197
Nouvelles de la Cour , de Paris , &c. ,	201
Bénéfices donnés ,	206
Mort ,	<i>ibid.</i>
Supplément à l'Article Chirurgie ;	207
Avis ,	214

De l'Imprimerie de Ch. Ant. Jombert.



